

Recherches pratiques sur les différentes manières de traiter les maladies vénériennes / [Joseph Jacques de Gardane].

Contributors

Gardane, Joseph Jacques de, active 18th century.

Publication/Creation

Paris : P. Fr. Didot le jeune, 1774.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/vut8jewu>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

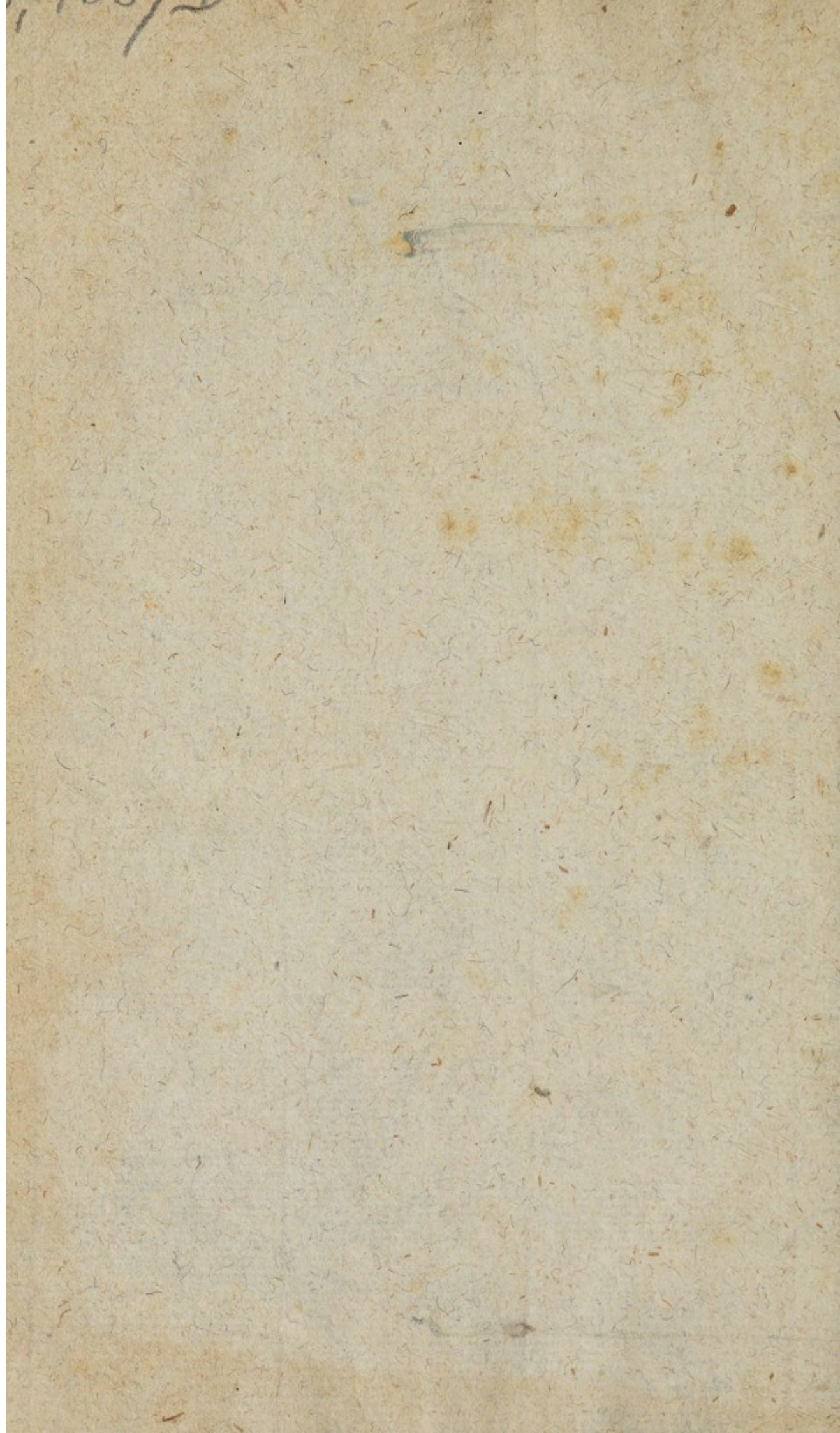


Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>





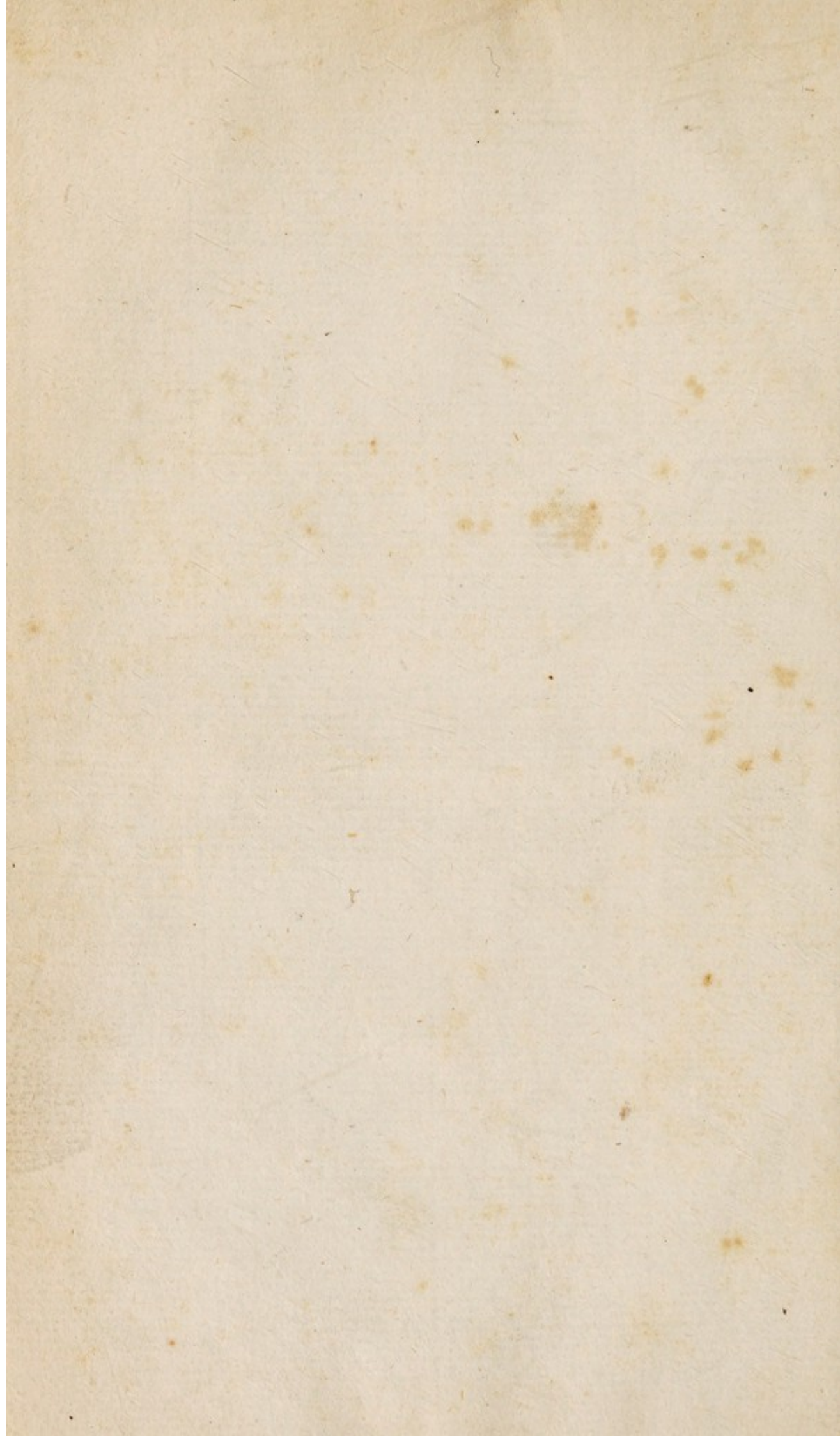






Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Wellcome Library

<https://archive.org/details/b30499410>



RECHERCHES
PRATIQUES

SUR LES DIFFÉRENTES MANIÈRES DE TRAITER
LES MALADIES VÉNÉRIENNES.

RECHERCHES

PRACTIQUES

sur les différentes manières de traiter

LES MALADIES VÉNÉRIENNES

RECHERCHES
PRATIQUES

SUR

LES DIFFÉRENTES MANIÈRES
DE TRAITER
LES MALADIES VÉNÉRIENNES.

PAR J. J. GARDANE,

Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris,
Médecin de Montpellier, Censeur Royal, des
Sociétés Royales des Sciences de Montpellier,
de Nanci, & de l'Académie de Marseille.

*Quoddam secretum sibi venditant, panaceis omnibus,
omnibus balzamis longè præstantius, addo unicum, singulare,
propè divinum, scilicet, CUM RECTA RATIONE MEDERI.*
Naud. de antiquit. & dignit. Schol. Med. Parisiens.

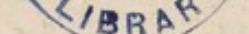


A PARIS,

Chez P. FR. DIDOT le jeune, Libraire de la Faculté de Médecine, Quai des Augustins.

M. DCC. LXXIV.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

A circular blue ink stamp is located in the lower right quadrant of the page. The text "WELLCOME" is curved along the top inner edge, "HISTORICAL MEDICAL" is written in the center, and "LIBRARY" is curved along the bottom inner edge.



A

M O N S E I G N E U R

L E C O M T E

DE SAINT-FLORENTIN,

Ministre & Secrétaire d'État, Comman-
deur, Chancelier, Garde des Sceaux,
& Surintendant des Ordres du Roi,
&c. &c.

MONSEIGNEUR,

*L'OBJET que je traite dans cet Ou-
vrage, est digne de l'attention d'un Mi-
nistre aussi bienfaisant, & aussi éclairé que*

a iij

vous. Il tend à détruire cette contagion funeste qui attaque si cruellement l'humanité, anéantit les générations futures, ou porte dans leur sang un poison destructeur qui affoiblit l'espece humaine. Chargé de veiller à la conservation & au bonheur de ce peuple immense qui est confié à votre administration, vous ne dédaignez pas de gémir sur les malheureuses Victimes de cette Maladie, & un Livre qui tend à la détruire ou à la diminuer, n'est pas indigne de vos regards.

C'est dans cette confiance que j'ai pris la liberté de vous en faire l'hommage; daignez le recevoir avec cette bonté qui vous caractérise, & permettre à l'Auteur de publier l'admiration qu'il a de vos Vertus.

Je suis avec un très-profond respect,

MONSIEUR,

Votre très humble & très-
obéissant serviteur,

GARDANE



P R É F A C E.

Si chaque Médecin se doit un compte exact de ce qu'il a eu lieu d'observer dans sa pratique, il n'est pas moins redevable au Public du résultat de ses observations. Les circonstances m'ayant mis à portée de traiter un nombre considérable de personnes de tout âge & de tout sexe attaquées de maladies vénériennes, sans prévention pour aucun traitement particulier, plus d'une fois j'ai eu occasion de les employer ou de les voir employer tous.

viii P R É F A C E.

Il n'est gueres possible de courir cette carrière sans recueillir une suite de faits sur la pratique des Maladies Vénériennes : c'est de cet enchaînement de phénomènes qu'ont résulté ces Recherches. Si j'ai été assez heureux de voir mes peines couronnées par le succès , je le dois principalement à la diversité des méthodes employées suivant la foule des circonstances qui en varient ordinairement les indications. C'est cette grande vérité tant de fois annoncée , tant de fois méconnue , que j'ai eu sur-tout en vue de rappeler dans cet Ouvrage.

Dans la lecture réfléchie des différens Écrits sur les Maladies Vé-

nériennes, on voit presque toujours l'Auteur, passionné pour un Traitement, se déclarer contre tous les autres. Il importe cependant de n'en adopter aucun; tous présentent des avantages particuliers, lorsqu'une main prudente les dirige, & qu'ils sont administrés avec précaution. L'intérêt personnel, ou une opiniâtreté sans exemple peuvent seuls faire penser d'une manière différente.

Si l'on convient qu'il faut varier les Remedes dans toutes les Maladies, si l'empirique seul ne connoît qu'une manière de les combattre, comment pourroit-on se refuser à la nécessité d'en admettre de différens contre celle dont il s'agit.

Rien n'est plus surprenant que le procédé qu'on a suivi jusqu'à présent dans le traitement de la contagion vénérienne ; dans toutes les saisons de l'année , tous les sujets qui se présentoient , sans égard , ni pour leur âge , ni pour leur sexe , sans autre préparation que celle qu'on employoit pour tout le monde , passoient par les mêmes épreuves : tous étoient saignés , purgés , baignés & frottés ; ce n'est même que depuis peu qu'on s'est dispensé de les faire saliver ; tant la routine a toujours eu d'empire sur l'esprit de la plupart de ceux qui s'étoient approprié ce traitement. *Faire passer par les grands Remedes* devint alors un objet de commerce , ce ne fut plus qu'une af-

faire de prix ; celui qui traitoit faisoit un marché ou s'engageoit à guérir le malade , dans un espace court & souvent limité ; d'où il résultoit que le tems du Traitement une fois expiré , le malade étoit sensé devoir être guéri. Les reliquats de maladie dépoisoient envain contre le succès supposé , on lui persuadoit son mieux être par des paroles , on le rassuroit par des promesses , enfin on le congédioit ; & c'est ainsi que s'opéroient la plupart des guérisons si vantées.

Telle a été la cause des préjugés des malades pour ou contre certaines méthodes , & leur exigence rigoureuse d'une promesse certaine de guérison dans un tems déterminé. C'étoient les justes conditions du sujet

qui traitoit pour sa santé ; conditions auxquelles ne manquoit jamais d'adhérer celui qui ne rougissoit pas de toucher des avances , d'où est venue la charlatannerie si familière à la plupart de ceux qui traitent le mal vénérien. On finit toujours par recourir à l'astuce lorsqu'on a promis plus qu'on ne peut tenir. D'ailleurs, sans cette promesse, il étoit à craindre de voir passer en d'autres mains des malades sur la richesse desquels on fendoit souvent les plus flateuses espérances.

Laissons à ces ames de boue la fordide avidité d'arracher un honoraire dans des momens de douleurs ; abandonnons ces harpies , qui craindroient de perdre leur proie ,

à la honte & au mépris qui deviennent presque toujours leur récompense ; que les Médecins ne promettent rien à leurs malades ; s'ils entreprennent de traiter une maladie dont la guérison paroît plus assurée , qu'ils ne dissimulent pas que cette affection partage quelquefois avec les autres l'inconstance & l'opiniâtreté dont elles sont toutes susceptibles ; & si , forcés de remédier au moral autant qu'au physique , ils déguisent à celui qui souffre , son état & ses suites , que la crainte de l'alarmer & de perdre sa confiance ne les porte jamais à compromettre l'honneur qui fait leur partage , & la réputation qui doit leur être toujours chère. En un mot , que les

malades apprennent de la bouche de leur Médecin , que si la Vérole est souvent curable , elle résiste par fois aux remedes , qu'une vérole ancienne demande à être combattue plus long-tems qu'une vérole récente , qu'il en est autrement des Traitemens dans les saisons froides que dans les chaudes , qu'on ne doit point traiter un jeune homme comme on traiteroit un adulte , que telle méthode convient à tel tempérament , qui nuirait à un tempérament différent , qu'enfin l'art de guérir ces maladies , en tout semblable à l'art de combattre les autres affections , n'est point un art aveugle & de pure routine , mais un art fondé sur le raisonnement &

sur l'expérience , un art honorable qui distingua toujours le Médecin du Charlatan.

Dans le Tableau des Méthodes Antivénériennes , les Frictions tiennent un rang distingué. C'est de tous les Traitemens celui qui a eu le plus de vogue ; un appareil important séduira toujours le malade. D'ailleurs , en promettant une guérison certaine , il importoit de s'assurer du sujet qu'on traitoit , afin de n'avoir pas à combattre ses imprudences , avec la maladie qu'on s'étoit engagé de guérir.

Quel que soit le préjugé qui ait accrédité la Méthode des Frictions , ses Partisans n'ont pas tenu contre les succès multipliés de la Méthode in-

térieure ; des Traitemens pour le moins aussi efficaces lui ont été substitués , & graces aux découvertes faites de nos jours , les hommes frappés par le succès , commencent à croire à la possibilité de guérir de la Vérole sans l'ancien & dégoûtant usage de la pommade mercurielle.

Mais qui l'auroit cru ! ce qui devoit servir à multiplier les secours contre une maladie beaucoup trop commune , a ouvert plus que jamais la porte à la Charlatannerie. Lorsqu'une fois les gens de l'Art ont reconnu qu'on pouvoit guérir radicalement la Vérole par des préparations intérieurement administrées , des esprits réveillés par la cupidité , fondant leur fortune sur certaines prétendues découvertes ,

couvertes , ont cherché à éblouir la populace par des Affiches ; & moyennant quelques attestations extorquées , surprises , peut-être même imaginées , ils n'ont pas manqué de faire des duppes. Cette époque affligeante pour l'humanité , est peut-être la plus glorieuse pour la Médecine : les vrais Médecins , sans cesse armés contre le Monstre de la Charlatanerie , se sont toujours fait un devoir de publier ce qu'ils croyoient pouvoir être utile à leurs semblables ; par cette générosité qui les caractérise , ils ont appris au Public à les discerner de cette foule d'imposteurs qui , sous un extérieur médical , déguisent des sentimens aussi vils , aussi méprisables , que

xviii P R É F A C E.

les procédés des premiers sont honnêtes & délicats.

Toutes ces Méthodes , plus fameuses encore par leur secret que par leur succès , ont éprouvé la vicissitude des tems. Une seule semble s'élever au-dessus de cette inconstance , celle dans laquelle on administre le mercure sublimé. Sans enthousiastes , sans protecteur , sans appui , on l'a vue d'abord s'accréditer dans les Armées ; delà , malgré les déclamations & les cris de l'ignorance , elle s'est répandue dans les Capitales. Peut-être seroit-il difficile aujourd'hui de trouver en Europe une Ville un peu considérable , dans laquelle ce Traitement n'ait été plus ou moins administré.

Ce n'est pas autrement que j'ai entrepris de guérir les malades qui m'ont été adressés par M. le Lieutenant-Général de Police. Ce Magistrat, ami du Peuple, à qui rien n'échappe de ce qui tend à la sûreté publique & au soulagement de l'humanité, frappé de la simplicité du Traitement, & de la modicité du prix du Remede, desirant s'assurer de plus en plus de l'efficacité de ce secours, a fait loger & nourrir à ses frais, des sujets de tout âge & de tout sexe, qu'il a bien voulu confier à mes soins. La certitude de leur guérison est constatée, & c'est sur de pareils faits, dont on ne sauroit douter, que j'ai regardé cette dernière Méthode comme la plus

sûre, la plus prompte, par conséquent celle qui, dans le plus grand nombre, méritoit d'être préférée.

Quoique nous eussions beaucoup de témoignages en faveur du Sublimé, cependant je ne sache pas qu'aucun Auteur ait donné sur cet objet aucun Ouvrage circonstancié. Le seul Mémoire qui ait paru, n'est, à proprement parler, qu'un Recueil d'Observations; le Médecin éclairé, à qui nous le devons, convient que la matière est encore neuve. « Les
 » Observations, dit-il, que l'on fera
 » dans la suite, nous mettront en
 » état de faire une Histoire com-
 » plette de ce Médicament, en ajou-
 » tant à ce Mémoire la meilleure Mé-
 » thode de l'administrer, les cas où

» on doit y apporter quelque chan-
» gement , les précautions dont il
» faut user ; en un mot , tout ce qu'il
» est important d'observer en faisant
» prendre ce Remede , pour qu'il
» ait le plus grand succès «.

L'efficacité de la Méthode dont je parle étoit donc reconnue , mais on voit qu'il restoit encore à indiquer la meilleure maniere de l'employer , & les cas où il convenoit de la mitiger , ou de s'en abstenir , suivant les indications différentes. C'est ce que j'ai tâché de faire dans ces Recherches ; c'est encore la raison pour laquelle je me suis plus étendu sur ce Traitement que sur tous les autres.

Une derniere façon d'administrer les mercuriaux m'a paru réunir tous

les avantages , l'usage intérieur & extérieur du vif-argent. Quelles que puissent être les appréhensions de ceux qui redouteroient une si prodigieuse administration de mercure , les succès étonnans qui l'ont suivie , m'autorisent à lui donner la préférence , lorsqu'elle sera dirigée par un Médecin prudent , & que les malades pourront s'y soumettre. Mais le Peuple ne sauroit la mettre en usage , & c'est ce qui fera toujours , chez les pauvres , employer plutôt la précédente.

Le bien qui doit résulter de ce traitement populaire , est des plus considérables. Combien de gens , qui , honteux, ou dans l'impossibilité d'entreprendre un voyage coûteux &

désagréable pour se rendre du fond des campagnes à l'Hôpital de Bicêtre, se laissent dépérir faute de ce secours ! Combien de Villes qui manquent de ces asyles destinés à réparer les désordres de la débauche ! Que de sujets, qui, se présentant à la porte des Hôpitaux, ou ne peuvent faute de place y être reçus avant six mois, ou qui, admis au Traitement ordinaire, sont exténués par une salivation opiniâtre, qui les épuise sans les guérir ! La perte que fait l'Etat de la main-d'œuvre de tous ces Citoyens, est immense ; de ce nombre plusieurs finissent promptement une triste vie, d'autres languissent dans la misère & dans la douleur ; il en est enfin,

qui, conservant assez de force pour continuer leur débauche, ne cessent de répandre la contagion dont ils sont infectés.

Un moyen peu coûteux, d'une efficacité reconnue, qui permettroit aux malades de sortir & de vaquer à leurs affaires, seroit donc une découverte précieuse à l'Etat. « Ce » seroit un grand avantage, dit M. » Astruc, si l'on pouvoit trouver un » Remede facile & sans frais, qui » soulageât à coup sûr les gens du » peuple hors d'état de faire la dépense, & qui pût même quelquefois les guérir ». Cette découverte si avantageuse, la préparation du sublimé la présente à tout le monde ; il ne reste plus qu'à la mettre

à profit. Que suivant le plan proposé à la fin de ces Recherches, on établisse dans les Villes des Bureaux publics de distribution, où les malades viendront prendre la solution mercurielle; si l'on craint quelque inconvénient de leur imprudence, (crainte assurément peu fondée) qu'on ne leur en distribue que ce qu'ils doivent en avaler chaque jour. Prévenant ainsi jusqu'au moindre accident, les Médecins rassurés de leur crainte, & plus en état de suivre les effets du médicament, pourront traiter le peuple sans qu'il interrompe ses travaux, & goûteront ainsi la satisfaction de lui prodiguer des secours qui trop souvent lui sont refusés.

L'irrégularité du régime , la nécessité d'affronter les injures de l'air , & plus encore le libertinage que continuent trop souvent les malades , feront peut-être douter de la possibilité de la guérison ; les faits que je rapporte prouvent le contraire , & je puis affurer avoir déjà eu le plus grand succès en distribuant la solution mercurielle à des artisans forcés de travailler à la journée : d'ailleurs en supposant que dans le nombre , il s'en trouvât quelqu'un qui ne fût pas radicalement guéri , quelle est la Méthode à qui l'on ne puisse faire de semblables reproches ? Toujours est-il certain que ceux qui seroient dans ce cas , auroient la satisfaction de voir leurs

accidens s'arrêter , & même disparaître , avantage d'autant plus précieux qu'il est démontré qu'une personne qui n'auroit qu'un virus interne , ou ne donneroit point de mal , ou en donneroit moins que celui qui , à cet état , joindroit encore les symptômes extérieurs de la maladie. Enfin en palliant ces malades , ce à quoi se réduit trop souvent le Traitement d'Hôpital , on auroit du moins la satisfaction d'avoir mis ces infortunés en état d'attendre un Traitement plus efficace sans déperir ; leur travail ne seroit point interrompu , & ils ne se trouveroient pas dans l'état d'épuisement où jette pour l'ordinaire la salivation qu'on excite à Bicêtre.

xxviii P R É F A C E.

M. Astruc a prétendu que la Vérole venoit des Antilles ; rempli de cette idée , ce Médecin a cru qu'en multipliant les Hôpitaux , on diminueroit chaque jour le nombre des malades , qu'insensiblement on énerveroit l'activité du Virus , & qu'enfin cette contagion s'affoiblissant de jour en jour , ne manqueroit pas de totalement disparoître. Eloigné de regarder la Vérole comme une Maladie étrangere à nos climats , je ne crois pas qu'il soit possible de jamais en détruire la cause : mais cela n'empêche pas qu'on ne rende plus communs les moyens d'en réprimer les effets. S'il arrivoit que l'opinion de M. Astruc fût fondée , il seroit important de seconder des

vues si utiles ; si ce Médecin s'est fait illusion , il sera toujours beau d'avoir multiplié des secours qui tendent au soulagement de l'humanité.

Un autre avantage non moins important , qui doit résulter de l'établissement que je propose , c'est de mettre fin à toutes les friponneries auxquelles la clandestinité du Traitement a jusqu'à présent donné lieu. Il est étonnant de voir combien on rançonne les malades , & sur-tout combien on opprime les malheureux. La classe de ces sangsues publiques n'est que trop nombreuse : on a peine à concevoir quelle est la quantité de ces gens sans aveu , qui , sans titre & sans connoissance , s'ingèrent de traiter les Maladies Vénériennes :

n'administrant le plus souvent que des Remedes dont ils ne connoissent ni la nature, ni les propriétés, ils font chaque jour de nouveaux essais sur les malheureuses victimes de leur avarice & de leur ignorance. La distribution publique des médicamens indiqués peut seul arrêter le cours de ces exactions; les pauvres trouvant des secours à bas prix, n'iront plus acheter chèrement des Remedes qui détruisent souvent ce qui leur reste de santé; & de cette réforme salutaire résultera le plus grand bien pour les Citoyens.

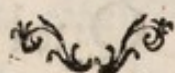
Telles furent mes vues, lorsque je commençai à distribuer la solution de Sublimé; telles elles le font

P R É F A C E. xxxj

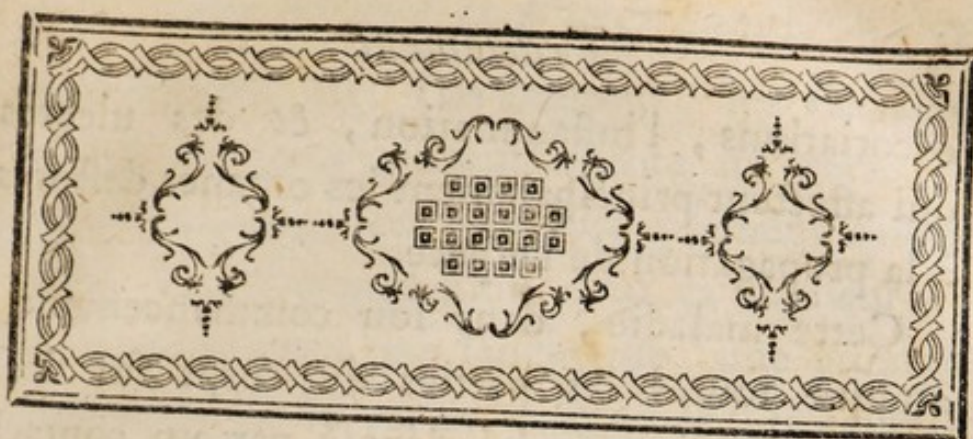
encore en publiant ces Recherches. Il n'est pas douteux que les Curés de campagne , & les autres personnes qui se chargent de traiter les pauvres , ne puissent , en me lisant , reconnoître , aux signes indiqués , la Maladie Vénérienne , & d'après la conduite prescrite , traiter cette Maladie , lorsqu'il ne se rencontrera dans le Village ni Médecin , ni Chirurgien pour secourir les malheureux. Ces Recherches peuvent être d'un grand secours dans la Marine Marchande , où les Matelots manquent presque toujours de moyens suffisans de guérisons & de personnes instruites pour les traiter dans leur maladie. Quel avantage ne pourront pas encore en retirer les

Nourrices éloignées des grandes Villes , lorsqu'elles se trouveront malheureusement infectées par leurs Nourrissans , si , conduites par quelqu'un d'intelligent , en même-temps qu'elles s'occuperont du recouvrement de leur santé ; elles ne négligent point de traiter l'enfant qui les a infectées.

Quant aux gens de l'Art , je n'aurai pas manqué mon but , s'ils peuvent goûter ces Recherches. Quel que puisse être le jugement qu'ils en porteront , toujours ceux qui ont traité des Maux Vénériens verront-ils que je n'ai parlé qu'après avoir long-temps consulté l'Expérience.

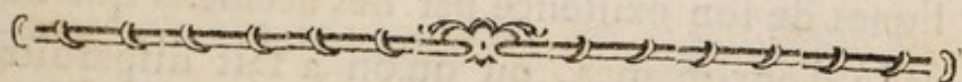


RECHERCHES



RECHERCHES PRATIQUES

*SUR les différentes manieres de traiter
les MALADIES VÉNÉRIENNES.*



CHAPITRE PREMIER.

*Définition de la Vérole. Signes qui la
font reconnoître.*

TOUT le monde fait qu'on entend par Vérole
cette maladie qui vient à la suite d'un com-
merce impur, & dont la présence est annon-
cée par des excroissances, des boutons, des

excoriations , l'inflammation , & des ulceres qui affectent principalement les organes destinés à la propagation de l'espece.

Cette maladie , dans son commencement , attaque toutes les parties du corps sur lesquelles le virus a été déposé par un contact immédiat. Elle peut demeurer long-tems cachée dans l'intérieur ; mais cela n'arrive pas sans qu'elle se soit auparavant manifestée par quelque symptome.

On n'a aucun exemple bien constaté , de gens chez qui le mal vénérien se soit déclaré après avoir eu un commerce avec des femmes gâtées , sans qu'il n'ait donné d'abord des signes de son existence par des accidens qui ont cessé d'eux-mêmes , ou qu'on a fait disparoître par des remedes palliatifs.

§. I.

Diagnostic tiré de l'état des Parties Génitales.

LES signes qui caractérisent le mal vénérien , se font aisément reconnoître. En général ce n'est que par cette contagion que les parties génitales & les bords de l'anüs se couvrent de poireaux , de fics , de verrues , de

condylomes, &c. Les boutons, les rhagades & les chancres portent encore un caractère que l'habitude d'en voir fait aisément distinguer. Une inflammation dont la douleur est plutôt rongeante que lancinante, une prompte ulcération de la partie enflammée, la callosité presque subite de l'ulcère, souvent les progrès rapides qu'il fait chaque jour, annoncent la présence de la cause vérolique qui les entretient.

Les bubons & les exostoses sont un autre symptôme de mal vénérien. Lorsque par d'autres causes, les glandes des aînes & des aisselles s'engorgent & s'enflamment, à moins d'un dépôt critique d'une maladie aiguë existante ou qui ait précédé, les engorgemens cèdent sans peine aux résolutifs ordinaires. Il n'en est pas de même des poulains : l'adoucissement passager que procurent les topiques relâchans, ne sauroit empêcher le mal de s'accroître. Quelquefois la tumeur devient skirrheuse ; plus souvent encore elle augmente & suppure, sur-tout lorsqu'on n'a pas eu soin d'obvier au mal par le spécifique connu.

La gonorrhée virulente, le gonflement des testicules, l'empâtement des corps caverneux

de la verge, le bonrroufflement du prépuce ; qui donne lieu au phimosis & au paraphimosis, sont autant d'accidens vénériens. La gonorrhée se manifeste au commencement de la maladie ; c'est même assez l'indice d'une vérole commençante : cependant on a des exemples d'écoulement gonorrhœïque survenu à la suite d'une vérole invétérée.

§. II.

Diagnostic tiré de l'état de l'Anus.

L'ANUS partage avec les parties génitales, les accidens qui ont coutume de les affecter. Ses replis sont souvent couverts de chancres ; il s'y élève des crêtes, des porreaux, des condylomes ; il s'y forme des crevasses, connues sous le nom de rhagades ; il survient des hémorrhoides véroliques. Quelquefois ces vices extérieurs gagnent le rectum, d'où naissent des fistules dont le progrès est des plus rapides, mais qui cedent facilement au spécifique de la vérole. Ces symptomes caractérisent presque toujours l'ancienneté du mal.

Les *Pédérastes*, dans qui ces accidens vien-

nent à la première impression du virus, sont sujets encore à des écorchures très cuisantes, lesquelles, d'abord enflammées, suppurent ensuite, & se remplissent de chairs baveuses très difficiles à détruire. Il survient au sphincter du rectum, de petits points fongueux d'une sensibilité singulière. On a d'autant plus de peine à les appercevoir, que cachés dans les replis de ce muscle, & ne pouvant être aperçus que dans la dilatation de l'anüs, ils remontent avec le sphincter & le boyau dès qu'on veut les toucher, ce qui les rend difficiles à détruire. Souvent, sur les bords qui forment la commissure des fesses, s'élève une traînée de boutons, moitié suppurans, moitié condylomateux, qu'il ne faut pas toujours prendre pour vénériens, sur-tout lorsque le malade, mal-propre par l'habitude ou par nécessité, se trouve forcé de rester couché ou assis.

§. III.

Diagnostic tiré de l'état de la Tête.

OUTRE ces parties, la bouche, les oreilles, les yeux & la tête, sont sujets à ces

mêmes symptômes. La bouche, par les baisers lascifs, ou par d'autres moyens infâmes, peut servir à l'introduction du virus. Il y survient alors des boutons blanchâtres, qui dégénèrent bientôt en ulcères : ces petits chancres font du progrès, & lorsqu'on les néglige, après avoir rongé les chairs, ils vont même jusqu'à carier les os. Cependant la carie vénérienne vient le plus souvent d'un vice de la substance même de l'os. Les chancres vénériens de la bouche se montrent indistinctement sur différentes parties de ces organes, à raison de l'impression que fait sur elles le virus. Les aphtes, produits par une vieille vérole, attaquent principalement le fond de la gorge, & carient, avec une rapidité surprenante, les lames osseuses du palais & du nez.

L'examen du fond du gosier demande l'attention la plus réfléchie; souvent on croit y appercevoir des ulcères, lorsqu'on voit sur les amygdales des points blancs ressemblans à la peau blanchâtre qui recouvre les chancres. Ces points, la plupart du tems, ne sont produits que par l'expression de l'humeur épaisse & muqueuse de ces glandes, qui, séjournant à l'embouchure de leurs excrétoires, en im-

pose aux personnes peu faites à cette inspection. En général, c'est moins sur ces corps glanduleux, que sur les parties musculuses, sur les piliers antérieurs & postérieurs du palais, au voile de ce même palais; sur la lnette, & à la tête du larynx & du pharynx, que les aphtes vénériens ont coutume de se montrer.

Pour ne point s'y tromper, il faut, avant toutes choses, faire laver la bouche du malade avec de l'eau tiède; après l'avoir ensuite examinée, voir s'il crache une salive claire, limpide, qui file, & semblable à celle que rendent les malades atteints du ptyalisme. Sans ces précautions, on appercevra souvent des chancres là où il n'y en a point, & l'on accusera plus d'une fois de cette maladie ceux qui ne se sont jamais mis dans le cas de la contracter.

La tête est quelquefois ceinte d'une traînée de boutons qui ne sont presque pas inflammatoires. Il en pousse dans tout le cuir chevelu; alors les cheveux tombent. Si le mal augmente par négligence, & plus encore par vétusté, souvent tous les symptômes indiqués se réunissent. La carie à laquelle tous les os sont

exposés, détruit plus particulièrement ceux du palais, avec la luette & le voile qu'ils soutiennent. Le vomer & les os du nez s'altèrent. On a vu des fistules lacrymales causées par la corruption vénérienne de l'os unguis, ainsi que des malades qui avoient des portions entières de mâchoire cariées. En général la tête est singulièrement prise & par les os & par les chairs; soit que dans les chairs cela vienne de la grande quantité de tissu cellulaire qui s'y rencontre; & dans les os, de la substance diploïque qui paroît y jouer le même rôle; soit enfin que ce phénomène soit produit par d'autres causes qui sont encore à se manifester.

§. I V.

Diagnostic tiré de l'état du Sein.

Le *sein* est encore une partie très susceptible de l'impression du virus, principalement dans l'endroit des mamelles le plus sensible & le plus exposé, l'aréole & le mamelon. L'un & l'autre ne sont pas plus affectés que toute autre partie du corps, lorsque la femme a contracté le virus par la bouche ou par d'autres endroits. Mais si cette même femme a

laissé sucer son sein par des personnes infectées, ou si elle a allaité un enfant vérolé, alors il s'élève des boutons sur les parties les plus exposées par le contact, à l'impression du virus, & ces boutons dégénèrent en chancres, qui rongeroient bientôt tout le mamelon, si l'on n'y apportoit un prompt secours.

§. V.

Diagnostic tiré des Os.

L'EXOSTOSE, la carie, sont également des indices douteux depuis la première enfance, jusqu'au temps où le virus rachitique & écrouelleux a coutume de disparaître. Mais dans les adultes il est rare de voir les os se gonfler & se carier sans vérole : il semble même que la véritable exostose, bien distinguée du simple gonflement des os, est particulière à la maladie vénérienne. Dans le rachitis le corps de l'os est plutôt recourbé qu'*exostosé*; l'exostose ne se manifeste guère que dans les épiphyses, & elle tient toujours beaucoup du gonflement. Dans le scorbut, il y a plutôt des caries que des exostoses. A la rigueur on ne rencontre pas ce dernier accident; & dans les écrouelles,

ainsi que dans le virus cancreux, les exostoses, pour l'ordinaire très rares, se manifestent par des signes connus, & très capables de les faire distinguer de l'exostose vérolique.

Les os, ainsi altérés par le virus vénérien, font souffrir aux malades des douleurs sourdes & profondes, dont le frottement & la chaleur, si utiles dans d'autres cas, ne manquent jamais d'augmenter la violence.

§. VI.

Diagnostic tiré de l'état de la Peau.

LES autres parties du corps peuvent également être affectées. J'ai vu des enfans, ayant une vérole héréditaire, être couverts de pustules suppurantes qui séchoient en divers tems de l'année, & se rouvroient ensuite en d'autres tems. Les pustules commençoient toujours par de petits boutons; elles répandoient en s'ouvrant, une sérosité limpide; & l'ulcère qui s'étendoit beaucoup en peu de jours duroit quelquefois plusieurs semaines. Je traite actuellement un enfant infecté par sa Nourrice, qui a tout son corps couvert de pustules, jetant une sérosité pareille à la précédente. En

général les affections cutanées véroliques sont plus communes aux enfans qu'aux adultes. Elles caractérisent assez, dans ces derniers, la vérueté du mal vénérien; & dans les uns, ainsi que dans les autres, elles sont pour l'ordinaire oblongues, applaties, d'un rouge pâle, accompagnées le plus souvent de la pâleur & de l'affaîslement de la peau intermédiaire. C'est encore sur la peau que se font remarquer les tumeurs gommeuses plus ou moins étendues; ces tumeurs, qui paroissent être la suite de l'empâtement du tissu cellulaire, sont remarquables par leur opiniâtreté, leur indolence, la nature de leur suppuration qui est toujours très mauvaise, lorsqu'elles viennent à abs céder, & sur-tout par les exostoses dont elles sont souvent l'indice, lorsqu'elles s'élèvent le long du cubitus, sur la crête du tibia, sur l'articulation du bras de l'omoplatte, en un mot, dans tous les endroits où les os ne sont pas couverts par l'épaisseur des muscles.

Tel est, en précis, le tableau de la maladie, du traitement de laquelle je vais m'occuper. J'ai cru ces détails nécessaires pour guider ceux qui, n'ayant pas occasion de multiplier leur observation en ce genre, faute d'expérience,

peuvent être surpris dans le jugement qu'ils ont à porter. On le verra par la Consultation que j'ai placée à la fin de ces recherches. Le moyen de ne pas se tromper lorsqu'on est consulté, c'est d'essayer des mercuriaux pendant quelques jours, sur-tout du sublimé corrosif, qui, pour l'ordinaire, dissipe très promptement les accidens, & qui ne manque jamais d'en diminuer la violence. Le mieux être du malade le détermine plus facilement à convenir de la présence d'un mal dont il s'obstine souvent à déguiser la véritable cause.





CHAPITRE II.

De l'origine du Mal Vénérien.

LES ravages que le mal vénérien causa vers la fin du quinzième siècle, le cri presque général des Médecins qui en écrivirent alors, & le silence apparent de ceux qui les avoient précédés, ont fait regarder cette contagion singulière comme nouvelle. Je ne nierai pas la possibilité d'une pareille hypothèse; mais est-ce ici le cas d'admettre cette nouveauté, & faut-il croire avec Oviedo que la vérole nous fût apportée des Antilles? Je suis très-éloigné de le penser.

§. I.

Incertitude de l'époque de l'apparition du Mal Vénérien.

LES premiers Auteurs qui ont écrit sur la vérole ne s'accordent pas tous sur l'époque de son apparition. En 1496, année à laquelle

cette époque est fixée, les Médecins, au rapport de Coradin Gilini, avoient déjà fort disputé entr'eux, & disputoient encore sur la nature de ce mal. Deux ans après Montagnana cherchoit des raisons de sa nouveauté dans le silence d'Hippocrate, de Galien & d'Avicenne. Au commencement du quinzième siècle, Pierre Trapolini employoit le même argument. Jacques de Béthencourt, qui la croyoit une maladie récente, ne se dissimuloit pas que ce sentiment n'étoit pas universel; selon cet Auteur quelques Médecins s'imaginoient que la vérole avoit tourmenté les hommes avant l'époque fixée. Nos Modernes, dit un autre Médecin, (Alphonse Ferry) croient que quelques-uns des Anciens Auteurs, en ont dit en passant quelque chose. Sylvius, quoique partisan de cette nouveauté, n'est pas moins obligé de réfuter l'opinion contraire. Enfin, Joseph Grundpeck, la même année où la vérole parut, la regardoit, il est vrai, comme une nouvelle espèce de maladie; mais il ajoute, que *Dieu l'avoit faite autrefois tomber sur les François* : ce qui fait voir que la prétendue invasion du mal vénérien, vers la fin du quinzième siècle, & le lieu de son origine dans les Antilles, n'ont

pas également frappé tous les Médecins.

Ces Auteurs , ainsi que tous les autres cités par M. Astruc , s'écriant sur la nouveauté & sur la cruauté du mal vénérien , n'osent la plupart décider si c'est aux François ou aux Napolitains qu'il faut l'attribuer. Aucun d'eux , à l'exception d'Antoine Benivenio , qui dit expressément que ce mal venoit d'Espagne , n'a songé à en accuser les Espagnols. Les uns en cherchent la cause dans l'influence maligne des astres , les autres la regardent comme une punition du ciel. Jean Sylvius , déjà cité , lui donne avec plusieurs le nom de *galle*. Presque tous en fixent l'époque à l'arrivée des François en Italie. Le seul Nicolas Leoniceno , ne cherche ni dans le François , ni dans l'Espagnol , encore moins dans les astres , mais bien dans les vicissitudes des saisons , & les révolutions des siècles , la cause de cette cruelle maladie. Il est encore essentiel de remarquer que , dans le nombre des Auteurs qui ont écrit vers le tems de la première époque apparente de ce mal , presque tous sont Italiens ; que parmi les Historiens qui parlent de la découverte de Saint-Domingue , le seul Oviedo dit expressément que Christophe Colomb en apporta la vérole

en Europe; silence d'autant plus étonnant, que c'étoit plutôt aux Espagnols qu'à toute autre Nation, à se plaindre d'un fléau qui devoit exercer sur eux sa première fureur.

L'époque de l'invasion de la maladie vénérienne est fixée, par M. Astruc, en 1496. Cependant, des premiers Auteurs qui en ont écrit, les uns croient qu'elle s'est manifestée la même année que Charles VIII passa en Italie, c'est-à-dire en 1495. D'autres, & c'est le plus grand nombre, pensent que la vérole se déclara en 1494. Enfin l'Historien Fulgose, selon M. Astruc, *témoin oculaire, contemporain, & très véridique*, en recule plus loin encore l'époque, puisqu'il assure que le mal vénérien parut deux ans avant que Charles VIII vînt en Italie. C'est, sans doute, ce qui a fait dire à Fernel que la vérole parut en 1493, & même selon quelques-uns en 1492.

La date de l'Arrêt du Parlement de Paris, portant règlement sur le fait des malades atteints de la grosse vérole, par sa conformité avec les précédentes, fournit une nouvelle preuve contre cette opinion. Cet Arrêt fut publié le 6 Mars 1496. Il portoit expressément, qu'il y avoit à Paris plusieurs malades atteints de

de certaine maladie contagieuse nous prée la grosse vérole, qui, puis deux ans, fort, avoit grand cours en ce Royaume, tant dans cette ville de Paris, qu'en d'autres lieux. Voilà donc cette époque reculée de deux ans. Il est vrai que M. Astruc, fondé sur l'introduction du Calendrier Grégorien, cherche dans la disparité de ce Calendrier avec le précédent, dix-huit à vingt mois de différence. Convenant que Charles ne fut de retour à Paris qu'au mois d'Octobre, & que les courtisans & les gens de guerre n'avoient pu y revenir au plutôt qu'au mois d'Août, il croit que dans dix-huit mois de tems la vérole a pu faire des progrès aussi rapides, non-seulement dans Paris, mais encore dans le reste du Royaume : supposition, comme on voit, très-gratuite. Mais outre qu'en calculant ainsi, il faudroit faire la même déduction dans les différentes dates de cette époque, on demande encore pourquoi le Parlement de Paris, plus frappé de la contagion que de sa nouveauté, se contentoit alors de l'appeller grosse vérole ? Pourquoi, presque en même-tems, fut promulguée une Loi de Jacques IV, Roi d'Ecosse, à l'occasion de la maladie vénérienne ? Pour-

quoi pre; si e l'avoit remarqué Fracastor, &
 comme ^{utôt} démontré M. Sanchez, au même
 instant qu'on s'apperçut de cette contagion en
 Italie, on la vit aussi se manifester en France,
 en Allemagne, & dans tous les Pays du Nord?
 Enfin, pourquoi s'est-elle montrée aussi promp-
 tement en Afrique & en Asie qu'en Europe?
 Mais qu'est-il besoin de toutes ces preuves?
 Il est aujourd'hui démontré, par la véritable
 époque du retour de Colomb, qu'aucun sol-
 dat de la seconde expédition n'a pu servir dans
 l'armée de Gonfalo Fernandès *Cordoa*; que le
 mal vénérien s'étant répandu au plus tard en
 1494, il étoit impossible à ces mêmes soldats
 de l'avoir communiqué en 1496 qu'ils furent
 de retour, & même en 1495. Il seroit d'ailleurs
 bien étonnant que des Soldats vérolés, ayant
 pris la maladie à Saint-Domingue, après avoir
 essuyé les rigueurs de la traversée, sans secours
 pour un mal contre lequel on n'en connois-
 soit point encore, & par conséquent aban-
 donnés des Médecins, & chassés de la société
comme de puants cadavres (c'est le tableau
 des vérolés de ce tems), eussent pu s'embar-
 quer de nouveau pour aller soutenir les fati-
 gues de la guerre dans l'Italie. Je n'insiste

rai pas plus long-tems sur ces raisons présentées par M. Sanchez avec autant de force que de clarté. Je renvoie le Lecteur à l'excellent Ouvrage de ce Médecin, dans lequel il est démontré, par les recherches les plus exactes, & par la foule d'anachronismes justement reprochés aux auteurs de l'opinion contraire, que *la vérole n'a point été apportée en Europe de l'Amérique.*

§. II.

Preuves de l'ancienneté du Mal Vénérien.

CETTE opinion une fois détruite, les preuves de l'ancienneté du mal vénérien, combattues par M. Astruc, se réalisent & prennent d'autant plus de force, qu'on trouve même dans l'Ouvrage de cet Auteur, des raisons suffisantes pour les appuyer. Selon Guillaume Beckett, quelques siècles avant l'année 1494 la gonorrhée virulente étoit connue en Angleterre. Jean Arden, Chirurgien du quatorzième siècle, s'étend beaucoup sur l'arsure, c'est-à-dire, la chaleur interne avec l'*excoriation* de l'uretre. En 1430, il fut fait à Londres des reglemens pour les lieux de débauche, dans lesquels il est parlé des personnes qui gar-

dent les femmes attaquées d'une maladie détestable, & qui défendent expressément de souffrir dans cette maison aucune femme infectée de l'arsure. Il est fait mention de la même maladie dans des recueils de Médecine écrits vers l'an 1390 & 1440. Les mots *burning* ou *brenning*, arsure, se trouvent chez les Historiens de la Grande-Bretagne.

Voilà des preuves bien fortes de l'existence du virus vénérien. A la vérité l'Auteur qui les combat, prétend que ces accidens sont causés par la lepre : pour cela il avance deux faits, dont l'un paroît contredit par ses propres paroles, & l'autre n'est appuyé que sur des conjectures faciles à détruire. *La lepre*, dit-il, *est contagieuse*; *l'arsure* n'est qu'un *symptome de lepre*, que les femmes gagnoient avec les lépreux, & qu'elles communiquoient à d'autres. Il est évident, poursuit M. Astruc, » que la » lepre se communiquoit d'une personne infectée, à une personne saine, non-seulement en » vivant & demeurant ensemble, mais sur- » tout par l'acte vénérien ». J'aime mieux croire M. Astruc, quand il dit, page 26 du même Volume, » que l'éléphantiasis se contractoit » sans aucune contagion, mais le plus souvent

» par le mauvais régime seulement ; & qu'il est
» certain , au contraire , que la vérole n'est
» jamais produite par le vice du régime , mais
» qu'elle se communique & se répand par la
» seule contagion «.

Ce n'est point sans peine que je vois un homme célèbre avancer ainsi deux opinions si opposées. Le respect dû à la mémoire de M. Astruc m'auroit même fait taire cette contradiction. Mais plus le sentiment de ce Médecin a entraîné de suffrages , plus j'ai eu devoir insister sur les raisons qui me font embrasser un sentiment différent.

Puis donc que , de l'aveu même de cet Auteur , l'éléphantiasis se contractoit sans aucune contagion , mais le plus souvent par le mauvais régime seulement ; vérité que M. Raymond , Médecin de Marseille , a mise dans le plus grand jour ; il me fera permis encore de ne plus croire , avec M. Astruc , » que la lepre , autrefois fréquente en Angleterre , de même que dans » le reste de l'Europe , n'étoit pas seulement » contagieuse pour ceux avec qui les lépreux » vivoient , mais même pour ceux qui les fréquentoient , ni que par conséquent la lepre » a dû se communiquer par le commerce vé-

» nérien , qui est le plus intime des contacts «. Forestius , Paulmier , Paré , Fernel , Valescus de Tarenta , cités par cet Auteur , ne lui sont pas plus favorables ; je n'en excepte pas même Gordon qui , de tous , s'explique le plus formellement. Il dit , il est vrai , qu'une Comtesse , qui passoit pour lépreuse , donna la lepre à un Bachelier qui coucha avec elle : mais donner la lepre , & donner l'excoriation & l'inflammation de l'uretre , sont deux choses bien différentes. D'ailleurs , au seul rapport de Gordon , on voit qu'il ne parle que sur le témoignage d'autrui ; *une Comtesse qui passoit pour lépreuse.*

Envain je parcours les autres autorités par lesquelles M. Astruc prétend prouver que pour avoir couché avec les lépreuses , les parties génitales de ceux qui s'y étoient exposés se trouvoient affectées de phlogose , d'inflammation , & d'exulcération. Théodoric , le premier cité , dit seulement que celui qui couche avec une femme qui a eu affaire avec un lépreux , est attaqué de cette maladie. Ces accidens , selon le même Auteur , sont détaillés dans un manuscrit intitulé , *Rogerina*. M. Astruc s'étend beaucoup sur le nom de l'Ecrivain , sans rapporter un seul mot de l'ouvrage. Nous n'en apprenons

pas davantage de Gilbert , Médecin Anglois. Barthelmi , communément appellés Glandeville , copiste de Gilbert , parle des dangers qui menacent ceux qui ont commercé avec une femme dont un lépreux a eu récemment la jouissance. Jean de Gaddesden dit que celui qui a couché avec une femme à la quelle un lépreux a eu affaire , ressent des piquures entre *la chair & le cuir* ; (ce que M. Astruc croit être entre *le gland & le prépuce*) (a). Enfin Jean Mannard assure que ceux qui ont commercé avec une femme , laquelle a eu affaire un peu auparavant avec un lépreux , gagnent quelquefois la lepre ou d'autres maladies plus considérables. Quelles sont ces maladies ? Les Auteurs ne le disent pas , puisque M. Astruc , le plus intéressé à l'apprendre , n'en fait aucune mention. Cependant , *par-là* , selon ce Médecin , on peut facilement expliquer les autorités rapportées par Beckett.

Imbu de cette opinion , l'Auteur cité prétend encore que » tout le tems que la lepre ré-
» gna , il y eut une maladie que la prostitution

(a) Gaddesden dit encore qu'on a froid entre *cuir & chair* ; croira-t-on que c'est entre le gland & le prépuce ?

» pouvoit procurer aux courtisanes , & que les
» courtisanes pouvoient communiquer aux dé-
» bauchés , qui a dû être fréquente autrefois ,
» mais qui depuis long tems a disparu avec la
» lepre même dont *elle étoit un symptome* ; que
» les femmes lépreuses , ou qui avoient eu af-
» faire peu de tems auparavant avec les lépreux ,
» pouvoient causer , dans les parties génitales ,
» la phlogose , l'inflammation , l'éréfipelle ,
» l'exulcération , les phlyctaines , les crévasses ,
» &c. « Quelques raisons que j'eusse de révoquer
en doute ces assertions , je n'oserois pourtant
le faire , par déférence à l'opinion de M. Af-
truc , s'il ne m'en fournissoit lui-même le
moyen , en assurant , dans le même Ouvrage ,
qu'on *ne trouvera jamais* , dans la lepre , des
gonorrhées , des chancres au gland , &c. *qu'on*
ne verra jamais , dans les lépreux , que les parties
génitales soient plus mal affectées que les autres par-
ties du corps ; enfin en convenant avec Dulaurens
que la lepre ne commence jamais par les parties
honteuses.

La non existence de la gonorrhée , au com-
mencement de l'apparition de la maladie vé-
nérienne , est le second fait sur lequel M. Af-
truc se fonde ; mais le silence des premiers Au-

teurs sur ce symptome , n'est pas une preuve de sa nouveauté. Je demande aux Médecins si l'on conçoit que l'excoriation de l'uretre puisse se faire sans douleur , sans inflammation ? si la suppuration & l'écoulement d'une matiere purulente ne doivent pas en être la suite ? Or ceux qui ont parlé de l'arsure , & qui la définissoient une excoriation du canal de l'uretre , n'ont point fait mention de cet écoulement ; ce qui fait voir que ce symptome a dû exister sans qu'on l'ait décrit : ce qui démontre enfin combien peu sont fondées les conjectures qu'on tire du silence des Auteurs.

§. III.

Nouvelles preuves de l'ancienneté du Mal Vénérien.

QUOIQUE mon objet ne fût pas d'abord de suivre en détail l'Ouvrage de M. Astruc , ce que j'en ai dit m'engage à examiner plus particulièrement encore les motifs sur lesquels son opinion est fondée.

Le premier est tiré du silence *des Médecins qui ont fleuri du tems d'Hippocrate , c'est-à-dire , dès la naissance de la Médecine , dans les Ecrits*

desquels, selon M. Astruc, on ne trouve pas un seul mot qui puisse, en aucune maniere, convenir au mal vénérien; au lieu que depuis deux siecles & demi environ que la vérole a paru en Europe, on a mis au jour plus de deux cens Traités sur cette matiere. Il est cependant sûr que » presque tous » les Médecins, dès le premier tems de la Médecine, ont parlé amplement de l'abcès, de » l'ulcere, du cancer, de la pourriture, de la » gangrene des parties génitales (a) «. Voila certainement quelque chose de plus qu'un seul mot; & si l'on voit vers la fin du quinzieme siecle les Auteurs s'empresser d'écrire sur cette maladie, c'est moins à la nouveauté du mal qu'il faut attribuer cet empressement, qu'à la révolution qui se faisoit alors dans les Lettres. La maladie vénérienne n'est pas la seule sur laquelle on se soit avisé d'écrire alors plus qu' auparavant, & à laquelle on ait donné un nom particulier. La colique des peintres, connue des Anciens, a eu ce même sort (b); la lepre est également de ce nombre. Pour peu qu'on réfléchisse sur ce qui s'est passé à l'égard

(a) Astruc, Traité des Maladies Vénériennes, Tom. I.

(b) Voyez mes Recherches sur cette Maladie, à la suite des Conjectures sur l'Electricité Médicale.

de cette dernière calamité , on ne fera plus surpris de l'étonnement des Auteurs sur la maladie vénérienne. La lepre existoit en France long-tems avant l'expédition des Croisades ; c'est un fait qui ne sauroit être aujourd'hui contesté. Cependant combien n'a-t-on pas écrit depuis sur cette matière ? n'a-t-on pas dit qu'elle ne s'étoit communiquée à l'Europe que dans le douzième siècle ? n'a-t-on pas fait dépendre la cessation de la séparation exacte & rigoureuse des lépreux avec les personnes saines , tandis que rien n'est plus faux ? Je ne veux , pour le démontrer , que le témoignage de M. Astruc. » Parmi les lépreux , dit ce Médecin , il s'en trouvoit plusieurs qui n'avoient pas été examinés , ou qui l'avoient été mal , & à qui , par conséquent , il n'étoit pas défendu de fréquenter les personnes saines ; d'ailleurs entre ceux qu'on avoit renfermés dans des endroits particuliers , il y en avoit plusieurs que l'on gardoit avec moins de rigueur , & auxquels on permettoit quelquefois de sortir (a) ».

(a) Je fais bien , dit ailleurs M. Astruc , que les Loix interdissoient aux lépreux tout commerce avec le reste

Le deuxieme motif est tiré du silence des anciens Historiens , qui ne font mention de quⁱ que ce soit attaqué d'une maladie contractée par l'usage des femmes. Le Lecteur me dispensera de faire des recherches pour prouver le contraire. Je les puise dans l'ouvrage même de M. Astruc. Pallade , dans son Histoire Lausique , Vie 32 , raconte qu'un homme nommé Eron , qui avoit eu affaire à une Comédienne , fut attaqué d'un charbon au gland de la verge , & qu'il en fut malade pendant six mois à un tel point que ses parties en tomberent d'elles mêmes. Les Stoiciens , au rapport de Cicéron , reprochoient à Epicure la difficulté d'uriner , occasionnée par une honteuse intempérance. L'Historien de la famille des Carrares , dit qu'Uber-

des hommes ; mais je ne pense pas que ces sortes de Loix fussent nulle part observées avec tant d'exactitude , que les lépreux ne pussent quelquefois sortir contre les défenses , & se glisser en secret dans les mauvais lieux. Voilà de quoi renverser le chimérique projet de ceux qui vouloient détruire la petite vérole par la séparation rigoureuse des variolés d'avec les personnes saines. Voyez l'Histoire de l'Eléphantiasis , & mon Mémoire sur l'impossibilité d'anéantir cette dernière maladie.

Un VII^e de nom , mourut d'un mal invétéré qu'il avoit contracté aux parties honteuses par l'excès de son *libertinage avec les femmes*. Thomas Gascogne , Chancelier de l'Université d'Oxford , avoit connu plusieurs hommes morts de la putréfaction des *parties génitales* & de leur corps , laquelle corruption & pourriture , de leur aveu , leur avoit été causée pour avoir eu un *commerce charnel* avec des femmes , & cite expressément l'exemple de Jean de Gaunt , mort d'une semblable pourriture de *ses parties naturelles* & de son corps , produite par la *fréquentation des femmes* ; ainsi que du sieur Will , mort d'une pareille putréfaction de *ses parties génitales* , causée par la *conjonction charnelle avec des femmes*. Parmi les Poëtes , Perse faisant un reproche honteux , dit , *Ille in venerem putret*. Le *turpis morbus* des Eunuques de Cléopatre , dont Horace fait mention , paroît venir de la même cause , puisque de l'aveu de M. Astruc , ces Eunuques se comportoient en hommes parmi les femmes , & en femmes parmi les hommes. Les crêtes , reprochées par Juvenal , & les fics qui ont prêté à la satyre & aux railleries de Martial , étoient le fruit du même vice , puis-

que la critique de ces deux Poëtes , toujours suivant M. Astruc , tombe sur des mœurs très abominables & très criminelles.

On sent bien après cela à quoi se réduit la troisieme preuve tirée du silence des Poëtes ; puisque Perse , Juvenal , Martial , Horace se sont si bien expliqués. De là on voit encore comment il faut entendre ce passage de Lucrece :

*Ibat (morbus) & in partes genitales corporis ipsas ;
Et graviter partim metuentes limina lethi
Vivebant ferro privati parte virili.*

Le Poëte de la Ville d'Ascoli , Pacificus Maximus , dans ses Œuvres publiées pour la premiere fois en 1489 , acheve de détruire cette troisieme preuve (a).

Je ne dirai rien sur la quatrieme , tirée de la différence des noms donnés à la vérole. M. Astruc , il est vrai , la croit la plus forte. Je la regarde au contraire d'un œil bien différent. Ceux qui appelloient la vérole le mal de Saint Job , font assez voir qu'ils croyoient cette ma-

(a) Voyez l'Ouvrage de M. Sanchez.

Maladie très ancienne. On alloit à S. Ment en Bretagne pour guérir de la lepre & de la galle : on confondoit par conséquent cette maladie avec les précédentes , ou du moins on la regardoit comme une espece ; aussi l'appelloit-on mal de S. Sement. Et puisqu'il est vrai que le nom de mal françois avoit en quelque façon prévalu , au lieu qu'à peine trouve-t-on quelques Afriquains qui l'aient appelée mal Espagnol ; c'est une preuve qu'elle n'a pas été communiquée par cette derniere nation, à qui on n'eut point manqué de l'attribuer, si la chose se fût passée comme on le dit.

Mais qu'est-il besoin de ces fuites recherches ? Guillaume de Salicet décrit l'abcès de l'aîne , le bubon causé par une corruption dans la verge , pour avoir eu affaire à une femme mal-propre. Le même Auteur traite des pustules blanches ou rouges , de la dartre miliaire , de la crevasse , & des corruptions occasionnées par le commerce avec une femme sale ou avec une femme publique. Lanfranc donne un Traité particulier des fics , des chancres , & de l'ulcere de la verge , provenans d'une conjonction charnelle avec une femme sale , ou qui auroit eu affaire récemment à un

homme attaqué de pareille maladie. Gordon dans son *Lilium Medicinæ*, faisant un Chapitre exprès, *De Passionibus Virgæ*, dit que ces maladies sont en grand nombre, comme les abcès, les ulcères, les chancres, le gonflement, la douleur, la demangeaison, & cite la conjonction charnelle avec une femme dont la matrice est impure, comme une des causes de cet accident. Gaddesden parle des mêmes maladies, *De causa Ulcerum Virgæ*, & les fait découler de la même source. Guy de Chauliac, dans sa grande Chirurgie, fait expressément mention de l'arsure de la verge, qui vient pour avoir couché avec une femme sale. Vallescus de Taranta, dans un Chapitre particulier, *De Ulceribus & Pustulis Virgæ*, accuse encore le commerce avec une femme sale. Pierre d'Argelata traite séparément des pustules qui viennent à la verge, par le commerce avec une femme sale, & dit que les répercussifs de l'humeur qu'elles rendent, occasionnent le bubon dans l'aine. Enfin Jean Ardern fait mention du phimosis, du paraphimosis, des carnosités de l'uretre, des poulains.

Est-il possible, à ces traits, de ne pas reconnoître la maladie vénérienne ? mais le plus
jeune

Jeune de tous ces Auteurs a écrit en 1470. La déférence pour l'opinion d'un homme célèbre n'empêchera donc pas de ne point croire , avec M. Astruc , qu'*avant l'époque de la maladie vénérienne , on ne trouve pas un seul mot qui puisse en aucune manière convenir au mal vénérien.*

Forcé par tant d'exemples , ce Savant convient de la réalité de ces affections : mais parcequ'avec le commerce impur , les Auteurs ont quelquefois indiqué d'autres causes ; parceque ces mêmes Auteurs n'ont pas écrit à ce sujet des épais volumes ; parcequ'enfin ils paroissent avoir ignoré la nature du mal & le véritable spécifique pour le combattre , il s'ensuit , selon M. Astruc , que tous ces symptômes *n'étoient que des excoriations superficielles que l'on nomme communement échauffaisons.* Les ulcères à la verge , l'écoulement purulent dont la répercussion cause le poulain , les dartres , les pustules miliaires , les crevasse ne sont que de simples échauffaisons ! Qui pourra le croire ? Au reste , ajoute M. Astruc , „ de quelque nature qu'aient été ces accidents , il est certain „ qu'ils ne venoient pas de cause vérolique , „ mais d'une autre cause commune quelle „ qu'elle fût. Car personne n'oseroit soutenir

» que les ulcères de la verge n'arrivent ja-
» mais sans virus vénérien , puisque l'expé-
» rience prouve le contraire , de même que le
» témoignage des Médecins ». Qu'il me soit
permis d'observer que ce témoignage , toujours
dicté par la bonne foi , peut cependant devenir
suspect par l'infidélité du rapport des malades ,
qui , souvent , déguisent la vérité lorsqu'il s'agit
de déclarer la manière dont ils ont contracté la
maladie vénérienne. Quant à l'expérience , je res-
pecte celle de M. Astruc , mais je craindrois pour
la réputation d'un Médecin , qui voyant les par-
ties génitales affectées , apporteroit cette mê-
me expérience pour écarter le soupçon de vé-
role. Avant la prétendue époque de cette con-
tagion on cherchoit d'autres causes ; aujour-
d'hui on ne s'y trompe pas. Les accidents causés
par la mal - propreté guérissent d'eux - mêmes.
On n'observe jamais le poulain , regardé pour
lors comme vénérien , & toujours remarqué
par les Auteurs cités , comme se manifestant
tantôt seul , tantôt à la suite d'un traitement
mal administré.

Quant à la prompte disparition de quelques-
uns de ces accidents , je ne crois pas que M.
Astruc ait voulu faire entendre qu'il étoit im-

possible de faire disparoître ceux de la vérole. J'en atteste tous ceux qui traitent des maladies vénériennes , & même les malades qui , dans peu de jours , ont vu disparoître leurs accidents sans le secours d'aucun remede. Les Praticiens savent que le virus peut se déclarer de nouveau dans la suite , & prendre alors une forme différente : c'est sans doute ce changement qui faisoit une nouvelle maladie pour les Auteurs cités.

Au reste , qu'importe que les anciens Médecins aient connu , ou qu'ils aient ignoré la vraie cause & le véritable traitement de la vérole ? Le temps & l'observation nous ont peut-être plus instruits sur ces deux objets ; mais la maladie n'en existoit pas moins , puisqu'ils l'ont décrite. En effet , si l'ignorance de la cause de cette contagion , la légèreté & l'insuffisance du traitement suffisoient seuls pour prouver sa non existence , il faudroit nier qu'elle a été connue des premiers Auteurs cités par M. Astruc ; puisque de son aveu , ignorant alors l'efficacité du mercure , étant encore moins instruits de la véritable cause du mal vénérien , ils employoient des remedes insuffisans pour le détruire , & pouissoient la superstition

jusqu'à en accuser l'influence des astres, & à croire qu'on pouvoit gagner ce mal par des moyens encore plus ridicules.

D'après toutes ces raisons, au lieu de rejeter l'exemple d'Apion, lequel attaqué d'un ulcère à la verge, mourut dans de grandes douleurs après avoir vu tomber ses parties en pourriture; loin de ne pas admettre comme vérolique la maladie d'Hérode, ce Prince adonné à la débauche des femmes, qui fut consumé par le marasme de tout le corps, & par la putréfaction des parties génitales; de rejeter enfin l'autorité d'Eusebe sur la mort de Maximilien, causée par un abcès & par un ulcère aux parties; ainsi que celle de Pline le jeune, au rapport duquel un homme étoit attaqué d'ulcères aux environs des parties honteuses, lesquelles par la longueur du traitement, tomboient en pourriture, je crois devoir reconnoître à ces traits les signes caractéristiques de la vérole, plutôt que des échauffaisons, ou des affections des parties génitales qui ne se rencontrent plus, depuis que la maladie vénérienne est mieux connue. Et dès-lors, faisant rentrer Flavie Joseph, Eusebe, & Pline dans la classe des Historiens qui ont traité de la maladie vénérienne, je for-

tifie de plus en plus la contradictoire de la deuxième preuve apportée par M. Astruc.

Un dernier argument contre l'opinion de ce Savant, c'est la diminution des symptomes de la vérole, depuis l'époque fixée. Comme les mêmes causes subsistent à Saint-Domingue, que les maladies qui infestoient cette Isle du temps de Christophe Colomb y regnent encore, & que les Européens qui en reviennent en sont également attaqués, on devroit remarquer sur quelqu'un d'eux les signes du mal vénérien avec la même violence qu'ils avoient dans le commencement du mal. C'est cependant ce qu'on n'observe pas. D'ailleurs, si cela étoit, comment la même cause augmentée par une plus grande communication, n'entretiendrait-elle pas la contagion dans sa première force? Pourquoi la verrions-nous diminuer d'une manière sensible? A moins qu'on ne prétende que, semblable à toutes les maladies contagieuses, la vérole qui a commencé dans les Isles par des causes particulières, va aujourd'hui en décroissant en Amérique. Mais alors il resteroit encore une question à résoudre. Pourquoi les Espagnols ont-ils choisi précisément le temps où cette maladie commençoit,

pour arriver à Saint-Domingue ? Pourquoi les endémies des différents Ports des autres Pays, telles que celles qui sont si connues sur la Côte d'Afrique, ne diminuent-elles pas de même ? Pourquoi enfin les autres maladies de Saint-Domingue conservent-elles encore toute leur fureur ?

On vient ensuite dire que l'Isle qui a donné le mal en a fourni le remède. Cet argument paroît si peu concluant, que suivant même le célèbre Auteur qui le propose, on a employé le mercure avant les bois sudorifiques ; que ce minéral n'a été rejeté qu'à cause de quelques accidents dépendants d'une mauvaise administration ; que mieux instruits dans la suite & plus prudents, les Médecins l'ont adopté de nouveau par préférence aux bois sudorifiques, dont l'insuffisance a été généralement reconnue. C'est comme si l'on disoit que les fièvres d'accès viennent du Pérou, parcequ'il croît dans ces contrées un arbre dont l'écorce est le plus puissant remède contre ces fièvres.

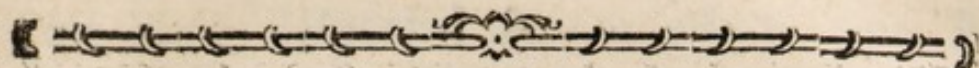
S'il m'est donc permis de dire ce que je pense sur l'origine du mal vénérien, je crois qu'il prend sa source dans la fréquente communication de plusieurs hommes avec une femme

mal-propre ; que ce virus a infecté la terre dans tous les temps , mais plus particulièrement encore lorsque manquant de lumières & de secours pour les combattre , les hommes en sont devenus la victime. Ainsi le Peuple Juif dans l'oppression a dû y être plus sujet ; c'est pourquoi les Livres saints nous fournissent des exemples de cette maladie. La peste d'Athènes , dont parle Thucydide , paroît avoir été moins une peste que la vérole. Je regarde encore comme tel le mal des femmes , dont on dit que les Scythes furent punis par Vénus. Les exemples nombreux des maux des parties génitales , rapportés dans tous les temps par les Historiens & par les Poëtes , dépendent de la même cause. Ces mêmes maladies que les Arabes croyoient appartenir à la lepre , le phimosis , le paraphimosis , les excoriations , les ulcères , tous accidents décrits d'abord par les Médecins Grecs , & mentionnés ensuite par ceux du quatorzième & du commencement du quinzième siècle , ne regardent pas d'autre contagion. Je n'en excepte pas la maladie des chiens dans laquelle les organes de la génération sont si gravement affectés. Après les raisons que je viens de rapporter , on me pardonnera de

ne pas me rendre à l'interprétation que M. Astruc a donné à ce dernier mal.

La maladie vénérienne étoit donc commune en Europe avant l'arrivée de Christophe Colomb. Il en est vraisemblablement de la vérole comme de la lepre ; ce sont des affections chroniques , que l'abondance , le bon régime , la propreté des hommes , la police des Etats , la joie des Peuples , & la culture des terres pallient jusqu'à un certain point ; mais que l'intempérie des saisons , les guerres , les famines , & les autres calamités publiques font ordinairement reparoître avec la barbarie qui les suit.





CHAPITRE III.

Du Traitement de la Vérole en général , & particulièrement des Sudorifiques.

ON peut réduire à deux classes les principaux traitements imaginés jusqu'à présent pour combattre le mal vénérien ; dans l'une , on s'est contenté de l'attaquer par le secours des végétaux ; dans l'autre on a eu recours au mercure en l'employant tantôt à l'extérieur , tantôt à l'intérieur. Quoique l'usage des sudorifiques végétaux ait été introduit après l'administration de ce minéral , cependant pour donner plus d'ordre à ces Recherches , je commencerai par l'examiner le premier.



§. I.

Les accidents causés par le Mercure ont fait recourir aux Sudorifiques. Maniere d'administrer ce secours.

IMBUS du préjugé des Anciens , qui regardoient le vif-argent comme un poison , & rebutés par les infortunes auxquelles la mauvaise administration du mercure avoit donné lieu vers le commencement du seizieme siecle , les Médecins imaginerent d'employer les sudorifiques. L'idée de l'épaississement de la lymphe , dans la vérole , avoit prévalu : il s'agissoit de diviser cette lymphe épaissie , de combattre sur-tout des vices cutanés à la suite d'une vérole négligée ou mal guérie , contre lesquels les atténuants & les sudorifiques paroissent devoir être utiles. Voilà quelle en fut la premiere indication , le gayac , la squine , la falsepareille , le sassafras , furent successivement employés.

Dans cette vue on gorgeoit le malade d'une forte décoction de gayac , ou de tout autre bois sudorifique ; & le plaçant ensuite dans une chambre chaude bien close , on le faisoit suer pendant trois ou quatre heures ;

au bout desquelles l'ayant essuyé , on lui administroit un repas léger , mais restaurant , dans lequel il buvoit l'eau bouillie sur le marc de la premiere décoction *le bochet* ; après quoi on commençoit une seconde fois cette manœuvre. Ce traitement duroit trente à quarante jours. Dans les intervalles on purgeoit une ou deux fois le malade , qui , dit-on , étoit alors guéri de la vérole. Hutten faisoit asseoir les malades sur un fauteuil , au dessous duquel il plaçoit une lampe à l'esprit-de-vin ; il exigeoit qu'on les enveloppât dans cette fumée , & c'est ainsi qu'il forçoit les sueurs de sortir.

S'il faut en croire les Instituteurs de cette méthode , elle ne manqua pas de succès. On les voit d'abord s'en applaudir ; cependant après avoir essayé de tous les sudorifiques végétaux , ils furent obligés d'en revenir au mercure ; preuve évidente de l'insuffisance de ce secours. Les Médecins n'ont jamais trop compté sur des sueurs forcées ; celles qu'excite l'effet paisible d'un remède , ou que la Nature a coutume de provoquer , sont au contraire très-utiles. Elles different en cela d'une évacuation qu'on ne doit qu'à des moyens violents , qu'il est pos-

si-
sible de déterminer par les mêmes causes , tant
en santé qu'en maladie , & que la vapeur
seule de l'esprit-de-vin produit sans le secours
du gayac. Sans disconvenir du soulagement
momentané que les sueurs forcées procurent ;
je n'ai pas pour elles cette confiance qu'a-
près Hutten , Boerhaave & quelques au-
tres Auteurs leur ont accordée. Première-
ment , parceque j'ai vu plusieurs malades
traités par un empirique suivant la méthode
de Hutten , qui , guéris en apparence , ont bien-
tôt rechûté. Secondement , parceque les gué-
risons dont parle Boerhaave , & sur lesquelles
il se fonde , sont contredites par M. Astruc ,
qui a été obligé de traiter autrement ceux
que le Professeur de Leyde croyoit guéris.
Troisièmement , enfin , parceque Hutten lui-
même , comme le remarque encore M. Astruc ,
est mort de la maladie vénérienne , & que
la plupart de ceux qui se sont dit guéris de
cette contagion , n'assurent avoir obtenu leur
guérison que sur les lieux mêmes où croissent
les bois dont ils vantent si fort les bons effets :
témoignages venus de trop loin pour n'être
pas légitimement suspectés.

D'ailleurs , quels sont les cas où les sudo-

riques feroient profitables ? Ce ne pourroit être que lorsque le mercure manque son effet. Mais aujourd'hui que l'art de manier ce minéral est poussé si loin ; aujourd'hui que , sachant mieux employer le sublimé , les Médecins trouvent dans ce sel mercuriel un si puissant sudorifique , qui voudroit avoir recours à une méthode longue , ennuyeuse , incertaine , & qui jette souvent le malade dans le marasme , & dans la consommation ?

§. I I.

Inutilité des Sudorifiques , même contre les autres Maladies.

M. Astruc conseille les bois sudorifiques dans les véroles compliquées avec le scorbut & les écrouelles ; Boerhaave , qui en étend encore plus l'usage , veut qu'on les donne contre les véroles qui ont résisté au mercure. J'ai dit que le préjugé de l'épaississement de la lympe & la nécessité de l'atténuer avoient donné lieu à l'usage des bois dans le premier cas : l'impossibilité que Boerhaave supposoit au vif-argent de pénétrer dans les endroits qui resteroient infectés du virus , a fourni la seconde

indication ; & voilà comme l'opinion prête souvent des qualités aux remedes , comme plus souvent encore les hypotheses dirigent les vues de pratique. Ce n'est pas après le traitement mercuriel qu'il faut avoir recours aux anti-scorbutiques dans les véroles compliquées ; il convient plutôt , la violence des symptomes vénériens une fois suspendue , de combattre d'abord le scorbut , & de passer ensuite au traitement de la vérole , que le mercure ne manque point alors de guérir. Dans ce cas il est d'autres anti-scorbutiques d'une efficacité supérieure à celle du gayac & des autres bois.

Je ne fais même pas où on a puisé cette idée. La matiere médicale est chargée d'une foule de remedes de cette espece , dont l'efficacité n'a de fondement que dans le préjugé qu'on s'en est formé. Mais il n'est aucune classe de médicaments plus douteux que celle des fudorifiques ; souvent on obtient le même effet de l'eau tiede prise en abondance : & c'est vraisemblablement ainsi qu'on a forcé cette évacuation chez les malades qu'on gorgeoit de gayac. Une fois la sueur commencée , en fournissant toujours beaucoup de liquide , surtout ayant soin de l'entretenir par le poids des

couvertures , pour peu que l'intention du malade réponde à celle du Médecin , il ne sera pas difficile d'obtenir l'effet désiré. J'avance ce fait avec d'autant plus de certitude que j'ai vu la même évacuation produite par la seule vapeur de l'esprit-de-vin sans le secours d'aucune sorte de boisson. On a d'ailleurs plusieurs exemples de personnes que l'imagination seule , & un appareil mystérieux ont émues au point d'exciter les sueurs les plus abondantes.

A l'égard du défaut d'activité qu'on suppose au mercure , qui peut ne pas sentir le faux de cette opinion ? Quoi , lorsque le mercure excite des sueurs aussi copieuses que celles qu'on provoque par les sudorifiques végétaux , lorsqu'il détruit chaque jour des caries , des exostoses , & des symptomes non moins opiniâtres , pour une fois ou deux qu'il ne produira point cet effet , on se permettra de lui supposer une impossibilité réelle de pénétrer dans les derniers replis du corps ?

Quoi qu'en puisse dire un Auteur moderne , peut-être trop facile à croire ce qui favorise ses préjugés , & certainement trop sévère à rejeter les moyens qui s'opposent à ses vues , le traitement par les sudorifiques doit être rejeté ;

si ce traitement a pu guérir dans les Antilles où croît le gayac , & dans les Pays d'où les autres bois nous sont apportés , il faut renvoyer dans ces climats ceux qui y auroient encore quelque confiance ; ou bien si on se permet de l'administrer , ce ne peut être que pour exciter la sueur de quelque partie : le corps entier ne doit jamais être mis à cette pénible épreuve , de laquelle il a toujours résulté peu de bien & beaucoup de mal.

Que penser après cela de ces prétendus spécifiques sans mercure , tirés du regne végétal , dont le nom imaginé par la cupidité en a imposé à tant de personnes ? Il s'en faut bien que le succès de ces méthodes soit dû à l'énergie des antivénériens végétaux ; il seroit peut-être encore plus ridicule de croire avec quelques-uns , que ces principes ne sont qu'un extrait des principes des bois , bien concentrés. Tel se vante de guérir la vérole sans mercure qui seroit bientôt forcé d'avouer le contraire , s'il lui falloit publier son véritable secret. Il est facile d'accuser un autre remède , il est peut-être encore possible de surprendre la vigilance des personnes respectables dont on recherche l'aveu ; mais peuvent-elles ces personnes voir
quelles

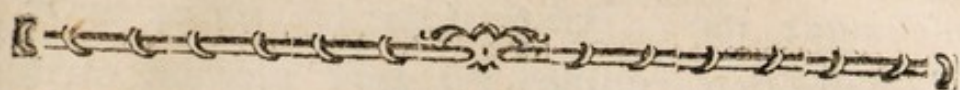
Quelles sont au fond les préparations employées ? Il est certain tour de main, certain élixir, certaines gouttes versées adroitement dans une boisson supposée, qui dévoileroient bientôt l'astuce du Charlatan, s'il étoit possible d'éclairer ses démarches, & de les suivre de plus près (a).

Je conclus donc que les sudorifiques auxquels on n'associe point le mercure, ne peuvent guérir au plus que de légères véroles ; que les observations contraires sont rares & douteuses ; enfin j'ose avancer que ceux qui se vantent d'avoir détruit par ce moyen le mal vénérien sans retour, en ont grossièrement imposé. Et comme le mercure est de tous les antivénériens le plus sûr, le mieux connu, le vrai spécifique ; que les ennemis de ce traitement ne décrient le vif-argent que pour favoriser un préjugé dénué de preuves ; ce préjugé une fois détruit, comme je me propose de le faire, le parti le plus certain & le plus sage, est de ne point s'écarter d'une

(a) Voyez la troisième des Lettres qui sont à la fin de l'Ouvrage.

méthode avouée par les grands Maîtres , &
dont l'observation la moins équivoque a conf-
tamment démontré l'efficacité.





C H A P I T R E IV.

*Du Mercure, de ses préparations, & de
leur usage*

LE mercure coulant, trop connu pour m'arrêter à le définir, peut-être allié avec le plomb ou avec le bismuth. Mais lorsqu'on a eu soin de le révivifier du cinabre, alors on est sûr de l'avoir dans toute sa pureté. Cependant on entend crier tous les jours contre ce minéral; tous les jours on voit des hommes avides de gain, favorisant le préjugé populaire, se vanter de posséder l'art de le dépouiller de ses principes hétérogènes; ou bien affecter de lui substituer d'autres remèdes dans lesquels ils ne cessent de répéter qu'il n'entre point de mercure. On vient de voir ce qu'il faut penser de ces remèdes, il en est de même de la purification du mercure. Ce minéral ne sauroit être plus sûr que lorsqu'on l'a revivifié du cinabre.

§. I.

Fausses appréhensions sur l'usage du Mercure.

LE préjugé qu'on essaie d'entretenir , est fondé sur la crainte où étoient les Anciens de son usage. Ils le croyoient capable par son poids de déchirer les entrailles , & par cette raison , le regardoient comme un véritable poison. L'expérience a suffisamment prouvé le contraire. Trop de fois on a donné le mercure coulant à des malades attaqués de passion iliaque ; trop de fois on l'a administré contre la vérole , sans inconvénient , pour qu'il soit encore permis de croire à cette ancienne erreur. Je ne vois pas quels avantages peuvent espérer ceux qui prétendent l'avoir dépouillé de principes hétérogenes. Le seul reproche à faire au vif-argent , c'est la salivation & le tremblement des membres. Mais si en l'administrant d'une manière graduée , on n'éprouve point cet accident ; si cette salivation est moins l'effet d'un délétère supposé , que du trop grand abord de l'humeur perspiratoire dans les couloirs salivaires ; qu'enfin de nouvelles

préparations de ce minéral , en ramenant cette humeur vers ses couloirs naturels, fassent disparaître cet accident, il seroit injuste d'en accuser le mercure.

Les tremblemens seroient donc les seuls griefs dont on pourroit se plaindre. En effet l'observation a prouvé que ceux qui travaillent aux mines, en sont attaqués. Les Ouvriers qui mettent les glaces au tain, ainsi que les Doreurs sur métal, & les Metteurs en œuvre, y sont sujets de même. Les gencives des uns & des autres se gonflent, les dents s'ébranlent & tombent enfin. Ils ont le visage pâle, & respirent avec peine : l'imbécillité, l'insensibilité, les vertiges, la paralysie, sont encore des maux qui, tôt ou tard, viennent les assiéger.

Mais comme on n'observe aucun de ces accidens dans l'administration intérieure du mercure, qu'ils ne se montrent gueres qu'à la suite du traitement extérieur par frictions, il est manifeste que c'est moins au mercure qu'il faut s'en prendre, qu'à une répercussion de transpiration. Ces malheurs n'arrivent jamais, lorsqu'une main habile administre ce minéral revivifié du cinabre ; ce n'est au plus que lors-

qu'on s'en sert sans cette préparation. Il est alors souvent chargé de plomb, &, par cet alliage, très capable de produire des effets dangereux.

A l'égard du principe destructeur dont on veut que le vif-argent soit composé, il est permis de ne pas y croire, jusqu'à ce que ce principe ait été démontré. Je n'exige point ici la manière dont on en dépouille le mercure, mais je desirerois connoître ce prétendu corps étranger & nuisible. Les partisans de cette purification feroient très embarrassés d'en prouver l'existence. Ils ne voudront pas sans doute parler d'un certain soufre arsenical connu d'eux seulement. Cette erreur, de peu de conséquence tant qu'elle n'a été adoptée que par les Alchimistes, ne seroit plus excusable aujourd'hui, & par les recherches que les Chymistes modernes ont faites depuis, & par la défiance qu'elle inspireroit contre un remède qui, par lui-même n'est point mal faisant.

Enfin pour achever de confondre les fauteurs de ces prétendues purifications, j'ose leur demander s'ils peuvent nier qu'on n'éprouve quelquefois, avec leur mercure préparé, des diarrhées, des salivations comme dans les au-

tres traitements ? j'en ai sous mes yeux plus d'un exemple. Ne sont-ils pas encore forcés de convenir que par l'usage du mercure tel qu'on a coutume de l'employer, on n'observe souvent aucun de ces accidents ? Leur préparation n'est donc point exempte des inconvéniens qu'ils reprochent au mercure non purifié selon leur méthode ? Et si sans ces précautions on peut les éviter, c'est la preuve la plus complète de l'inutilité de leur travail.

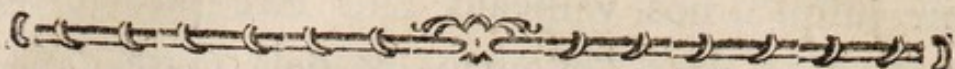
Qu'on ne s'y trompe pas, tous ces épouvantails ne sont imaginés que pour en imposer aux simples, & pour rebuter les personnes timides, en un mot pour faire valoir de prétendus secrets. En effet n'est-il pas ridicule de vouloir de nos jours purifier le mercure d'un prétendu soufre arsenical, puisque l'analyse chymique a prouvé que ce soufre étoit un être de raison ; puisqu'une fois revivifié du cinabre, le mercure est parvenu à son plus haut degré de dépuration ? N'est-il pas absurde de s'opiniâtrer à décrier ce minéral, lorsqu'on l'emploie avec tant de succès dans la Médecine ; lorsque des Médecins estimés ont cru le mercure capable de renouveler les humeurs ; que d'autres fournissent des exemples de mélancoliques guéris

par les frictions mercurielles ; lorsqu'enfin on fait journellement un si fréquent & si salutaire usage des pilules de Belloste , dont il est le principal ingrédient ? Le vif-argent est donc un grand remede , il peut produire des effets surprenans ; & si quelquefois il agit d'une maniere contraire , c'est moins au secours qu'il faut s'en prendre , qu'à la mauvaise façon de l'administrer. A cet égard il n'est aucun médicament si doux & si benin qu'on le suppose , qui , par quelque défaut d'administration , ne puisse devenir très nuisible.

Les Médecins , qui ont administré le mercure , ne se sont pas toujours accordés sur la voie par laquelle il falloit introduire ce minéral dans le corps humain , ni sur la forme qu'il convenoit de lui donner pour en favoriser l'introduction. Les uns l'ont incorporé dans des onguens , les autres l'ont réduit en vapeurs , d'autres l'ont administré intérieurement sous forme saline. On a donné le nom du traitement par *friction* au premier de ces procédés. Le second est celui de *fumigation*. J'appellerai le troisieme par *digestion* , parce que dans ce cas le vif-argent ne fauroit parve-

nir jusqu'à nos vaisseaux sans être préalablement reçu dans l'estomac, & delà porté dans le sang par les mêmes voies qui y conduisent le chyle.





CHAPITRE V.

Du Traitement par Friction.

LES frictions mercurielles employées contre les maladies de la peau, furent par analogie administrées contre les symptômes vénériens. Il est inutile de rappeler ici le tems auquel Berengarius Carpi, & plusieurs autres Médecins, avant & après lui, les mirent en vogue. Ces détails se trouvent au long dans l'Ouvrage de M. Astruc. On fait d'ailleurs que ce ne sont ni les dates, ni les époques, mais les faits qui peuvent répandre quelque jour dans la pratique de la Médecine. La seule circonstance remarquable dans cette administration, c'est qu'en attaquant plus ou moins fortement la cause intérieure du mal vénérien, presque tous employoient les moyens les plus actifs, pour déraciner les foyers extérieurs que le virus s'étoit ménagés dans les accidens qui le caractérisent.

§. I.

Traitement par Salivation.

L'USAGE du mercure, & sur-tout son application extérieure, ne tarderent pas de causer la salivation. Ce minéral ne fut pas toujours administré par des mains prudentes, & les précautions même les plus sûres en apparence, furent un foible rempart contre ce phénomène, tant qu'il fut nouveau pour les Observateurs. Loin d'arrêter la hardiesse de ceux qui employoient le mercure, ces accidens ne purent empêcher l'esprit de système de prévaloir ; bientôt l'évacuation salivaire redoutée d'abord, parut devoir être la boussole de la curation désirée. Ainsi tandis que les malades se plaignoient de la rigueur du traitement, & qu'ils couroient les plus grands dangers, le faux préjugé d'une marque certaine de guérison, rendit ceux qui les traitoient plus opiniâtres ; au point qu'on a vu presque tous les Ecrivains, même les plus célèbres, jusqu'à ces derniers tems décider pour cette méthode.

Les opinions, qui passent avec les années,

ont enfin fait place à l'observation qui ne passe jamais. L'expérience a démontré que le traitement par salivation est sujet à une foule d'inconvénients. Non-seulement on perd presque toujours l'effet du mercure en excitant la salivation souvent encore lorsqu'elle est trop abondante on court risque de voir succomber les malades sous les coups trop nombreux dont la tête est continuellement menacée : les moins à craindre sont toujours le décharnement des gencives, & la chute des dents. Il survient fréquemment des ulcères dans le palais & dans les narines, ulcères d'autant plus redoutables alors, qu'ils sont produits par le spécifique même qui servoit auparavant à les combattre.

Les grands abus qu'entraîne cette façon d'administrer le mercure ont fait prendre le parti de l'abandonner. Les Médecins de Montpellier, conduits par une expérience plus réfléchie, ont démontré que non-seulement la salivation étoit inutile, mais qu'elle pouvoit encore devenir contraire au succès du traitement. Cet avis a prévalu, depuis on ne fait gueres saliver que dans quelques Hôpitaux, d'où il seroit peut-être difficile de banir cet

usage. Si par hasard on rencontre ailleurs des personnes traitées par salivation, il faut les regarder comme autant de victimes de l'ignorance & du préjugé.

§. II.

Traitement par Extinction.

LA méthode par laquelle on a administré l'onguent mercuriel sans faire saliver, a été nommée *par extinction*; elle est décrite au long dans une foule d'Ouvrages connus. Je me contenterai de l'indiquer.

Lorsqu'on veut traiter un malade, on commence par le faire saigner & par le purger. Ensuite, ayant égard à la différence du tempérament, aux forces du sujet, & à la nature des symptômes, on lui fait prendre les bains tièdes, au nombre de quinze dans les moindres traitemens, & de vingt ou de trente quand la maladie est plus grave. Que si le malade a essayé envain des autres méthodes, ou qu'il ait éludé plusieurs fois l'activité de la même, alors on multiplie les bains. J'en ai vu à qui on en a fait prendre jusqu'à soixante.

Après l'usage des bains, on saigne encore une fois le malade pour le purger une seconde fois, & lui administrer la première friction le lendemain ou le surlendemain de la médecine. Cette friction doit couvrir le pied jusqu'aux malléoles. On emploie ordinairement un gros d'onguent mercuriel au tiers, qu'on applique sur la peau après l'avoir préalablement frottée avec les deux mains, pour en ouvrir mieux les pores, & faciliter ainsi l'introduction du vif-argent. Le jour suivant on laisse reposer le malade. Le troisième jour on passe à la friction de l'autre malléole, delà aux jambes, ensuite aux cuisses, aux fesses, au dos, aux épaules, aux bras, & aux avant-bras. Le Médecin observateur augmente la dose du mercure à raison du temps auquel il a commencé de l'administrer, de la préparation à laquelle il a soumis le malade, de la nature des accidens, & de l'étendue des parties qu'il fait frotter. Cette dose est ordinairement de quatre à cinq onces; souvent on la pousse jusqu'à huit, même jusqu'à dix, rarement plus loin, à moins que l'opiniâtreté des symptômes & la qualité singulière du virus qui les entretient, ne demandent un traitement plus

long, ce qui n'est pas sans exemple.

Le tout est terminé par une troisième saignée, & par une dernière purgation. Les Médecins qui président à cette administration du mercure, ont toujours soin d'examiner la bouche. Au moindre signe de gonflement & d'inflammation des gencives, ils mettent un jour de plus d'intervalle. Ils vont même jusqu'à suspendre les frictions pendant plusieurs jours, lorsque malgré ces précautions ce minéral se porte avec trop d'impétuosité vers les parties supérieures.

Cet éloignement pour la salivation n'empêche pas que plusieurs d'entre eux n'excitent un ptyalisme qu'ils entretiennent jusqu'à la fin du traitement. Le régime est humectant. Le plus grand nombre des malades est mis à la diète blanche le jour même où l'on commence de les froter; ils prennent du lait pur le matin & le soir; on les nourrit de soupe au lait & d'œufs frais à chaque repas, ne variant cette diète qu'autant que l'état de l'estomac paroîtroit la contre-indiquer. On s'abstient sur-tout de donner aucun purgatif même le plus doux.

Deux autres précautions dans ce traitement,

sont premièrement de faire mettre au malade des chaufferettes, des caleçons, & une chemise qu'il ne quitte que lorsqu'on veut détourner le mercure de la bouche, ou qu'il prend son bain de propreté. En second lieu, de tenir ce même malade dans un endroit renfermé, dont la chaleur soit un peu au-dessus du tempéré.

En comptant autant de frictions qu'il y a de parties marquées sous la division que je viens d'indiquer, & le jour d'intervalle qu'il faut mettre entre chaque friction, il est évident qu'en six semaines de tems on peut guérir une vérole ordinaire. De même en donnant deux gros de pommade mercurielle à chaque première friction, trois aux deux secondes, & quatre aux suivantes, on appliquera dans ce intervalle cinquante-quatre gros de cette pommade; ce qui fait environ sept onces d'onguent employées dans ce traitement, dont au moins un tiers est consumé par celui qui frotte. Les quatre onces qui restent ne contenant qu'un tiers de mercure, le malade est censé avoir pris alors environ une once & quelques gros de ce minéral.

Plus on applique de pommade, plus il doit
pénétrer

pénétrer de vif-argent ; enforte que dans un sujet auquel , déduction faite de ce qui se perd en frottant , on auroit administré huit ou dix onces de mercure , il est à présumer que toutes choses égales d'ailleurs , il seroit passé dans le corps un peu plus de trois onces de ce minéral.

§. III.

Inconvénients du Traitement par Frictions dans l'une & dans l'autre Méthode.

TEL est le fameux traitement suivi à Montpellier , depuis que , plus éclairés & mieux instruits , les Médecins ayant par cette méthode des succès plus marqués que dans la précédente , ont su épargner à leurs malades une dégoûtante & dangereuse salivation. Cependant quelque sûr que paroisse ce procédé , & tels que puissent en être les avantages , il est encore sujet à bien des inconvénients. Aucun traitement ne présente des évacuations plus inconstantes : ce n'est qu'aux précautions les plus rigoureuses qu'on en doit le succès. Malgré le soin qu'on donne à la préparation du sujet & à l'administration du mercure , il

n'est pas rare de voir ce minéral porter à la tête. Souvent lorsqu'on s'y attend le moins il menace & frappe cette partie. Le léger ptyalisme est une salivation commençante. On ne craint pas de l'exciter dans ce traitement ; il ne faut donc point être surpris, si les gencives se gonflent, si la bouche s'enflamme, si le fond du palais se sèche & se resserre. En faut-il davantage pour attirer une salivation violente ? aussi a-t-on souvent lieu de l'observer.

Cet inconvénient n'est pas le seul. Plus d'une fois il est remplacé par la diarrhée qui fatigue beaucoup les malades, les exténue, & contribue, pour le moins autant que la salivation, à rendre la guérison incertaine. C'est pourquoi l'on voit les partisans de cette méthode, toujours réservés sur le régime de ces mêmes malades, se donner bien de garde d'administrer le plus petit laxatif, les tenir à la diète blanche, & avoir grand soin de ne pas les laisser charger leur estomac, dans la crainte que quelque indigestion en ouvrant trop le ventre, ne devînt une cause du dévoiement mercuriel.

C'est encore aux frictions qu'il faut attribuer le tremblement des membres, les paralysies & les boutons incommodes qui s'élèvent

sur la peau de ceux qu'on traite de cette manière. En effet, en frottant la peau de pommade sans la précaution d'enlever chaque jour l'oint grasleux qui y adhère, on laisse subsister un obstacle à la transpiration, laquelle alors loin de devenir la crise de la maladie, forcée au contraire de séjourner dans les couloirs cutanés, doit être plutôt regardée comme la cause de cet accident; d'autant mieux que le mercure, de lui-même excessivement froid, par cette propriété jette dans la stupeur le doigt ou la main qu'on retient long temps plongé dans ce minéral. Peut-être le mélange du plomb y entre pour quelque chose, lorsqu'on n'a pas eu soin de purifier le vif-argent.

Enfin le mercure donné en onguent, reprend facilement sa première forme. Réduit en bulles il cause dans l'intérieur du corps des mouvements différents au traitement qu'on se propose, mais souvent dangereux pour le malade, puisque non-seulement il excite des lassitudes, des agitations singulières, mais encore il peut se déposer dans certaines parties du corps, sur-tout dans la cavité des os, comme on l'a plus d'une fois observé.

Vouloir guérir le mal vénérien sans aucune évacuation critique ; c'est être dans l'erreur la plus grossière. A toutes les maladies il faut de ces évacuations ; & si j'ai bien observé , de ceux que j'ai vu traiter , ou que j'ai traités moi-même de la vérole , aucun n'a été guéri sans l'augmentation considérable de quelque excrétion. Le danger de la salivation est reconnu. C'est vraisemblablement à la salivation qu'il faut attribuer le peu de succès du mercure employé par Boerhaave. La diarrhée n'est pas plus sûre , la seule crise par les sueurs est la plus naturelle & la plus avantageuse. D'après cette vérité qu'il est aisé de démontrer , examinons la conduite qu'on tient dans le traitement par extinction. Les malades sont enfermés , on les frotte d'une pommade dont leur corps est enduit au moins pendant trente jours ; & par surcroît on exige d'eux qu'ils soient continuellement enveloppés dans des linges graissés , dégoûtants , infectés par le reste de la pommade mercurielle , dont celui qui frotte ne manque pas de les imprégner. C'est-à-dire , qu'en voulant empêcher le malade de saliver , on met tout en œuvre pour exciter la salivation la plus prompte & la plus violente.

En effet, est-il rien de plus capable de causer ces accidents, que la suppression de la transpiration insensible ? Or l'oint & les linges graisseux s'opposent sans cesse à cette excrétion ; les boutons cutanés en fournissent la preuve. D'un autre côté on enferme le malade, on lui interdit l'usage de l'air libre, même l'exercice modéré ; tous moyens très-opposés à cette même transpiration ?

S'il falloit d'autres raisons pour convaincre de cette vérité, je dirois à ceux qui veulent des explications, qu'il en est des excrétions de la peau comme de celles de tous les autres organes ; qu'une impression agréable les excite & les met en jeu, & qu'un air trop chaud, par un effet contraire, les fait tomber dans l'affaiblissement & dans l'inaction. Mais sans trop recourir au raisonnement, écoutons l'expérience. On a laissé sortir les malades dans leur traitement, & on a eu le même succès. M. Querenet, Docteur-Régent de la Faculté, fondé sur l'observation, a démontré l'avantage de cette conduite. M. Haguenot, Professeur de Médecine à Montpellier, qui, le premier l'avoit accréditée, y a joint les bains, & cette addition a parfaitement réussi. Enfin on se trouve bien

d'exposer certains malades à l'air libre ; on le permet même aux inoculés sans inconvénient ; que dis-je ? on reconnoît de plus en plus la supériorité de cette pratique. Il faut donc renvoyer ces précautions superflues aux Auteurs qui les ont imaginées , avec les préjugés qui leur ont donné du crédit.

§. IV.

Inconvénients particuliers au Traitement par Extinction.

L'INUTILITÉ des accessoires de la méthode par extinction une fois démontrée , je ne dois point terminer cet article sans porter mes vues sur le fond même du traitement. Il est sans contredit préférable à celui dans lequel on fait saliver , parcequ'il est plus sûr & plus doux ; mais il ne faut pas pour cela le croire infail-
libile. Quel que soit encore le préjugé de ceux qui s'obstinent à lui donner la préférence sur tous les autres , il n'a pas toujours son effet. Les personnes accoutumées à traiter ainsi leurs malades , & qui ne sauroient suivre une route nouvelle , soutiendront peut-être le contraire ;

pour moi qui ne me décide pour aucune méthode , qui les varie suivant les circonstances , qui desirerois en avoir autant à employer qu'il y a de tempéraments différents ; par toutes ces raisons , moins suspect dans mon témoignage , j'ose assurer , après l'avoir long-temps observé , qu'on échoue dans le traitement dont je parle , autant & plus que dans tout autre ; qu'on n'en obtient pas des succès aussi prompts que par les méthodes intérieures ; qu'enfin on n'est pas aussi sûr d'introduire la quantité nécessaire de vif argent.

Je dis donc qu'on échoue souvent par cette méthode. Lorsque les instituteurs l'ont employée , & que peu instruits du traitement des maladies vénériennes , sans le prévoir ils ont excité la salivation , quel qu'ait été l'esprit de système qui leur ait fait regarder cette évacuation comme une partie essentielle du traitement , cette opinion n'eût jamais prévalu si l'on n'avoit quelquefois manqué de guérir par la première méthode. Voilà donc un préjugé contre son infailibilité. A l'égard des infortunes qui l'ont suivie lorsque revenus de la salivation les Médecins ont administré plus paisiblement le mercure , j'en appelle

à tous ceux qui ont été traités par extinction ; il en est bien dans le nombre qui ne peuvent se flatter d'avoir été guéris de la vérole : les Observateurs désintéressés en conviendront sans peine. Encore une fois , il n'y a qu'un avantage personnel qui puisse faire accorder aux frictions la supériorité sur les autres procédés.

J'ajoute qu'on n'obtient pas des succès aussi prompts. Ici je dois encore citer l'expérience. Que l'on considère la rapidité avec laquelle agissent les bols mercuriels les moins bien préparés ; que ceux qui ont essayé du sublimé , ou de tout autre sel mercuriel avec excès d'acide , se rappellent la cessation presque miraculeuse des symptômes vénériens ; c'est par ces effets constants & nombreux qu'il faut juger de l'efficacité d'une méthode. Les partisans des frictions en éprouvent-ils d'aussi sensibles , d'aussi multipliés ?

J'avance enfin qu'on n'est pas aussi sûr de la quantité de mercure qu'on croit introduire. Lorsque par l'usage intérieur d'une préparation mercurielle , on vient à bout de détruire des accidents vénériens , cutanés , on ne sauroit disconvenir que le spécifique ait pénétré l'intérieur du corps avant de produire un effet

si sensible ; & si cet effet est continu , on ne peut douter de l'introduction du mercure. Mais si , traitant par les frictions , on arrive quelquefois au milieu , à la fin même du traitement sans voir diminuer les symptômes , on peut alors avancer sans crainte qu'il n'est point , ou presque point , entré de vif-argent dans le corps : à moins qu'on ne suppose des qualités particulières dans le mercure préparé pour l'usage intérieur ; avantage qui , s'il existoit , seroit tout en faveur du traitement par digestion. J'ai remarqué de plus , qu'on perdoit au moins un tiers d'onguent dans les mains de celui qui frotte. Cette déperdition doit être bien plus forte encore , si l'on réfléchit à la quantité de mercure qui se volatilise pendant la friction. Ce minéral , ainsi volatilisé , blanchit les métaux qui se trouvent dans l'appartement , & porte aux gencives de ceux qui servent le malade. Enfin on est si peu d'accord sur la façon d'introduire le mercure en onguent , par conséquent de la quantité qu'on en administre , qu'il reste encore à décider , si l'on doit frotter la partie jusqu'à siccité , ou s'il faut se contenter de faire de légères frictions , & laisser ainsi le topique presque coulant sous le linge qui le recouvre.

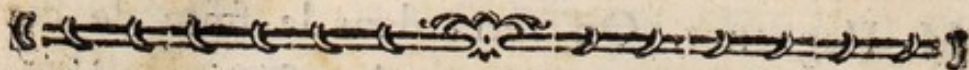
Au reste, par ces Observations, je n'entends pas donner à la méthode par extinction une exclusion absolue, je crois seulement qu'il faut en user avec prudence comme de toutes les autres, qu'elle est d'un très petit secours, & seulement contre les véroles légères, si toutefois on l'administre sagement. Ce traitement souffre d'ailleurs des inconvéniens qui ne peuvent être sauvés même par les personnes instruites; & quelques précautions qu'on apporte, il échouera souvent contre les véroles anciennes & opiniâtres : l'expérience l'apprend tous les jours.

La méthode par friction n'est point populaire; les Citoyens forcés de gagner leur pain à la sueur de leur front ne sauroient s'y soumettre : obligés souvent d'habiter des lieux bas, d'endurer les rigueurs de l'hyver, & de marcher sur un terrain humide, comment oseroient-ils couvrir leurs corps de mercure?

Elle est encore inutile aux tempéramens pituiteux, phlegmatiques, & trop faciles à favoriser. Les personnes seches, bilieuses & dont l'estomac est trop sensible, paroissent mieux s'en accommoder. Mais il faut ne jamais oublier les bains, & dans la préparation & dans

l'intervalle des frictions , comme le prescrit M. Haguenot. On verra dans la suite de cet Ouvrage qu'en combinant les frictions dégagées de leurs accessoires , avec les remèdes intérieurs prudemment administrés , il est possible de tirer parti des deux méthodes sans redouter aucun inconvénient.





CHAPITRE VI.

Des Fumigations.

COMME on a vu les frictions , depuis long-tems usitées en Médecine dans d'autres maladies , être employées contre les accidens véneriens , de même les fumigations dont l'usage étoit très ancien , furent plus particulièrement destinées à combattre la vérole. La vogue de ces deux méthodes date à-peu-près du même tems ; mais il s'en faut bien que leur crédit soit le même. Je ne parlerai point ici des parfums imaginés d'abord pour fumiger les malades , encore moins de ces pastilles arsenicales dont la vapeur est si dangereuse , & que l'ignorance a osé reproduire de nos jours contre la contagion de la petite vérole.



§. I.

Première Méthode d'administrer les Fumigations.

IL ne faut compter pour rien les ingrédiens divers employés seuls, ou associés au mercure. Les véritables succès que peuvent avoir en les fumigations, ne sont dus qu'à ce minéral. Tout le monde fait qu'après avoir préparé le malade, on le mettoit sous un pavillon, l'archet, rempli de la fumée des drogues destinées à ce traitement; qu'il y restoit environ une heure; qu'ensuite on le transportoit dans un lit pour l'y laisser suer pendant deux autres heures; que cela fait, on lui donnoit un verre de vin à boire, & deux heures après on lui servoit à manger; qu'enfin on répétoit cette opération tous les jours ou tous les deux jours, suivant les forces du malade & la violence des symptômes, jusqu'à ce que la salivation fût excitée. Je n'insisterai pas sur l'incertitude de ce traitement, de l'insuffisance duquel les Auteurs même qui l'ont accrédité, sont assez convenus.



§. II.

Nouvelle Méthode d'administrer les Fumigations.

LES fumigations , depuis long-tems abandonnées , furent remises en vogue dans le commencement de ce siècle par un Charlatan qui , enorgueilli de quelques succès apparens obtenus dans la Province , crut posséder le meilleur de tous les remèdes , & vint le faire valoir dans la Capitale , où la facilité de tromper le Peuple attire toujours ces pestes publiques. Le nouvel Apôtre des fumigations ne fut pas plutôt arrivé à Paris , » qu'il se mit à publier » qu'il avoit trouvé une méthode de guérir la » vérole , toute nouvelle , courte , facile , efficace , sans danger , sans inconvénient ; à se » vanter d'avoir guéri quantité de personnes ; » à produire des témoins qui s'offroient de » plein gré , soit qu'il les eût guéris , ou plutôt qu'il les eût gagnés pour le préconiser , » comme font tous les jours les Charlatans ; » à remplir de ses magnifiques promesses tous les quartiers de Paris ; à attirer dans son » parti une sequelle de joueurs d'instrumens , » de gueux , de farceurs , de coquins , & d'autres gens semblables ; enfin , à profiter de la

» stupidité du vulgaire qui est par-tout sottre-
» ment crédule & avide de nouveauté (a) «. Cet
homme adroit couvroit les malades tout ha-
billés avec des couvertures qu'il trouvoit sous
sa main, bandoit les yeux, la bouche avec
un mouchoir, & les exposoit ainsi à la vapeur
d'un réchaud plein de braise placé aux pieds
du malade, sur lequel il avoit jetté quelques
pincées de sa poudre fumigatoire.

La durée de ces fumigations étoit de deux
à quatre minutes, après lesquelles il débar-
rassoit le malade de ses couvertures & de ses
bandeaux, pour le faire suer abondamment
dans un lit chaud, où il avoit soin de le
placer. On répétoit huit, neuf, dix, & même
seize fois cette opération dans l'espace de cinq
semaines que duroit ce désagréable traitement.

Tant que Charbonnier (c'étoit le nom du
Fumigateur) ne dut sa réputation qu'à des
épreuves particulières, il ne manqua pas d'a-
voir de la vogue; mais lorsque l'intérêt des
Citoyens eut exigé que ces expériences fus-
sent faites en présence des gens de l'Art, il
fallut alors beaucoup en rabattre. Les malades

(a) Astruc, Tr. des Maladies Vénériennes.

traités par fumigation , & presque tous ne présentant que de légers symptomes , éprouverent des accidens terribles ; le mal loin de diminuer s'irrita , il se présenta sous de nouvelles formes ; enforte que de trente-sept sujets soumis à cette redoutable épreuve , dont le plus grand nombre ne fut point guéri , quatre au moins en perdirent la vie.

§. III.

Avantages & inconvéniens des Fumigations.

MALGRÉ ces raisons doit-on absolument rejeter les fumigations , & faut-il tellement en redouter l'usage , qu'elles soient entièrement bannies du traitement antivénérien ? Ce parti pris par quelques-uns paroît outré ; l'insuffisance des fumigations est , il est vrai , reconnue. On ne sauroit non plus disconvenir des mauvais effets que peut produire la vapeur mercurielle reçue par les pores cutanés , puisqu'elle est alors assez analogue à celle qui s'exhale dans les mines. Aussi ne faut-il jamais faire des fumigations le premier moyen curatif. Mais si par hasard il arrivoit que tous les autres secours réunis eussent été inutilement employés contre les symptomes vénériens , que risqueroit-on alors

d'y avoir recours ? Ce traitement , quant à la forme , n'est pas bien éloigné de la méthode des fudorifiques. Ils diffèrent pourtant l'un de l'autre , en ce que dans les fumigations au lieu de donner la question aux malades avec la décoction des bois , & d'attirer cette décoction à la peau par la chaleur du fourneau , de l'atmosphère , des couvertures , ou par la vapeur de l'esprit-de-vin , on y parvient par la fumée chargée de particules aromatiques , sulfureuses & mercurielles , sans contredit plus efficaces que la vapeur simple de l'esprit-de-vin.

Les infortunes de Charbonnier paroissent provenir de trois principales causes. La première , c'est qu'il n'a pas choisi des sujets qui eussent vainement essayé des autres remèdes. Le succès qu'on éprouve tous les jours du changement de méthode , est un garant du bien qui auroit alors résulté des fumigations. La seconde , c'est qu'il a trop généralisé sa méthode , qu'il en a fait un objet de fortune , & que de cette manière , pour trop multiplier l'usage de ce secours , il a été la dupe de son ignorance & de sa légèreté. La troisième enfin , c'est qu'en combattant le principe du mal , il auroit dû en extirper les symptômes , éviter

sur-tout la salivation & la diarrhée , excitez les sueurs sans les forcer , administrer intérieurement & avec prudence quelques préparations mercurielles pour seconder l'effet des fumigations , disposer les malades au traitement par une préparation graduée , garantir enfin la tête & la poitrine de la vapeur insoutenable du cinabre , en n'enveloppant que le corps , & donnant une issue libre à la fumée qui , de dessous les couvertures , peut se répandre dans l'appartement. On a des exemples assez récents de personnes guéries d'affections locales par ce moyen. Ces faits sont consignés dans les papiers publics , & dans des recueils académiques. Il n'est pas douteux non plus que l'engorgement des testicules & les caries souvent rebelles aux autres méthodes , ne puissent être efficacement combattues de cette manière. J'en fournirai la preuve lorsqu'il sera question de combattre les signes extérieurs de la vérole. Il seroit , il est vrai , ridicule de commencer d'abord par fumer les malades ; aussi ne doit-on adopter les fumigations qu'après avoir inutilement essayé des autres secours. Quoique la circonstance soit aujourd'hui très rare , si elle se présente une

fois , du moins sera-t-il alors consolant & pour le malade & pour le Médecin de pouvoir se dire n'avoir pas entièrement épuisé les ressources de l'Art.

Au reste , pour peu qu'on eût de répugnance contre les vapeurs mercurielles , je ne doute pas qu'on pût obtenir des sueurs abondantes par l'esprit-de-vin , & plus copieuses encore par l'usage intérieur du mercure sublimé , combiné avec ces mêmes vapeurs. C'est à mon avis un moyen d'assurer de plus en plus l'efficacité de ce sel mercuriel , dont les effets se manifestent par les couloirs cutanés , de la manière la plus sensible.

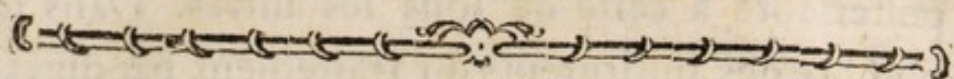
§. I V.

Traitement par Lotions.

La même raison qui avoit fait recourir aux vapeurs mercurielles , a donné lieu aux bains antivénériens. On chargeoit l'eau du bain d'un sel mercuriel soluble , tel que le sublimé corrosif , & on baignoit le malade , en répétant plusieurs fois le bain , jusqu'à ce que les accidens eussent disparu. Le peu de durée de cette méthode , & l'oubli profond où elle est plongée aujourd'hui , ne laissent aucun doute sur son

insuffisance & son infidélité. Je n'entrerais donc point ici dans un plus long détail sur la manière de l'administrer , je remarquerai seulement qu'en baignant leurs malades dans l'eau imprégnée de mercure sublimé , ou de tout autre sel mercuriel , on faisoit saliver , on devoit , on provoquoit les sueurs ; mais que les Médecins ne tenoient la guérison pour certaine , que lorsque les ingrédiens dont ils chargeoient l'eau du bain avoient excité plus particulièrement cette dernière évacuation.





CHAPITRE VII.

*Du Traitement par Digestion en général,
& particulièrement du Traitement sous
forme sèche.*

LA maniere d'administrer intérieurement le mercure se fait sous deux formes différentes. On le donne coulant, éteint dans les corps gras, ou combiné avec des substances salines. De quelque maniere qu'on le fasse prendre, c'est toujours sous forme sèche, ou sous forme humide.

§. I.

*Des différentes préparations mercurielles employées
principalement sous forme sèche.*

LES Anciens, regardoient le mercure comme un poison. Ce préjugé, qui ne s'est dissipé que tard, a éloigné l'usage intérieur de ce minéral. Delà vient que l'invention de ce traitement est

postérieure à celle de tous les autres. Dans le nombre des instituteurs du traitement par digestion, les uns conduits par l'appas du gain, les autres dans le dessein d'être utiles à leurs semblables, tous desirant favoriser une méthode, qui, par sa facilité & par sa commodité devoit l'emporter sur les frictions, ont inventé ou mis en usage différentes préparations mercurielles. Le faux-précipité rouge a été le premier sel employé par Mathiole contre le mal vénérien. Avant lui on ne l'avoit fait servir qu'extérieurement contre cette maladie. Jean de Vigo ne donnoit cette préparation que contre la colique, vraisemblablement à l'exemple de Paul d'Ægine qui, pour la même indication, prescrivoit un autre faux-précipité. L'usage intérieur du mercure crud est postérieur; cette bisarrerie paroît d'autant plus singulière, qu'on avoit en apparence moins à craindre de ce dernier minéral que du précipité rouge, à moins que les Anciens ne reconnussent dans les préparations du vif-argent une supériorité sur le mercure coulant.

Fracastor, Fallope, Petronio, Paschal, & Paulmier s'élevèrent successivement contre l'usage du précipité rouge. Mais comme Bayrus

dit que le premier qui avoit fait usage des pilules de Barberousse (dans lesquelles il n'entre pourtant que du mercure crud) étoit *tombé mort sur le pont d'Avignon*; comme Rondelet croit que ces mêmes pilules pourroient causer des maladies dix ans après, cela prouve que la plupart de tous ces Ecrivains ont crié sans avoir expérimenté, & que pour un ou deux qui ont parlé avec connoissance de cause, le plus grand nombre n'a fait que répandre l'épouvante sur des appréhensions idéales & chimeriques.

Le sublimé doux, la panacée mercurielle, l'æthiops minéral, le mercure alkalisé, antiphthisique, antiscorbutique, vif, doux, diurétique, purgatif, &c. sont venus ensuite. On a encore employé le mercure violet, le mercure précipité blanc, la solution du mercure par défaillance, différentes panacées, la solution du cinabre, les faux précipités mercuriels, tels que le rouge, le jaune, le vert. Toutes ces préparations ont eu leur vogue, & leur crédit, qui se seroient soutenues si leurs partisans trouvant des moyens plus sûrs de les accréditer, n'eussent été traversés par l'opposition continuelle des défenseurs des frictions.

Delà vient aussi que ce dernier procédé rendu moins désagréable par la méthode d'extinction, & en imposant davantage par l'appareil qu'il entraîne a si long-temps prévalu. Il étoit réservé à M. Keiser d'accréditer si bien le traitement pilulaire, que malgré les réclamations de ceux qui ne savent suivre qu'un seul chemin, cette pratique l'emportât enfin sur celle des frictions. On n'emploie plus aujourd'hui d'autre remède dans les hopitaux militaires. C'est la solution du mercure par le vinaigre, nouveau sel mercuriel, découvert, il est vrai, par M. Margraaf; mais que, soit par le procédé de ce Chimiste, soit en suivant un autre procédé qui lui est particulier, M. Keiser s'est rendu propre, par l'heureuse application qu'il en a faite aux maux vénériens.

§. I I.

Avantage du Traitement intérieur sur les Frictions.

Pour prendre une juste idée de la supériorité du traitement intérieur sur le traitement par friction, il faut non-seulement se rappeler les inconvéniens détaillés, lorsqu'il a été question de cette dernière méthode, les salivations fré-

quentes auxquelles le malade est exposé, l'incertitude de la dose de mercure qu'il reçoit, les tremblemens, les paralyfies, le dégoûtant de l'appareil, & l'afferviffement qu'il exige; il est nécessaire encore de comparer ces malheurs aux avantages du traitement intérieur. Pour peu qu'on réfléchiffe sur la nature des différentes préparations du mercure, il fera aisé de voir que l'effet répond à la cause, & que cette supériorité démontrée par l'expérience est tout-à-fait d'accord avec les préceptes de la Chymie. Tout le monde est convenu que le mercure coulant donné fans préparation, soit qu'on l'applique extérieurement, soit qu'on le donne à l'intérieur, ne fait rien ou presque rien contre les maladies vénériennes, parce qu'il ne pénètre point ou presque point dans le corps. Pour le rendre efficace, les Médecins qui n'ont eu égard qu'au jeu des vaisseaux, prêtant au mercure une action purement mécanique, ne se font occupés que d'en faciliter l'atténuation. Plus ce minéral a été atténué, plus ils lui ont supposé d'énergie; d'après cela ils ont fait peu de cas du traitement intérieur, parce qu'ils ne concevoient pas comment les globules mercuriels

pouvoient enfilér les tuyaux chylières. Ils ont au contraire accordé les plus grands éloges aux frictions dans lesquelles ils employoient le mercure éteint par le moyen de la graisse, de l'huile, de la térébenthine, &c. Mais il en est autrement de tout cela que ce qu'ils en ont pensé. On pourroit aisément le démontrer par les seules contradictions dans lesquelles ces Auteurs sont tombés.

§. III.

*L'efficacité du Mercure depend de sa solubilité.
Progression des différens sels à raison de cette
solubilité.*

LA difficulté est moins de faire pénétrer le mercure, que de le rendre miscible à nos humeurs; & à cet égard les partisans de l'atténuation de ce minéral ne sauroient disconvenir que quelqu'atténué qu'il puisse être quand ils l'emploient, ses gouttelettes les plus fines conservant toujours les qualités extérieures du vif-argent, sont moins miscibles à nos fluides, que lorsqu'il est sous forme saline. Ce qui s'opère dans les autres liqueurs, doit s'opérer de même dans celles du corps humain. La pom-

made mercurielle , ou toute autre préparation semblable dissoute dans l'eau , gagne le fond du vase ; la combinaison saline du mercure se dissout très-bien au contraire , & ce minéral reste suspendu lorsqu'il est réduit sous forme saline ; aussi obtient-on des effets plus prompts des mercuriaux salins , que réduits sous toute autre forme.

Partant de ce principe incontestable , il est facile d'apprécier l'efficacité des sels mercuriels à raison de leur solubilité. J'ai dit que le mercure coulant étoit presque sans effet , l'expérience le démontre , & l'on en sent à présent la raison. Les onguens & les emplâtres mercuriels viennent ensuite. Aussi la méthode par friction est-elle superficielle , souvent douloureuse , & ne convient que dans des traitemens légers. A plus forte raison doit-on peu compter sur celle des fumigations , dans laquelle le mercure volatilisé n'a pour lui qu'une atténuation passagère , & ne pénètre le corps qu'à demi.

De même lorsqu'on administre intérieurement le mercure crud éteint dans du syrop , il ne produit que des effets lents , tels que les observent aussi ceux qui ont coutume de l'employer sous cette forme. Les pilules savonneu-

ses mercurielles ont peut-être un peu plus d'énergie, mais cette supériorité n'est pas sensible. On n'obtiendra rien de plus du cinabre, soit naturel, soit artificiel, & très peu de chose des différens æthiops. Le cinabre insoluble dans les fucs digestifs sera évacué comme on l'a avalé, & l'æthiops passera de même, si toutefois la chaleur de l'estomac & des intestins ne le décompose & ne redonne au mercure sa première forme. Ce que j'avance est reconnu par tous les observateurs.

Il n'en est pas de même du vif-argent combiné avec les acides; devenu soluble par cette combinaison, ce minéral est plus ou moins énergique à raison de la quantité d'acide qu'il retient dans ses molécules, & selon la qualité de ce même acide. Ainsi la dissolution du mercure par l'acide nitreux fera la plus dangereuse, parce que cet acide est de tous celui qui agit le plus puissamment sur les matières animales. Ensuite viendra celle qu'on obtient par l'acide marin. L'acide vitriolique fournira la dissolution la moins caustique. Ces dissolutions différeront encore à raison de la quantité d'acide contenu dans la combinaison saline; c'est pourquoi le faux précipité blanc tiendra un

milieu entre le mercure doux & le sublimé corrosif, &c. &c.

Cette gradation que la Chymie démontre, est confirmée par la pratique. On ne sauroit se dissimuler que l'acide nitreux a une qualité délétère, qu'il est de tous les acides le plus mordant, le plus corrosif; qu'enfin sa vapeur pernicieuse est un poison qui nuit à la poitrine & à tout le reste du corps. L'acide du sel marin ne cause pas ces accidens, il mérite donc la préférence sur le premier; il l'emporte encore sur l'acide vitriolique, à la vérité moins caustique, mais aussi plus facile à quitter le mercure avec lequel l'acide marin a la plus grande affinité.

Quoi qu'il en soit, on ne sauroit nier que l'efficacité reconnue des sels mercuriels dépend de l'acide surabondant, & de la plus ou moins grande solubilité de la combinaison saline. Il est encore incontestable que toutes ces préparations intérieures, prises sous forme sèche, ne peuvent être que très corrosives, sans la précaution de les adoucir par des préparations ultérieures qui, en les dépouillant de leur acide, diminuent préalablement leur activité. On sent donc la nécessité de ne jamais les

donner sous cette forme , & qu'à l'exception du turbith minéral & du précipité blanc , sels beaucoup affoiblis , dont les meilleurs Auteurs vantent les bons effets , il faut exclure du traitement intérieur toutes les panacées & tous les sels âcres & corrosifs ; les uns parce que n'étant pas facilement solubles , ils auroient des effets moins assurés ; les autres , parce qu'étant trop caustiques , ils pourroient causer des accidens très dangereux , dont sont convenus même ceux qui , les premiers , les ont administrés ; de-là vient que les Médecins qui ont employé le mercure sous forme saline en pilules , ont cherché à mitiger la causticité du sel métallique , soit en affoiblissant le menstrue salin , soit en lui substituant un acide tiré du regne végétal. C'est aussi la raison pour laquelle le sel mercuriel qu'emploie M. Keiser , qu'on fait être le résultat de la combinaison du vif-argent avec un acide moins fort que les acides minéraux , tenant un milieu par sa solubilité entre le mercure doux & les sels mercuriels corrosifs , mérite à bien des égards la préférence lorsqu'on voudra traiter les malades par les bols. Cette méthode , très éloignée de

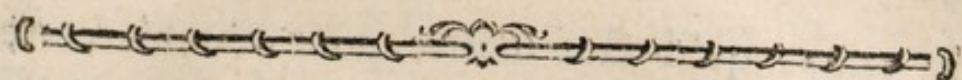
la maniere dont on administroit anciennement les pilules , consiste à faire avaler d'abord une dragée au malade , à lui en donner deux après quelques jours , & à en augmenter successivement le nombre , observant chaque jour la bouche de celui qu'on traite , le saignant & le purgeant dans le courant de son traitement , si le pouls s'élève , si la tête est menacée , ou s'il y a des signes de saburre dans les premières voies.

Un célèbre Professeur de Montpellier (M. Venel) connu par ses savans travaux chymiques , au défaut des dragées emploie la panacée mercurielle aiguifée avec le turbith minéral : c'est réunir les deux extrêmes pour avoir un effet moyen. J'annonce d'autant plus volontiers cette méthode , qu'elle me paroît sûre , facile & peu coûteuse. On ne risque rien d'en faire usage sur la foi d'un Observateur judicieux qui voit les choses sans préjugé.

Les autres pilules dans lesquelles on cherche à amalgamer le mercure crud avec les purgatifs violens , tels que le diagrede , la résine de jalap , la gomme gutte , le turbith , &c. sont très dangereuses. Rarement j'en ai vu faire

usage fans qu'elles aient excité la salivation & des dévoiemens souvent dysentériques. Telle est pourtant la méthode dont se servent encore de nos jours la plupart des Charlatans: tant la routine & le préjugé ont d'empire sur les ignorans.





CHAPITRE VIII.

Du Mercure administré sous forme humide, ou du Mercure en liqueur.

AUTANT le traitement intérieur a d'avantages sur le traitement par frictions, autant en a sur les bols le mercure administré par voie humide. Et comme on a vu la supériorité de certains bols sur les autres ne dépendre que de la plus ou moins grande solubilité du mercure qu'ils contiennent, de même il est évident que le traitement sous forme humide mérite la préférence, puisque le mercure étendu dans un véhicule n'en est que plus miscible à nos humeurs.

§. I.

Sels mercuriels employés sous forme humide.

DANS le nombre des préparations salines mercurielles, il n'en est aucune qui ne soit plus ou moins soluble. Leur différence consiste dans

le temps qu'il faut mettre pour obtenir cette solution, & dans la quantité de liquide qu'elle exige. La solubilité plus ou moins grande des principales préparations mercurielles est à raison de l'acide qu'elles contiennent, & de la nature de ce même acide. Plus un sel mercuriel en contiendra, plus il sera facile à dissoudre : de même plus cet acide sera léger & volatil, plus il favorisera cette solution.

Des sels mercuriels préparés avec l'acide marin, la panacée étant de tous le plus neutre, sera par conséquent le plus difficile à se dissoudre. Ensuite viendront les différens *calomelas*, à raison du nombre des sublimations, le mercure doux, le précipité blanc : enfin le sublimé corrosif terminera cette progression dont la marche sera la même dans les autres préparations salino mercurielles. L'acide vitriolique est de tous les sels de ce nom le plus pesant, le nitreux l'est moins, mais l'acide marin est le plus aqueux, le plus léger, le plus volatil, toutes propriétés qui sont la suite l'une de l'autre. Il jouit encore d'une plus grande affinité avec le mercure, il s'unit aisément aux substances animales, qui, par l'usage continu du sel marin, sont en quelque fa-

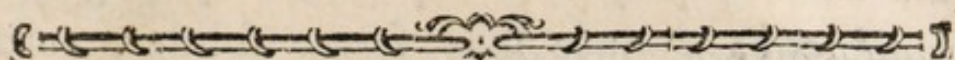
çon accoutumées à l'impression de ce sel. D'où il est aisé de conclure que le mercure coulant fera de tous les secours antivénériens, le moins efficace; & le sublimé corrosif, le spécifique le plus puissant.

Cependant ce mot effrayant de *corrosif* l'a fait écarter du traitement des maladies vénériennes. Les personnes peu instruites se laissant épouvanter par ce nom, ont préféré au sublimé, la préparation de mercure avec l'acide nitreux. Tel a été le remède d'un Frere Capucin, du Fauxbourg Saint-Jacques, connu depuis sous le nom d'eau mercurielle. En convenant de l'efficacité de cette eau contre les maladies vénériennes, on ne sauroit pourtant lui donner la préférence sur la solution du sublimé. J'ai déjà remarqué que l'acide du sel marin étoit moins à redouter que l'acide nitreux; cette raison suffit pour employer le mercure sublimé plutôt que les sels mercuriels, préparés avec l'acide du nitre.

Les guérisons que le sublimé produit ne sont point équivoques. Il opere dans tous les cas où l'on vante les succès de l'eau mercurielle. En général le virus écrouelleux, rachitique, vénérien, souvent même le psorique cèdent d'une

maniere surprenante à l'action interne des sels mercuriels avec excès d'acide. Mais on a des changemens plus prompts, & il faut moins craindre du sublimé dont l'acide le moins à redouter par ses qualités extérieures, est aussi le plus analogue à nos humeurs. Je ne m'occuperai donc ici que de cette dernière préparation ; il sera facile d'appliquer aux autres sels ce que je vais en dire.





CHAPITRE IX.

Du Mercure sublimé corrosif.

DE l'union du mercure avec l'acide du sel marin par sublimation, résulte un sel neutre métallique avec excès d'acide, auquel les Chymistes ont donné le nom de sublimé corrosif, parce que dans l'état de concentration cet acide a une propriété rongeante & corrosive.

La célébrité qu'a eu de nos jours cette préparation, & le grand usage qu'on en fait contre les maladies vénériennes, m'engage à l'examiner d'une manière plus particulière.

§. I.

Histoire abrégée du Sublimé corrosif.

IL faut distinguer deux périodes dans l'administration de cette préparation assez ancienne. Dans le premier les empiriques sont presque les seuls qui en aient fait usage, quelques-

uns l'ont employée en liqueur , le plus grand nombre l'a donnée sous forme solide , tous l'ont administrée dans un état de concentration qui causoit des vomissemens , des tranchées , & des douleurs cuisantes. Ces méthodes n'ont pas toujours été suivies ; plusieurs Auteurs les ont décriées comme dangereuses ; mais à travers bien des reproches vagues , perce le témoignage de quelques hommes célèbres , qui reconnoissent l'excellence & la supériorité du sublimé corrosif prudemment administré . surtout on ne voit pas , même dans les Ecrivains contraires , aucun exemple de personnes mortes de ce traitement & de ses suites.

Le second période qui fixe l'époque de la vraie maniere d'employer le sublimé , est celle qui date depuis le moment où M. Sanchez ayant instruit son ami Van-Swieten , de ce qui se passoit sur les rives du Tobolk , ce dernier Médecin fit l'application la plus heureuse du sublimé contre les maladies vénériennes. Cette voie est celle par laquelle on administre le mercure sublimé sous forme liquide ; procédé connu par les Auteurs de la premiere classe , mais qui sera toujours attribué à Van-Swieten , par le grand crédit que

lui a donné depuis l'autorité de cet homme célèbre.

Selon cet Auteur tout l'art consiste à dissoudre douze grains de sublimé corrosif dans pinte d'esprit de froment. On avale le soir une cuillerée de ce remède ; on boit, par dessus, chopine de quelque liquide mucilagineux, on en fait même sa boisson ordinaire. *Ce remède, ajoute Van-Swieten, n'occasionne aucune incommodité aux malades.*

Il est certain que les habitans du Tobolk font usage de cette solution même à plus haute dose : mais les accidens qui en ont résulté quelquefois dans nos climats, prouvent assez qu'il seroit imprudent d'en user sans précaution. C'est vraisemblablement pour cette raison que Van-Swieten en a diminué la dose au point de n'en donner par jour que deux cuillerées.

Un témoignage si respectable ne me permet pas de révoquer en doute ce que ce Savant nous apprend des effets du mercure sublimé. Je suis persuadé qu'à Vienne ce remède n'occasionne aucune incommodité à ceux à qui on l'administre ; mais en France, suivant ce procédé, il cause quelquefois des accidens qu'on ne sauroit se dissimuler. Assez souvent j'ai vu

les sujets qui en faisoient usage, sentir des déchiremens d'entrailles, & éprouver une espece de foiblesse qui alloit même jusqu'à la syncope. Les laiteux, les mucilagineux que le malade avaloit par dessus la solution, ne pouvoient sauver l'impression qu'elle faisoit sur la bouche, sur l'œsophage & sur le ventricule. Il n'est pas douteux que ce goût acerbe & désagréable qu'on sent lorsqu'on verse quelques gouttes de cette liqueur sur la langue, ne dût être le même sur le reste des premieres voies. Les incraissans qu'on donnoit ensuite, se mêlant difficilement avec cette même solution, loin d'en émousser la causticité servoient au plus à provoquer le vomissement auquel le malade étoit déjà disposé.

Pour prévenir cet inconvénient, on a imaginé depuis différens moyens d'administrer la solution de mercure. Et d'abord loin de la prescrire toute seule, & de donner ensuite des boissons capables de combattre ses mauvais effets, on l'a mêlée avec des liquides incraissans avant de la faire prendre. Ce procédé a écarté l'impression que le sublimé faisoit sur les premieres voies ; cependant cette seconde solution conservoit encore un goût qui pou-

voit être contraire à bien des personnes ; il en est qui l'ont rejetée aussi-tôt après l'avoir prise. J'ai vu des sujets qui n'ont pas moins éprouvé les épuisemens & les coliques causés par la première préparation.

C'est afin d'obvier à ces accidens trop fréquens , que dans la suite on a pris le parti de dissoudre le sublimé dans l'eau pure , & plus encore dans l'eau distillée. Je fais que d'habiles Chymistes ont prouvé que l'esprit-de-vin & les autres liqueurs analogues étoient les menstrues les plus puissans des sels mercuriels. Mais la facilité avec laquelle le sublimé se dissolvoit dans l'eau , a fait abandonner ces moyens ; d'autant mieux que ne présentant pas plus d'efficacité, ils sont à la fois plus désagréables & plus coûteux. On s'en est donc tenu à administrer le sublimé dans l'eau distillée ou dans l'eau pure. Nous devons à M. Richard , premier Médecin des Armées du Roi , la publicité de ce procédé. M. Bercher , Médecin de l'Armée du Bas-Rhin , lui a donné beaucoup de crédit par les heureux succès qu'il en a retirés sur les Soldats malades. Plusieurs Médecins Anglois s'applaudissent de l'avoir employé. M M. Dionis , Mithié ,

Guilbert, & plusieurs autres Docteurs de la Faculté de Médecine de Paris, M. Clerc, Médecin de son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc d'Orléans, &c. &c., s'en sont également servis dans leur pratique. La vue de simplifier le traitement, les inconvéniens que j'avois éprouvés suivant la méthode de Van-Swieten, & la grande différence de prix entre la solution spiritueuse & aqueuse, me déterminèrent à mon tour à chercher dans l'une des avantages que je ne trouvois pas dans l'autre. L'expérience la plus certaine m'a appris, que de cette dernière façon on guérissoit aussi promptement & aussi sûrement les malades, que dans la précédente, sans qu'on eût aucun inconvénient à redouter.

Cependant comme il y a quelque différence même dans les solutions aqueuses, il est bon d'examiner ici jusqu'à quel point il convient d'y avoir égard. Quelques Médecins filtrent l'eau qui doit servir à dissoudre le sublimé. C'est dans cette eau claire & limpide qu'ils étendent ce sel mercuriel. D'autres, au contraire, préfèrent l'eau distillée, & veulent qu'on passe ensuite cette solution à travers un papier. Ce dernier procédé paroît d'abord

plus certain ; on auroit au contraire lieu de douter de la pureté de la première solution, s'il falloit nécessairement que l'eau fût dépouillée de tout principe pour se charger d'un sel quelconque. Mais comme ce liquide peut tenir à la fois plusieurs sels en dissolution, & que les Partisans du premier procédé guérissent tout aussi bien leurs malades, je ne doute pas que cette ultérieure préparation ne soit souvent inutile ; d'autant mieux qu'ayant employé les deux méthodes, j'ai presque toujours observé les mêmes effets.

On peut donc à la rigueur se passer d'eau distillée, pourvu que celle qu'on emploiera soit transparente. Le plus sûr & ce qu'il ne faut jamais oublier, c'est de réduire en poudre très-fine le mercure sublimé, de le dissoudre dans un verre d'eau tiède, & de verser ensuite cette solution sur la quantité de liquide convenable.

J'ai coutume d'employer l'eau distillée, édulcorée avec le sucre. La dose de sublimé sur chaque pinte de cette espèce de syrop est de huit grains pour les personnes fortes & de six grains pour les délicates.

Maniere d'administrer le Mercure sublimé.

LA méthode la plus commune est celle de donner une cuillerée de solution le matin, & une le soir. Le plus sûr est d'envelopper cette solution dans quelque boisson grasse & onctueuse. La proportion du sublimé au menstrue étant ici moindre que dans la méthode de M. Van Swieten, on peut se dispenser d'avoir recours aux corps trop gras. Cependant comme le lait est un très bon restaurant, qu'en même-tems il empâte, & que par ces deux grandes propriétés il devient nécessaire aux personnes attaquées de la vérole, lesquelles, par leur débauche ou par la nature du mal, ont autant besoin de réparer leurs forces que d'adoucir leurs humeurs, il faut toujours le choisir par préférence pour servir de véhicule au remède, à moins que l'estomac ne pût s'en accommoder ; auquel cas on emploieroit l'eau d'orge, l'eau de ris, de gruau, de poulet, le bouillon gras, l'eau dans laquelle on auroit fait bouillir une mie de pain, le lait de poule, l'eau avec le syrop d'orgeat, l'eau pure même dans un pressant besoin. Mais il faudroit alors

en augmenter la quantité ; c'est-à-dire qu'au lieu de poisson de liquide sur une cuillerée de solution, il conviendrait d'en ajouter deux. De même il seroit possible de prendre le remède dans une forte tasse de chocolat ; ce moyen doit être préféré chez les personnes qui, ne pouvant supporter le lait, & n'ayant pas d'ailleurs des symptômes bien inflammatoires, sont tombés dans l'épuisement.

Ceux qui ne sauroient avaler la quantité du liquide nécessaire pour adoucir cette solution, qui ne pourroient soutenir l'usage du lait, & qui ne s'accommoderoient pas mieux des autres moyens, peuvent encore prendre la solution dans un potage au ris, au vermicel, dans un consommé, ou dans une légère soupe. Cette voie n'est pas moins efficace que les précédentes : elle ne diffère pas de la méthode des Russes. On donne aux malades trois cuillerées par jour de cette solution ; ils prennent la première le matin à jeun, ils en avalent une autre entre dix & onze, & la troisième le soir en se couchant.

La pinte de liquide réduite à quarante-huit fortes cuillerées, à huit grains de sublimé sur pinte, donne un sixième de grains par cuil-

lée; & comme on prend trois cuillerées par jour, cela revient à trois sixièmes de grains, c'est-à-dire à un demi-grain. En mettant au contraire douze grains, on a un quart de grain par cuillerée; on n'en prend alors que deux par jour, ce qui fait deux quarts de grain, autrement un demi-grain, dose, comme on voit, égale à la précédente. La première solution continuée sans relâche, finit en seize jours: il en faut vingt-quatre en faisant usage de la seconde.

On peut préparer une solution plus foible de deux grains, c'est-à-dire de six seulement, & la terminer dans le premier espace de jours, en en donnant par jour trois cuillerées. La dose alors en sera moins forte d'un huitième de grain. Les malades n'en prendront par conséquent que trois huitièmes de grain; ou bien on peut n'en donner par jour que deux cuillerées; dans l'un & dans l'autre cas la quantité sera proportionnée à la foiblesse du tempérament le plus délicat.

Dans les véroles invétérées, qui ont résisté à tous les traitements, ou dont les accidens pressans exigent des secours très prompts, on peut doubler la dose de la solution à huit

grains ; c'est-à-dire qu'au lieu de trois cuillérées , on peut en administrer six par jour , deux à chaque fois. Mais il ne faut pas pousser plus loin le remède. J'en ai porté la dose jusqu'à douze cuillérées , sans en avoir vu des effets plus marqués. Le mercure s'échappe alors trop promptement par les urines.

En exposant la marche qu'il faut tenir dans l'administration du sublimé , je n'ai pas déterminé la quantité qu'il en falloit faire prendre dans la totalité du traitement ; il est en effet très difficile de la fixer. M. Van-Swieten dit, *qu'on peut en toute sûreté en continuer l'usage jusqu'à ce que tous les symptômes disparoissent.* Ce qui semble indiquer à la fois & la cessation du virus vénérien avec la disparition des symptômes , & l'inutilité du remède au moment même de cette disparition. L'expérience a pourtant appris plus d'une fois le contraire ; & d'abord , quant à l'usage du sublimé , s'il n'étoit continué qu'à raison de l'extinction des symptômes , il faudroit quelquefois le cesser au bout de quinze jours. On ne sauroit croire sans l'avoir vu , combien le sublimé agit avec promptitude ; il n'est pas même rare d'en avoir des effets sensibles au bout de trois ou

quatre jours. Il s'en faut pourtant bien alors que le virus vénérien soit détruit ; la seule disparition des symptômes ne sauroit en être la preuve ; quelquefois le mal n'est que pallié , & les accidens qui avoient disparu pour le moment , reprennent ensuite avec plus de violence & d'activité.

Il est donc important de s'assurer autrement de la guérison. Voici la voie qui m'a paru la plus certaine. Lorsque les accidens qui caractérisoient la maladie ont cessé , au lieu d'interrompre l'usage de la solution , j'en donne au malade , après la guérison apparente , autant qu'il en a fallu pour l'obtenir. Dans le cas où la cessation des symptômes auroit été trop prompte , telle seroit par exemple la circonstance où quatre grains auroient dissipé tous les accidens , je ne balance pas de faire prendre les quatre autres grains restans , & j'administre de plus une seconde pinte de solution à huit grains sur pinte : persuadé par l'expérience qu'avec seize grains de sublimé on est plus que certain d'avoir guéri une vérole peu invétérée , telle que celle dont les accidens auroient cédé au quart de cette dose.

Il est des cas où l'on doit pousser plus loin
l'usage

l'usage de ce remède : ceux par exemple où les principaux symptômes ayant disparu , il reste néanmoins des reliquats qui manifestent encore la présence du virus. On peut alors continuer le sublimé jusqu'à trente-quatre, trente-six grains, au-delà même, en ne s'écartant jamais de la règle que je viens d'établir dans la façon de l'administrer.

Comme on a vu dans quelques traitemens le nombre de cuillerées de solution doublé chaque jour, de même on peut les diminuer dans certaines circonstances : c'est-à-dire qu'au lieu d'une cuillerée chaque fois, on peut n'en donner que demi-cuillerée, ce qui ne fait pour lors qu'un quart de grain par jour. C'est toujours de cette manière que je commence le traitement de ceux qui ont été manqués par les bols ou par les frictions, & à qui il reste une salivation capable de les conduire au marasme. Dans ce cas le sublimé fait des merveilles; donné à petite dose, il se fraie insensiblement une route par les urines & par les sueurs; on n'est pas huit jours sans en pouvoir augmenter la dose, & la quantité d'humeurs qu'il détermine vers la vessie & vers la peau, détourne bientôt l'abondance de celle

qui s'échappoit auparavant par les émissoires salivaires.

Dans ce traitement comme dans tous les autres , le Médecin doit être attentif à l'état de la bouche du malade. Il arrive quelquefois qu'après avoir pris cinq à six grains de sublimé la bouche devient mauvaise , que la gorge s'échauffe , & que les gencives se gonflent. Alors il faut suspendre l'usage du remede. Deux ou trois jours suffisent pour l'ordinaire, sans que ce délai dérange le traitement ; on peut même ne mettre qu'un jour de délai , si ce jour est précisément celui auquel le malade doit prendre médecine.

Faut-il saigner dans ce traitement , ou doit-on s'abstenir d'ouvrir la veine ? La gravité des symptômes & les forces du sujet doivent décider la question. Lorsque les symptômes sont inflammatoires, il n'est pas douteux qu'il ne faille avoir recours à la saignée , quelquefois même est-on obligé de la répéter. Sans cela la saignée est inutile. Mais lorsque pendant le traitement les malades sentent à la peau une chaleur trop considérable , qu'ils éprouvent une espece de migraine , ou que des rougeurs érépellateuses se manifestent, ce qui

peut arriver , il convient alors d'ouvrir la veine. On doit également le faire , si le malade est affecté d'hémorroïdes , ou qu'il ait des saignemens de nez trop fréquens.

J'ai rejeté les purgatifs , du traitement par friction ; c'est encore de ces remedes trop actifs , que dépendent les mauvais effets des bols auxquels on les associe. Je ne voudrois pas non plus qu'on les joignît sans interruption avec les mercuriaux donnés par voie humide : mais autant ils seroient nuisibles administrés de cette maniere , autant les purgatifs deviennent nécessaires lorsqu'on a la précaution de ne les prescrire que de huit en huit jours. Rien ne réveille mieux alors l'énergie du sublimé. Il semble que sans cette secousse le corps s'accoutume à l'action du remede au point de n'y être presque plus sensible. Peut-être se forme-t-il sur les parois de l'estomac & des intestins une espece d'encroûtement dont la présence empêche le sublimé de pénétrer par les voies chyloferes. Delà vient vraisemblablement la nécessité de détruire de tems en tems cette croûte pour faciliter l'entrée du médicament dans le corps.

Outre les précautions dont il vient d'être

fait mention, il en est d'autres plus générales auxquelles il est bon d'être attentif, mais dont la rigoureuse observation est moins importante, pour peu que les circonstances ne permettent pas de les prendre. Il seroit sans doute imprudent de fatiguer son estomac par l'excès de boire & de manger. Il faut également éviter le commerce des femmes, ne point s'exposer aux injures de l'air, se garantir sur-tout de l'humidité du ferein, & de la fraîcheur des matinées. Pour peu qu'on ait le ventre resserré, il convient de le tenir libre par des lavemens émolliens. Enfin il faut modérer l'exercice du corps, comme il est prudent de ne point trop fatiguer son esprit.

Tous ces ménagemens, comme on voit, ne sont prescrits que dans la vue d'entretenir la transpiration insensible. Ils écartent les causes qui tendroient à en diminuer l'abondance, ou à la supprimer, ainsi que celles qui, en provoquant des sueurs forcées, pourroient en détourner le cours, & jeter le malade dans le marasme.

Lorsque le sujet ne s'oppose point au choix des purgatifs, on l'évacue avec une once & demie de manne, & une once de confection

NAMEC. Cette médecine opere doucement & avec succès. Mais comme on rencontre souvent des tempéramens qui ne sauroient s'accommoder d'une médecine liquide, il convient alors d'employer des bols composés de dix-huit, vingt, jusqu'à vingt-cinq grains de jalap, réduits en poudre avec égale quantité de sucre blanc, auxquels je fais ajouter douze grains de cinabre artificiel, en incorporant le tout dans suffisante quantité d'un syrop purgatif quelconque. Les personnes robustes & les pituiteuses s'accommodent bien du trochisque alandhal donné à petite dose, d'autant mieux que la coloquinte, qui en fait la base, réussit très bien contre la vérole. En général les forts amers secondent singulièrement l'effet du mercure.

§. III.

Avantages & inconvéniens résultans de cette

Méthode. Moyens de les prévenir.

QUOIQUE le traitement que je viens de prescrire ne porte aucun inconvénient avec soi, cependant comme il n'est aucun remède, même le plus doux, dont l'effet ne puisse avoir

quelques suites suivant la différence des tempéramens, il est bon de rappeler ici ce que l'expérience m'a donné lieu de remarquer, afin d'indiquer les moyens de prévenir l'abus, du remède, & de distinguer les maux passagers qu'il peut causer, des dangers réels dont la prévention, peut-être la mauvaise administration, a fait accuser son usage.

Lorsqu'on donne le sublimé à trop haute dose, & sans la précaution de l'étendre dans la quantité d'eau nécessaire, ce remède cause des hémorrhagies, des tiraillemens d'estomac, des besoins, quelquefois des tranchées, souvent même des picotemens de poitrine, tous accidens qui se manifestent sur-tout dans les tempéramens bilieux, mélancoliques. Le sublimé pris inconsiderément, porte à la peau, y cause beaucoup de chaleur, & fait quelque fois élever des boutons plus ou moins gros, dont le caractère est inflammatoire.

Voilà quels sont les inconvéniens auxquels l'usage considéré de ce sel m'a paru donner lieu. On lui reproche encore d'être un poison lent; on veut même que la phthisie pulmonaire soit une suite de cet effet pernicieux.

Dire que le sublimé n'est pas un poison, ce

seroit être dans une erreur étrange ; mais conclure delà qu'il conserve sa qualité malfaisante dans tous les cas , ce seroit tomber dans une erreur plus grossiere encore. Le courage de Mithridate , les expériences de Friccius , ces mêmes essais répétés de nos jours par les Médecins de Vienne , avec la ciguë , la belladonna , l'aconit , &c. prouvent que ce qui est poison par lui-même peut perdre cette mauvaise qualité lorsqu'on aura la sage précaution d'en modérer la dose , & d'en adoucir la violence. C'est ainsi qu'Hoffmann employoit avec succès l'orpiment , & l'arsenic à l'intérieur. De même on a vu dans Paris le fameux Sylva donner cette dernière substance à petite dose , & s'applaudir des bons effets qu'il en retiroit. C'est ici le cas de rappeler le conseil de Boerhaave. Il y a maniere d'administrer le sublimé sans inconvénient ; il ne faut point au contraire faire usage de ce sel , si on l'ignore. *Abs-tine si methodum nescis.*

Mais de quoi est donc composé le mercure sublimé ? Tout le monde fait aujourd'hui , que cette préparation est le produit de l'union du mercure avec l'acide marin , dans lequel cet acide très concentré prédomine ; pour me

fervir de l'expression d'un celebre Chymiste ; *c'est un sel neutre , métallique , avec excès d'acide.* Ce n'est point au mercure qu'il faut attribuer le poison du sublimé , c'est à cet acide surabondant que la concentration rend caustique. S'il est possible d'en énerver l'activité au point qu'il ne fasse plus ou presque plus d'impression sur la langue , il est évident qu'on ne doit rien craindre en l'administrant ; & c'est aussi ce qui arrive lorsqu'après avoir dissous ce sel dans une quantité d'eau capable d'en étendre l'acide , & par conséquent d'en affoiblir l'acribité , on a le soin de faire avaler cette solution dans un véhicule gras , qui , émoussant de plus en plus le piquant de ce sel , garantisse en même-tems les parois du viscere sur lequel le sublimé doit exercer une action plus particuliere.

La causticité du sublimé , lorsqu'on le retire du vaisseau , n'est gueres plus à redouter que celle d'un acide quelconque bien déphlegmé. Or on emploie tous les jours à l'intérieur cet acide redoutable , en en étendant quelques gouttes dans une grande quantité d'eau : pourquoi n'en useroit-on pas de même à l'égard du sublimé ? Dans cette opération on imite la

Nature industrieuse, dans la maturation des fruits. Cet acide qui agace les dents, & dont l'acéribité deviendrait nuisible quand le fruit est encore verd, étendu dans un véhicule suffisant, perd sa stypticité, & se dulcifie au point de ne plus conserver aucune mauvaise qualité. C'est ainsi, comme je l'ai déjà remarqué, que les médicamens les plus forts peuvent être administrés aux personnes foibles, aux enfans même, lorsque leur dose & leur activité sont modérées.

Il suffit de réfléchir sur ce qui se passe dans la solution du sublimé, pour ne plus rien craindre de sa qualité corrosive. Un sixieme de grain, dissous dans une cuillerée d'eau, est ensuite étendu dans demi-septier de liquide : quelle peut être alors la qualité nuisible de ce sel, qui n'est corrosif que par sa concentration ? En supposant que l'acide dissous ne souffrît aucune altération de ses parties, du moins sa solution ne sauroit-elle être révoquée en doute, & dès-lors qu'on suive ce sixieme de grain dans l'extrême division dont il est ainsi susceptible ; cette considération seule suffira pour dissiper toute crainte. Mais l'expérience a prouvé qu'en prenant le sublimé suivant la

maniere indiquée, son usage étoit sans danger ; l'analogie a démontré que s'il n'exci-
toit aucune sensation désagréable sur la lan-
gue, il devoit en causer encore moins sur
l'estomac, & ne laisser rien à craindre pour
l'intérieur de la machine. Cette preuve de fait
doit fermer la bouche à ceux qui, peu satis-
faits de mes raisons, & fondés sur des ap-
préhensions sans preuves, voudroient encore
s'élever contre cette méthode.

Qu'on cesse donc de redouter les tiraille-
mens d'estomac, les déchiremens d'entrailles,
les picotemens de poitrine, lorsque le sublimé
sera prudemment administré. Les boutons in-
flammatoires qui infestent la peau ne se ma-
nifesteront pas non plus, lorsqu'on usera de
quelques précautions dans le régime, & dans
les exercices ordinaires. D'ailleurs tous ces
maux si graves en apparence, disparoissent pour
l'ordinaire lorsqu'après s'être purgé une ou deux
fois, le malade a suspendu pendant quelques
jours l'usage du remede.

Il est inutile de revenir sur la qualité délé-
tère du sublimé. Ce que j'ai dit de la solu-
tion prouve combien peu sont fondés les re-
proches de ceux qui prétendent que ce sel fait

alors l'effet d'un poison lent. Des malades, dit-on, sont morts de phthisie pulmonaire; voilà qui semble justifier ces appréhensions. Mais pour peu que ceux qui forment ces objections aient traité de maladies vénériennes, j'ose ici leur demander s'il meurt moins de sujets à la suite des autres méthodes, soit végétales, soit minérales? Ceux qui succombent de cette manière, naturellement passionnés pour les femmes, ont souvent essayé de tous les traitemens; plus souvent encore, en même-temps qu'ils ont pallié la gravité des symptômes, ils se sont livrés à tous les excès. Si dans cet état ils se présentent pour être traités, on pourra bien les guérir de la vérole; mais l'épuisement dans lequel l'usage inconsidéré des remèdes & l'abus de tous les plaisirs les ont jetés, ne sauroit être réparé. Est-il bien étonnant alors de voir ces malheureuses victimes de la débauche, mourir pulmoniques, ou tomber dans d'autres maladies non moins incurables?

Enfin, pour achever de confondre ceux qui s'obstineroient à regarder le sublimé comme dangereux, j'ose leur rappeler l'usage que les Chymistes & les Médecins en ont fait. Basile

Valentin recommande le mercure sublimé pris à la dose de trois ou quatre grains dans la thériaque pour guérir les maladies vénériennes, les cancers, les ulcères malins. Richard Wiseman range le sublimé au nombre des remèdes en usage pour guérir la vérole, il assure même que quelques Praticiens recommandent beaucoup ce médicament, & en font grands cas. Bonnet parle de l'usage interne du sublimé corrosif. Digby s'est rendu célèbre par l'huile mercuriel (le mercure corrosif) dont il se servoit contre les maux vénériens, la goutte, l'hydropisie, la lepre, &c. Mayerne fait l'éloge d'une poudre fébrifuge, dont le sublimé fait partie. Blancard doit être compris dans le nombre des Partisans de ce sel. Doleus rapporte des exemples de Médecins qui faisoient prendre en bol le mercure sublimé contre la gangrene. On administroit encore intérieurement cette préparation du tems de Langius. Zwelfer raconte qu'en Allemagne où il demeuroit, il y avoit des gens assez hardis pour faire prendre intérieurement le mercure sublimé à ceux qui étoient attaqués de maladies vénériennes. François de Leboë n'ignoroit pas que de son tems on employoit le sublimé corrosif comme

un fondant de la pituite épaisse. Friccius, qui croyoit les acides corrosifs bons contre les fièvres d'accès, assure que les mauvaises qualités du sublimé n'ont pas empêché les Médecins de le mettre au nombre des remèdes. Les Facultés de Wirtemberg & de Leipfick, confirmant la pratique de Mondschemius, certifient que l'usage du mercure sublimé, donné à la dose de deux grains, pour fondre & délayer les humeurs visqueuses & pituiteuses, pour remédier à l'épaississement de la Lympe, & pour provoquer la salivation dans les sujets robustes, ne doit point être regardé comme nuisible, ni accusé des accidens qui pourroient survenir. Hoffmann connoissoit les grandes vertus du sublimé corrosif dans l'usage intérieur. Boerhaave a cru le sublimé capable de produire des prodiges dans plusieurs maladies regardées comme incurables par tout autre moyen. Le Docteur Turner fait mention du remède d'un Charlatan, composé de sublimé, & de celui de M. Wiseman, préparé de même; il en a vu & entendu raconter des merveilles; la seule chose dont il l'accuse, c'est de n'avoir pas guéri tout le monde; mais ce reproche qu'on peut faire à toutes les méthodes,

n'est fondé que sur des oui-dire, *on assure*. Herman & Bæcler, Auteurs du *Cynofura Materiae Medicae*, prescrivent une maniere de prendre intérieurement le sublimé. Kramer dit qu'un grand nombre de Médecins & de Chirurgiens font servir ce sel à l'usage interne. Sans m'arrêter à citer une foule d'autres témoins de l'administration intérieure du sublimé, M. Astruc nous apprend qu'un Chirurgien, homme d'honneur, l'a assuré avoir employé depuis longtemps ce remede qui n'étoit point nouveau, puisque ce Chirurgien le tenoit de feu M. le Duc d'Antin. A-peu-près dans le même-tems un autre Chirurgien donnoit à Paris le même sel en pilules. Le sublimé fait encore la base du remede du Cavalier, qu'on distribuoit à l'Armée Françoisse pendant le siege de Namur. Enfin cette préparation si connue de nos jours a été employée en bols par quelques Chirurgiens modernes, contre les *véroles opiniâtres*.

Telle est en général la liste de ceux qui ont connu les bons effets du sublimé avant que M. Van-Swieten publiât sa méthode. Dans le nombre des Médecins Etrangers, qui l'ont suivie depuis, on compte Messieurs Sanchez, de Haen, Stork, Alvarez, Guering, Ottman, Mo-

zeder, Ziegenhagen, Erhmann, Spielman, Bona, Le More, la Société des Médecins de Londres, Bromfield, Dossie, Locher, Cren, &c. &c. Tous ces Savans, dont M. le Begue de Presse a recueilli les Essais, n'ont qu'une voix sur le succès de cette méthode, sur laquelle ils m'auroient sans doute dispensé de publier ce que j'en écris, si le tems leur avoit permis de traiter dans un plus long détail les effets qu'ils lui ont vu produire, & les variétés qu'elle exige, suivant la différence des circonstances. A ces autorités je pourrois joindre celles d'un grand nombre de Médecins de Paris qui, toutes, déposeroient en faveur de ce remède.

Tant de témoignages suffiront sans doute pour bannir les fausses craintes des personnes trop timides, & fermer enfin la bouche de ceux qui, par ignorance ou dans le dessein de faire valoir leur secret, ne cessent de dire que le sublimé corrosif est le plus subtil de tous les poisons, qu'il conserve toujours sa qualité corrosive de quelque manière qu'on le prépare, & qu'il faut pour ces raisons le bannir de l'usage de la Médecine.

Les plus légers accidens dont je suis con-

venu, & qui se manifestent dans toutes les méthodes administrées sans précautions, ne sont point comparables aux avantages réels que présente celle dont je parle. J'ose dire que le sublimé donné avec prudence n'a jamais fait saliver. La manière de le prendre est commode, elle permet de vaquer à ses affaires; les ouvriers peuvent continuer leur travail; & le peuple, à qui l'impossibilité de multiplier les places dans les Hôpitaux, fait souvent refuser la porte de ces asyles, trouve dans ce secours, un moyen peu coûteux pour se guérir dans tous les tems, d'une maladie devenue malheureusement trop commune.

En terminant cet article, je crois devoir revenir sur l'objection la plus grave qu'on ait faite & qu'on puisse faire contre la méthode que je viens d'exposer. Des personnes instruites, convenant de la promptitude de ses effets, & ne redoutant rien du corrosif du sublimé qui en fait la base, lorsqu'il est ainsi dulcifié, n'osent pourtant pas trop s'y fier, parce qu'ils ne la croient que palliative.

J'ai presque répondu à cette difficulté, lorsqu'observant qu'il ne falloit pas s'en tenir aux premiers effets du sublimé, j'ai conseillé
d'en

d'en continuer la dose , jusqu'à ce que le malade en eût pris , pour affermir sa guérison , autant qu'il en avoit fallu pour l'opérer. La crainte de récidive feroit alors peu fondée ; on n'en a pas d'exemple dans la pratique.

L'usage du mercure sublimé se répand de plus en plus en Allemagne. Les Anglois n'emploient gueres que ce sel contre les maladies vénériennes ; & quel que puisse être en France le préjugé qui retient encore , on y trouve cependant beaucoup de Médecins & de Chirurgiens qui l'administrent avec le plus grand avantage. Croit-on qu'une méthode qui se démentiroit journellement par des récidives , & qui ne feroit que pallier , se fût si fort accréditée ? Depuis qu'on la pratique , loin de s'être ainsi répandue , on l'eût plutôt renvoyée aux Japonnois & aux Sibériens qui , les premiers , en ont fait usage.

Un remede , à qui on ne peut refuser de produire dans bien des cas de très grands effets , ne sauroit être un palliatif. Puisque donné à petite dose , il agit puissamment contre la vérole ; pourquoi , continué long-tems , n'achèveroit-il pas une guérison qu'il ne manque jamais de si bien commencer ? S'il arrivoit que

son effet fût quelquefois plus lent que celui des frictions ; cela ne viendrait alors que de la négligence des précautions qu'on a coutume de prendre dans cette dernière méthode : sur-tout de ce que les malades mal nourris , exposés à l'intempérie des saisons , & livrés à des exercices violens , ou aux travaux assidus d'un métier pénible , loin de favoriser l'action du remède , s'abandonneroient , sans ménagement , à des excès capables de la rendre nulle.

Quant à ceux qui pourroient être manqués , s'il s'en rencontre , ils feront certainement un très petit nombre ; & même dans ce cas les symptômes seroient adoucis , au point de permettre aux malades de vaquer librement à leurs affaires : avantage d'autant plus précieux , qu'en arrêtant ainsi les progrès de leur maladie , ces malheureux trouveroient encore dans un médicament , qui ne coûte presque rien , & qui ne les écarte pas de leur travail , un moyen de suspendre les progrès du mal , jusqu'à ce que des circonstances plus favorables leur permissent d'en mieux seconder les effets.

Mais pourquoi tant se récrier contre l'in-

suffisance du sublimé? Quelle est la méthode qui n'échoue pas quelquefois contre des véroles opiniâtres? Voudroit-on qu'il en fût différemment du mal vénérien, que des autres maladies? Il y a des véroles incurables, il en est qui demandent d'être traitées d'une façon; d'autres qu'il faut combattre d'une manière différente. L'art consiste donc à faire un juste choix des méthodes, & à les accommoder aux tempéramens; il importe sur-tout d'en connoître un grand nombre, afin de les varier dans l'occasion, & de savoir préférer l'une à l'autre suivant la différence de l'âge, du sexe, & des facultés du sujet.

Quel traitement a eu plus d'infortune que celui des frictions, même par extinction? Pour s'en convaincre il faut lire la Dissertation du savant M. Venel déjà cité. L'Anonyme, qui a essayé de faire leur apologie, en convenant de la nécessité de les faire concourir avec *tous les secours de l'Art*, avoue tacitement leur insuffisance. » Selon lui on ne doit pas, dans les » cas compliqués & épineux, conclure con- » tre un remède qui n'aura pas rempli seul » les effets qu'on ne peut obtenir que de *se-* » *cours variés* suivant la *diversité des circons-*

» tances ». Enfin M. Astruc, ce Partisan zélé des frictions, n'apprend-il pas de même qu'on agit *un peu à tâtons dans ce traitement*? Ne dit-il pas expressément » qu'il ne devrait » être confié qu'à des personnes instruites & » prudentes, qui, par une longue expérience, » fussent en état d'évaluer l'action du mercure » qu'on a employé ». A peine, ajoute-t-il, on » parvient souvent à effacer les symptômes » les plus apparens de la vérole, sans réussir » à guérir le mal *radicalement* & sans retour ». C'est-à-dire que la méthode, en apparence la plus simple, la plus facile, la plus routinière, n'est sûre que dans des mains prudentes, & sous la direction de personnes instruites.

Les Ouvrages de M. Astruc prouvent qu'alors même elle est quelquefois en défaut. En convenant donc, contre l'expérience, que le traitement par le mercure sublimé ne fût pas toujours efficace, l'insuffisance des méthodes les plus reçues, insuffisance avouée par ceux qui forment cette objection, suffiroit seule pour la détruire.

Je laisse une foule d'autres appréhensions presque puériles que la raison a détruites au mo-

ment même qu'elles ont vu le jour. Rejeter l'usage interne du sublimé, parce qu'employé à l'extérieur sous forme sèche, il fait l'effet d'un rongeur très actif; croire que ses molécules étendues dans beaucoup de liquide, puissent former dans les boyaux un nouvel aggrégat capable de produire l'effet d'un poison; prétendre enfin qu'il faille en interdire l'usage parce que, mal administré, ce sel peut devenir pernicieux, n'est-ce pas se faire des monstres pour le plaisir de les combattre? Il faudroit donc aussi bannir de la Médecine, l'aloès, & la myrrhe, parce que leur teinture est un désertif très puissant; exclure l'émétique en lavage, parce que la réunion de ses molécules peut faire vomir; défendre enfin l'extrait de ciguë, de belladonna, d'aconit, l'opium même & l'émétique, parce que tous ces médicamens peuvent nuire dans des mains imprudentes : comme si l'on devoit désarmer le Soldat parce qu'un fou peut assassiner avec le même glaive qui assure le repos & la tranquillité de la Patrie.

Un zèle mieux dirigé, loin de priver l'humanité de ces secours, doit plutôt conduire à multiplier les moyens de prévenir les abus,

sur-tout à réveiller l'attention des Magistrats contre cette multitude de gens sans titre & sans connoissance, qui ne balancent pas d'établir leur fortune sur les ruines de la santé des citoyens.

§. I V.

Nouveaux avantages du Mercure sublimé. Son efficacité dans d'autres Maladies. Moyen de la rendre de plus en plus certaine.

C'EST avec raison que Boerhaave regarde le mercure sublimé comme très utile dans beaucoup de maladies chroniques. Mead lui reconnoît sur-tout la propriété de faire couler les mois, & je l'ai vu plusieurs fois réussir dans ces circonstances. Un avantage aussi précieux dans bien des cas, doit rendre circonspect dans ceux de grossesse. Ce remède donné à trop haute dose, administré sur-tout sans la précaution de faire saigner la malade, peut avancer l'accouchement. Il faut donc être très attentif à l'état de la personne qu'on traite; il importe de modérer la dose du sublimé, d'en suspendre même l'usage si par hasard il donnoit la moindre colique. Enfin, pour peu que le

pouls s'animât & que la tête devînt pesante, il faudroit au plutôt dissiper par la saignée ces accidens, qui, très légers dans d'autres circonstances, seroient alors les avantcoureurs de l'avortement.

La facilité avec laquelle ce sel dissipe les éruptions vénériennes, les cas sur-tout où il réussit dans certaines maladies de la peau, font penser qu'il pourroit convenir contre la galle, contre les dartres, même contre la lepre, & l'éléphantiasis qui en est le plus haut degré.

Ces dernières maladies, qu'on croit ne plus exister aujourd'hui, sont plus communes qu'on ne pense. Les unes & les autres dépendent très souvent du défaut de transpiration, soit qu'il reconnoisse la malpropreté pour cause, soit qu'il faille en accuser l'indolence, & l'excès de nutrition. Dans tous ces cas l'indication est d'agiter les humeurs, & de rendre aux filtres cutanées, la liberté qu'ils ont perdue. Que n'a-t-on pas lieu d'attendre du mercure sublimé dont la vertu atténuante & sudorifique est si marquée.

Le sublimé fond puissamment les exostoses, souvent c'est un remède assuré contre

les poulains endurcis ; on a donc lieu de le croire encore utile contre la noueure & contre les écouelles. Peut-être agiroit-il contre la rage, plus efficacement que le turbith minéral & les frictions mercurielles. Peut-être aussi l'Art Vétérinaire pourroit-il en tirer avantage contre la morve & le farcin.

§. V.

Traitement des Enfans à la mamelle.

LES enfans à la mamelle sont quelquefois gâtés par des nourrices infectées ; plus souvent encore ils viennent de parens vérolés. Quoique ce dernier cas paroisse plus grave que le premier, l'un & l'autre n'en deviennent pas moins difficiles. Quel moyen prendre pour guérir ces victimes innocentes des effets du libertinage de leurs peres ? Donnera-t-on des frictions ? Assurément une pareille pratique seroit des plus téméraires. Les inconvéniens auxquels elle est sujette, ont toujours arrêté les moins circonspects. Aura-t-on recours aux bols ? Mais comment parvenir à leur faire franchir un gosier si étroit & si irritable ? Comment, à cet âge, donner à la langue peu exercée,

le jeu nécessaire pour élever le bol , & le précipiter dans l'œsophage ? La longueur du traitement qui feroit la suite nécessaire de la petitesse des pilules, la difficulté de les faire avaler , sur-tout le danger de voir souvent le nourrisson suffoquer , sont autant de motifs réunis contre cette méthode. Il est vrai qu'on a essayé de réduire les bols en poudre , & de les donner sous cette forme dans de la bouillie : mais si l'on réfléchit sur ce qu'on doit perdre du remède en l'administrant de cette manière , si l'on se rappelle les inconvéniens auxquels le traitement intérieur sous forme sèche est sujet , on verra sans peine qu'il est impossible d'avoir même des à-peu-près sur la quantité qu'on en donne ; & pour un ou deux sujets assez heureux de guérir ainsi , le plus grand nombre n'en retirera aucun avantage.

Le sublimé fauve tous ces inconvéniens. Une fois dissous dans l'eau distillée , on le donne à très petite dose dans du lait. Cet aliment , le meilleur qu'on puisse présenter au nourrisson , est aussi pour lui le plus agréable & le plus facile à prendre. Administré sous forme liquide , le sel mercuriel ajoute à cette facilité ; il ne se perd point dans la bouche de

l'enfant , même il est à présumer qu'il s'en échappe encore moins par les selles ; aussi produit-il des effets plus certains.

La difficulté consiste à déterminer la dose à laquelle il convient de le prescrire. L'expérience a appris que depuis un an jusqu'à trois , on pouvoit en donner par jour deux cuillerées à café , il faut encore pendant quelques jours , accoutumer l'enfant au remède par une seule cuillerée prise le matin ou le soir , & la pousser rarement au delà de deux. Ici les purgations sont indiquées comme chez les adultes , avec les proportions que la différence de l'âge exige , & qui sont connues des gens de l'Art.

J'ai dit qu'il falloit attendre le douzième mois pour donner au nourrisson la liqueur antivénérienne. Cependant à cinq , six mois , même au-dessous , on voit des enfans tellement infectés du mal vénérien , qu'à coup sûr ils ne vivroient jamais l'année si on attendoit tranquillement ce terme pour les traiter. Il est nécessaire alors d'employer la solution : mais il faut d'abord n'en donner qu'une demi-cuillerée matin & soir , & ne se permettre d'en augmenter la dose qu'en ayant sans

cesse le nourrisson sous ses yeux ; sans cela je préviens qu'après avoir eu quelques succès , on auroit la douleur de le voir périr. Cette mort ne seroit pas la suite de l'action corrosive de la liqueur , encore moins celle de la maladie dont on le traite ; il faudroit en accuser la seule excrétion muqueuse des couloirs salivaires , laquelle trop abondante alors pour s'évacuer , refoulant dans le gosier , étoufferoit à coup sûr le petit malade. On ne fauroit donc prendre trop de précautions à cet âge ; à moins d'un cas très pressant , il est plus prudent de différer l'administration du remède jusqu'au douzième mois , terme auquel on peut entreprendre le traitement , suivant les mesures indiquées.

§. V I.

Efficacité du Sublimé contre les Véroles palliées.

Phthysies véroliques. Pédérastes promptement guéris par l'usage de ce sel.

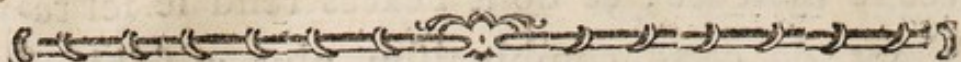
IL arrive quelquefois que par tout autre traitement peu méthodique , ou par l'inconstance des malades , les accidens qu'on croyoit guéris ne sont que palliés. D'autres fois encore , sans aucun symptôme exté-

rieur , les personnes qui ont habité long-temps avec des sujets dont les humeurs étoient infectées , tombent dans un marasme surprenant. Dans l'un & dans l'autre cas on les voit maigrir de jour en jour ; c'est une véritable phthisie , qu'accompagnent souvent des douleurs aiguës dans les membres , & la plus grande difficulté de les remuer. Ces accidens assez communs , cedent difficilement aux frictions ; les bols , qui n'ont gueres plus de suc-
cès , échauffent toujours le malade ; ils augmentent l'ardeur de la fièvre , & le précipitent dans l'épuisement. Le sublimé seul paroît indiqué , aussi fait-il alors des merveilles ; il faut l'avoir vu pour concevoir avec quel succès il opere , & quelle est la promptitude de ses effets.

Je dois parler encore ici des guérisons , presque miraculeuses , opérées par ce médicament à la suite de la pédérastie. L'idée où l'on est de la longueur & de l'opiniâtreté de la maladie qui en est la suite , fait douter qu'on puisse attendre le même succès de toute autre méthode. L'efficacité singulière que le sublimé manifeste dans cette circonstance , dépend sans doute de ce que l'acide , qui est combiné

avec le mercure, & dont l'excès rend le sel résultant de cette combinaison plus miscible à nos humeurs, en facilite la distribution, & en augmente l'énergie. Cette conjecture, établie sur ce qui a été dit de la solubilité du sublimé, est encore fondée sur le témoignage d'un savant Médecin qui soupçonne dans l'acide du sel marin une propriété antivénérienne.





CHAPITRE IX.

Du Traitement par Lavement

L'HISTOIRE des premiers traitemens de la vérole fait mention de lavemens laxatifs , émolliens , adoucissans , employés contre cette contagion. Depuis on s'est quelquefois permis de donner à ces remedes une vertu antivénérienne. Mais il ne paroît pas que ce secours ait fait jamais la partie essentielle du traitement du mal vénérien. L'avantage mieux connu de nos jours , de pouvoir adoucir les sels mercuriels en les étendant dans une quantité suffisante de liquide , & l'expérience incontestable de la nutrition qui s'opere par le moyen des lavemens , ont porté sans doute les Inventeurs de cette méthode à la mettre en pratique.



§. I.

Avantages & Inconvéniens de cette Méthode.

Quoique le succès ait quelquefois répondu à l'attente, & qu'il soit possible de tirer parti de ce moyen en le réunissant avec les autres, comme on le verra dans le Chapitre suivant, cependant il semble aujourd'hui tombé dans le discrédit. Cela dépend sans doute de la facilité d'avaler du liquide, & de la répugnance qu'ont la plupart des personnes à prendre des lavemens. Ce secours n'est gueres fait que pour les oisifs & les gens élevés dans la mollesse. Il ne sauroit donc servir à ceux que des occupations essentielles attireroient souvent au dehors. Il devient également inutile au peuple.

Comme il seroit impossible de nourrir longtemps quelqu'un par de seuls lavemens, de même il est à craindre que par cette voie le corps ne reçoive qu'une certaine quantité de remèdes. Cela suffiroit, il est vrai, pour pallier les symptômes; mais ne sauroit assurer la guérison. Il est donc plus certain de faire prendre cette liqueur par la bouche. Dans

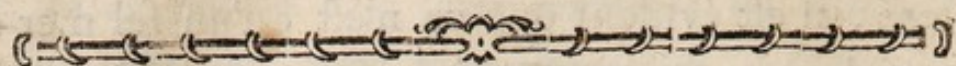
le trajet qu'elle fait pour parvenir au fondement, elle est bien plus sûrement absorbée, elle pénètre bien plus facilement qu'un remède qui n'agiroit que sur les gros boyaux peu pourvus de vaisseaux chylifères; il faudroit d'ailleurs garder trop long-tems un lavement, qu'on est souvent forcé de rendre tout de suite.

Un autre inconvénient de l'usage des lavemens antivénériens, c'est de donner de vives tranchées, accompagnées d'épreintes très fréquentes, presque toujours suivies de la chute de l'anus. Ce que j'avance n'est pas dicté par une appréhension chimérique : je l'ai vu plusieurs fois arriver, même sur des personnes d'un tempérament très robuste. Il vaut donc mieux administrer les préparations mercurielles par la bouche que par lavement. Quelqu'irritables que paroissent les voies supérieures, elles le sont moins encore que les inférieures; l'estomac digère avec plaisir des alimens, qui causeroient à coup sûr des agacemens, s'ils étoient injectés dans le gros boyau dans l'état où ils sont reçus dans le premier viscère.

Quant à la composition de ces lavemens, quelque soin qu'on ait eu d'en faire un mystère,

tere , il est évident que ce n'est qu'un sel mercuriel avec excès d'acide. On peut aisément s'en convaincre par la légère effervescence qu'il fait avec les alkalis. La présence du mercure est encore caractérisée par le goût métallique de la liqueur. Il n'est pas non plus bien difficile de reconnoître le camphre qu'on fait entrer dans cette mixture. Il paroît donc que ce n'est autre chose que la liqueur sphilitique du codex des armées , affoiblie au point de n'avoir plus ou presque plus de stipticité. Le syrop violat acheve d'établir le rapport qui regne entre ces deux solutions.





C H A P I T R E X.

Du Traitement Mixte.

J'APPELLE traitement mixte , celui dans lequel entrent les remedes internes & les externes. Cette maniere d'attaquer la vérole , n'est faite que pour ceux qui peuvent pendant quelque tems se séparer de la société. C'est ici la réunion de toutes les méthodes , dont l'heureux assemblage assure l'efficacité singuliere du traitement , & sa supériorité sur tous les autres , contre les accidens les plus fâcheux & les plus opiniâtres.

§. I.

Maniere d'administrer le Traitement Mixte.

CE traitement , dont les Auteurs fournissent peu d'exemples , consiste à faire saigner le malade , à moins d'une contre-indication manifeste ; à le purger deux jours après , & à lui administrer à la fois les bains , les frictions ,

& le sublimé. On double la dose à la troisième friction, & l'on augmente ainsi par degrés la quantité de pommade à raison du volume & de la surface des parties, mettant un jour ou deux d'intervalle entre chaque friction, observant tous les jours la bouche, & évitant soigneusement la constipation du bas ventre, ainsi que le dévoiement.

Le bain doit être tiède : il précède toujours la friction. A l'égard du remède interne, on en donne d'abord, pendant quatre ou cinq jours, une seule cuillerée chaque soir à l'heure du sommeil ; ensuite on en administre deux cuillerées : on peut même sur la fin le pousser jusqu'à trois, ayant soin d'étendre la troisième cuillerée dans la pinte de tisane rafraîchissante qu'on fait boire chaque jour au malade.

La quantité de mercure en friction ne peut être rigoureusement déterminée : pour l'ordinaire elle est depuis huit jusqu'à douze onces ; celle du sublimé de seize à vingt grains, à huit grains sur pinte.

Le régime doit être humectant, incraissant, adoucissant. On nourrit le malade avec des potages au ris, des œufs frais, des épinards. Sa

risanne est composée de chiendent , de réglisse , & de nitre. On lui interdit l'usage de la viande , & on le met au lait de vache ou d'ânesse , suivant la nature de son tempéramment , les forces de son estomac , & le degré de sa maladie.

Dans ce traitement , ainsi que dans les autres , il est bon avant tout de s'assurer si la vérole n'est pas compliquée avec quelque contagion différente. Il n'est pas rare de la voir associée avec le scorbut. Cette complication retarde l'effet des mercuriaux , cause des salivations abondantes , opiniâtres , & fait souvent échouer le remède. Plus souvent encore on voit les malades palliés éprouver la plus vive impression du virus scorbutique. Les gencives sont de plus en plus saignantes , les jambes se couvrent de taches livides , elles soutiennent difficilement le malade , & deviennent œdémateuses. La mélancolie ne tarde pas à s'emparer de l'esprit de ces malheureux ; pour peu qu'ils s'obstinent à se faire traiter de la vérole , cela n'arrive que trop souvent , alors on les voit dépérir de jour en jour , & tomber enfin dans un marasme qui les conduit à coup sûr au tombeau. Il est donc essentiel d'examiner soigneusement l'état des sujets , de com-

battre sur-tout le virus étranger à la vérole ; du moins d'administrer à la fois les deux spécifiques , si la gravité des accidens exige de prompts secours.

Il arrive quelquefois que les malades préfèrent les bols au liquide. Dans ce cas si le sujet est d'un tempérament pituiteux , que sa fibre peu tendue , soit moins susceptible d'irritation , on doit , sans balancer , recourir aux dragées , ou aux pilules de Bairo , en les employant l'une ou l'autre , suivant la méthode connue.

Lorsqu'on ne peut point s'assurer des sujets qu'on traite , que les circonstances les forcent de sortir , & qu'en même-tems les accidens sont pressans , il est possible de réunir jusqu'à un certain point les avantages du traitement mixte. On donne des frictions au malade sur les cuisses & aux aînes ; on a sur-tout la précaution de dégraisser la partie frottée & de la déterger avec l'eau de savon. Je préfère de frotter les cuisses plutôt que les jambes & les pieds comme on a souvent coutume de le faire. Dans la nécessité où sont les malades de sortir , il seroit imprudent de soumettre aux frictions les parties du corps les plus exposées à la fatigue.

& à l'humidité; d'ailleurs, les cuisses étant plus charnues, plus rapprochées des parties génitales, non-seulement elles absorbent davantage de mercure, mais encore elles ménagent à ce minéral une voie plus sûre vers le foyer du mal qu'il doit combattre.

§. I I.

*Supériorité du Traitement Mixte, sur les autres.
Précautions qui doivent en assurer le succès.*

LES inconvéniens, dont j'ai accusé le traitement extérieur par friction, & le traitement intérieur par voie sèche, ne sont point à craindre, lorsque tous ces moyens se trouvent ainsi réunis. Les frictions, il est vrai, s'opposent à la transpiration insensible; les bols causent des dévoiemens dysentériques, ils excitent même la sécheresse de la gorge, & l'une & l'autre méthode produit souvent une salivation inattendue. Ces difficultés qui m'ont fait regarder ces procédés comme suspects, n'ont plus lieu dans le traitement mixte. Le bain pris chaque jour excite & entretient une transpiration abondante. Il prépare les voies de la peau, il favorise l'introduction du mercure; & la solution du sublimé

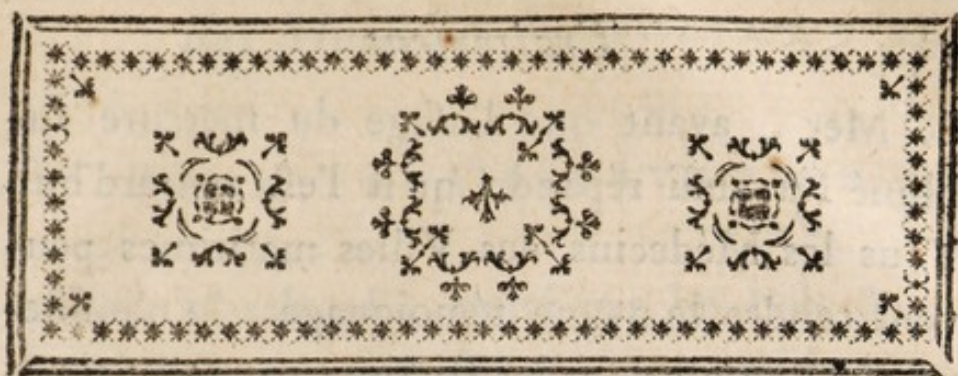
qu'on prend même en boisson, est un moyen très efficace pour pousser les urines ; ces deux évacuations une fois établies & bien soutenues, on sent assez que la salivation n'est plus à craindre.

A l'attention qu'on a d'examiner la bouche, il faut joindre celle de la faire laver chaque jour. Le gargarisme le plus simple & le meilleur, est celui qu'on prépare avec l'eau simple & l'esprit de cochlearia. Pour peu que le malade fût disposé à la salivation, il importeroit encore de lui prescrire pour boisson l'infusion d'eau de cresson, ou de toute autre plante antiscorbutique. Enfin il faudroit le purger de huit en huit jours avec le jalap & la fleur de soufre. L'usage intérieur du soufre n'est pas à mépriser. Hundermak prétend que cette substance est spécifique contre le flux de bouche ; & ce n'est qu'en le mêlant à la pommade mercurielle que M. Querenet, notre confrere, évitoit la salivation inutilement combattue auparavant par le camphre.

Ce qui vient d'être dit des différens traitemens, est établi sur une suite d'Observations dont je vais indiquer les principales. Qu'on ne me confonde pas pour cela dans la foule

trop nombreuse de ces ames vénales , qui , cherchant à se faire une réputation dans les vertus prétendues de certains Arcanes , essaient d'éblouir le public par des succès toujours exagérés. Je ne fais point un secret des moyens que je propose : mon intérêt , en leur donnant du crédit , est celui de tous les Citoyens ; & si je place ici l'Histoire de quelques guérisons , c'est moins pour faire valoir une méthode , que pour en déduire des corollaires essentiels sur la maniere d'administrer le mercure , sur la façon d'agir de ce minéral , peut-être sur la véritable cause de certains phénomènes qui se présentent dans le traitement du mal vénérien.





OBSERVATIONS.

UN Domestique avoit les bourfes couvertes de pustules survenues à la suite d'un écoulement supprimé. Ses cheveux étoient presque tous tombés, & sa tête entourée de tubercules annonçoit le mal vénérien le plus invétéré. Il fut traité par les pilules de Barberousse, le seul remede antivénérien que j'eusse sous ma main. En trois mois de tems ses cheveux revinrent, ses pustules cicatriferent, les boutons du front disparurent, & le malade fut rétabli. Mais quelque soin que je prisse à mitiger l'effet des bols, & à prévenir la salivation, elle ne se déclara pas moins & ne prit fin, que pour être remplacée par le dévoie-ment le plus opiniâtre.

Je pourrois rapporter cent observations semblables que j'ai eu lieu de faire dans les ports

de Mer , avant que l'usage du mercure sublimé fût aussi répandu qu'il l'est aujourd'hui. Tous les Médecins des Villes maritimes peuvent rendre le même témoignage. Je n'insisterai pas non plus sur les frictions par salivation , ce traitement si justement décrié. Il falloit voir comme on maltraitoit les Soldats du Roi , dans les fours , avant que le Ministre éclairé , qui préside au département de la Guerre , eût fait pourvoir les Hôpitaux de dragées antivénériennes.

Quant aux frictions mercurielles par extinction , j'ai dit ce qu'il faut en penser , leurs effets trop connus me dispensent d'entasser ici Observations sur Observations. Je passe à celles qui regardent le traitement intérieur par voie humide.



PREMIERE OBSERVATION.

UN Marchand , traité par les bols & par les frictions , fut délivré des accidens qui affectoient ses parties génitales ; mais l'administration imprudente du mercure le jeta dans une salivation des plus abondantes. Le fond du gosier se couvrit d'un large chancre , lequel , remontant vers les piliers postérieurs de la voûte du palais , gagnoit la luette & les fosses nazales au point d'empêcher le malade de se faire entendre. La fièvre lente qui s'empara de ce malheureux le conduisoit au marasme , il respiroit avec peine , se plaignoit beaucoup de la poitrine , touffoit & crachoit du pus.

Le sublimé donné d'abord à une cuillerée par jour , divisée en trois parties ; ensuite à deux cuillerées toujours partagées en trois portions , & puis à trois cuillerées , l'ont parfaitement rétabli. La salivation a disparu dans moins de huit jours , elle a été remplacée par des sueurs & des urines très abondantes ; seize grains de sublimé ont opéré cette guérison.

II. OBSERVATION.

UNE femme avoit une gonorrhée virulente invétérée. Les grandes levres de ses parties étoient bordées de chancres dans l'interstice desquels s'élevoient des mamelons condilomateux. L'usage continu de la solution de sublimé l'a radicalement guérie. La malade en a pris quarante-huit grains, à douze grains sur pinte. Imprudemment elle a avalé jusqu'à six cuillerées par jour de cette solution, sans éprouver le moindre accident. Les sueurs abondantes se sont manifestées pendant la moitié du traitement, elles ont cessé presque à la disparition des symptômes.

III. OBSERVATION.

UN Garde du Roi avoit un gonflement considérable du genou droit, qui, lui faisant souffrir des douleurs cruelles dans cette partie, roidissoit sa jambe, sa cuisse, & l'empêchoit de marcher. Les remèdes ordinaires ayant été inutilement employés, je lui administrai la solution du sublimé; au bout de huit jours il ne sentoit plus de douleurs. Quinze jours après

il marchoit sans peine ; enfin au bout du mois il fut en état de mettre des bottes , de monter à cheval , & de vaquer aux exercices de son état. Les sueurs n'ont point été copieuses ; le genoux affecté transpira beaucoup , il en sortoit même une humeur très-épaisse.

IV. OBSERVATION.

UN Peintre avoit le bord gauche de la mâchoire supérieure carié ; le fond du gosier étoit parsemé de chancres , l'oreille gauche rendoit une humeur sanieuse & putride , dont le conduit auditif étoit rongé. Le pavillon de l'oreille paroïssoit livide & gangréneux, La solution de sublimé l'a tiré de cet état fâcheux , les dents du côté malade ont tombé , les alvéoles se sont exfoliés , le palais s'est bien détergé , l'écoulement de l'oreille a tari , enfin la conque externe s'est détachée , il n'en restoit plus que le pédicule très petit, ridé , & racorni qu'il a fallu détacher avec des ciseaux. Cette guérison s'est faite dans trois mois & demi de tems. Le malade a pris quatre pintes de solution , à douze grains par pinte. Il transpiroit beaucoup la nuit & le jour.

V. OBSERVATION.

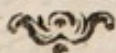
UNE Nourrice avoit l'anús chargé de condylomes véroliques, de crêtes, & de ragades; la douleur, l'inflammation, l'exulcération de ces parties l'empêchoient de marcher, & lui donnoient la fièvre. Une ophtalmie opiniâtre se joignoit à tous ces accidens; la malade se plaignoit encore de douleurs dans les poignets, dans les bras, dans les jointures: ces mêmes poignets étoient gonflés. Quarante-huit grains de sublimé l'ont guérie en deux mois & demi de tems; le traitement s'est fait sans trop de précaution, dans les froids les plus cuisans de l'Hiver; la Nourrice lavoit elle-même dans l'eau froide les langes du petit Nourrison; elle a sué chaque nuit, & les sueurs n'ont disparu qu'avec les symptomes.

VI. OBSERVATION.

Ce même nourrison, âgé de huit mois, avoit le visage, la poitrine, les fesses, & les parties couvertes de pustules; les dernières, sur-tout étoient larges, dures, & très-dououreuses; huit grains de sublimé l'ont radicalement guéri. Je lui en donnois une cuillerée à café par jour, ensuite deux jusqu'à trois.

VII. OBSERVATION.

UN Domestique avoit tout son corps couvert de pustules suppurantes , deux cicatrices de poulains , molles , douloureuses , & prêtes à se rouvrir : un écoulement virulent , deux chancres sur le frein , les glandes du col engorgées , comme s'il eût eu un gouëtre. Il souffroit avec cela des douleurs continuelles dans les membres , & ne pouvoit les remuer sans pousser les hauts cris. Cette difficulté étoit la suite de deux traitemens , l'un par friction & l'autre par les bols. Au bout de trois jours de l'usage du sublimé , les douleurs ne se faisoient presque plus sentir , le malade ne fut pas quinze jours sans courir les rues ; & quoiqu'il ait abusé dans la suite de cette facilité de marcher , qu'il se soit même livré à de nouvelles débauches , il n'en a pas été moins bien guéri après six semaines de l'usage du sublimé dont il a pris trente six grains. La transpiration a été des plus abondantes pendant le traitement.



VIII. OBSERVATION.

UNE Femme dont la voûte du palais étoit parsemée de chancres , avoit la luvette rongée , les os maxillaire & palatins cariés , & le fond du gosier couvert d'un ulcere de même nature. Cette infortunée crachoit sans cesse , répandoit une infection horrible , & pouvoit à peine articuler quelques mots pour se faire entendre. Elle a pris soixante & douze grains de sublimé en trois mois de temps ; elle est aujourd'hui bien guérie malgré l'irrégularité de sa conduite & son peu de soin à seconder l'action du remede.

IX. OBSERVATION.

UNE autre Femme , ayant une gonorrhée virulente , a fait usage du sublimé , en en poussant chaque jour la solution jusqu'à huit cuillerées. Moins heureuse que celle de la deuxième Observation , ce remede pris à si haute dose a excité sur sa peau une chaleur des plus vives , & formé des engorgemens douloureux. Il est bon de remarquer que la malade , dont avant cela , les jambes étoient couvertes de deux larges ulceres scorbutiques , avoit en-

core

core des engorgemens considérables dans le tissu cellulaire, elle a guéri de sa gonorrhée. Les accidens dont la disposition de son corps, peut-être la complication de la maladie, & très certainement son imprudence, ont été cause, se sont dissipés; elle jouit aujourd'hui de la meilleure santé.

X O B S E R V A T I O N.

UNE troisieme Femme avoit eu depuis long-tems un écoulement qui s'étoit enfin passé sans remedes. Au bout de quelques années elle ressentit des douleurs dans les bras & dans les cuisses. Bientôt il lui fut impossible de les remuer; inutilement elle avoit pris des bols antivénériens; les eaux de Spa, & mille autres moyens employés n'avoient pas eu plus de succès. En dernier lieu il lui survint deux tumeurs occasionnées par la compression que causoit le gonflement de la partie supérieure de l'humerus. Ces tumeurs qui aboutirent, formerent chacune une plaie d'un mauvais caractère, dont les bords devinrent calleux; il en sortoit une humeur purulente, claire, noirâtre, & fétide, avec des élancemens profonds dans toute la longueur de l'os du bras, tout

annonçoit la présence de la carie. Elle étoit d'ailleurs d'une maigreur extrême, & avoit une couleur bilieuse très forte. Dix-huit grains de sublimé ont dissipé les douleurs; la jaunisse s'est passée, l'embonpoint est revenu, & les plaies se sont entièrement cicatrisées. La malade fort délicate a eu un pyalisme assez considérable pendant trois jours : elle avoit pris environ six grains de sublimé; le quatrième la sueur s'est manifestée, & l'évacuation des glandes salivaires a diminué en raison de l'augmentation & de la durée de l'autre excrétion.

XI. OBSERVATION.

UN Charretier eut un chancre vénérien à la verge, sur lequel on s'étoit contenté d'appliquer un escarrotique. En sept à huit jours de tems l'ulcere se cicatrifa, & le malade se crut guéri. Six mois après il fut pris par des douleurs dans les reins qui remonterent dans les épaules; bientôt ces douleurs s'étendirent jusqu'aux extrémités tant supérieures qu'inférieures, & la maigreur s'emparant de son corps, il se vit tout d'un coup perclus, souffrant des douleurs cuisantes, & prêt à succomber sous le poids de tant de maux. Ving-quatre grains

de sublimé l'ont tiré d'affaire. Aucun malade n'a transpiré comme celui-ci. La transpiration diminueoit d'une manière proportionnée à la disposition des accidens.

XII. OBSERVATION.

UN autre Malade avoit été traité long-tems pour une gonorrhée virulente; il se trouvoit mieux, il est vrai, de son écoulement, mais il souffroit des reins au point d'être obligé de garder le lit. Son corps dépérissoit de jour en jour; l'appétit lui manquoit & il pouvoit encore moins dormir. Trois grains de sublimé calmerent ses douleurs, mais ne le guérèrent pas. De nouvelles douleurs, quoique moins fortes, le firent bientôt repentir de son inconstance; il reprit le remède qu'il continua jusqu'à vingt-quatre grains. Depuis deux ans il jouit d'une santé parfaite.

XIII. OBSERVATION.

UN Laquais avoit eu une gonorrhée qui, mal traitée, étoit enfin tombée dans les bourses. Il souffroit beaucoup de ses testicules & des cordons spermatiques. L'écoulement avoit

totalement disparu. Huit grains de sublimé le font reparoître, l'enflure des testicules se dissipe, les cordons se dégorgent, tout va au mieux. Un Coutelier conseille au malade d'appliquer sur ses bourses le limon qui se forme sous la pierre à aiguïser, à l'instant l'écoulement se supprime, les testicules renflent, les cordons s'engorgent, & les parties deviennent plus douloureuses que jamais. Huit autres grains de sublimé ont ramené le calme, dissipé les accidens, & guéri le malade.

XIV. OBSERVATION.

UN autre Laquais avoit l'anüs bordé de condylomes & de raghades qui l'empêchoient de marcher, & lui faisoient souffrir des douleurs les plus vives. On voyoit même à l'entrée du rectum une espece de fongosité, semblable au champignon des Pédérastes, & qui venoit de la même cause. Il a pris deux bouteilles de solution de sublimé, à huit grains sur pinte. En un mois & demi de tems il étoit totalement guéri.



XV. OBSERVATION.

UN autre Pédéraste avoit sur les deux côtés de l'anüs un large chancre gangréneux qui occupoit tout l'entrefesson. La liqueur qui en couloit étoit si virulente, qu'elle corrodoit les parties voisines, & multiplioit les déchiremens. En vingt jours de tems, les bains, les frictions, & la solution du sublimé combinées l'ont tiré d'affaire. Voilà six mois qu'il n'a pas le moindre ressentiment de son mal.

XVI. OBSERVATION.

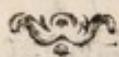
UN Garçon Serrurier avoit deux poulains skirrheux, chacun de la grosseur d'un œuf de poule, deux crêtes sur le frein, & un chancre sur la partie latérale gauche du gland vers la racine. En huit jours ses poulains étoient presque fondus, en quinze il n'en restoit plus de traces; ses crêtes & le chancre ont également disparu. Il a pris deux bouteilles de solution de sublimé, à huit grains sur pinte. Le traitement qui n'a pas été long, a permis à cet Ouvrier de continuer son travail.

XVII. OBSERVATION.

UNE Fille avoit trois chancres aux grandes levres , & un écoulement gonorrhéique qui en augmentoit la virulence. Un gros de mercure doux dans quatre pintes d'eau distillée l'ont guérie. Cependant je ne dois point dissimuler que sa guérison a été longue & difficile. Le mercure gagnoit toujours le fond de la liqueur ; il falloit sans cesse agiter la bouteille pour en faire usage. La malade en prenoit quatre cuillerées par jour.

XVIII. OBSERVATION.

UN jeune Négociant avoit un chancre très profond entre le prépuce & la racine du gland , cette dernière partie étoit tellement gonflée , qu'on auroit pris le gonflement pour un véritable nœud. Quarante-huit grains de mercure doux mêlés avec l'eau bouillante , & pris avec les mêmes précautions que dans l'Observation précédente , l'ont tiré d'affaire.



XIX. OBSERVATION.

UN Mousquetaire avoit une gonorrhée virulente, deux chancres à la verge, & des crêtes à l'anus. L'usage de la même solution l'a guéri; mais dans ce cas, ainsi que dans les deux autres, la curation a été longue, & s'est opérée avec peine.

XX. OBSERVATION.

UN Garçon Menuisier avoit un poulain suppurant & des chancres. Je fis ouvrir le poulain, dont la suppuration ne fut ni longue, ni mauvaise. En douze jours il fut en état de fortir. Les chancres ont disparu, & pendant tout le traitement cet Ouvrier a travaillé aux ouvrages de son métier. Il a pris deux bou-reilles de solution, à douze grains sur pinte.



XXI. OBSERVATION.

UN autre avoit des chancres autour du gland & sur le frein, qui renfloient ces parties, & excitoient un phimosis. En dix jours de tems ses accidens ont cessé. Ce malade, malgré mes représentations, regardant son bien-être comme un signe certain de sa guérison, n'a plus voulu continuer le remède; il avoit pris environ trois demi-septiers de solution à huit grains.

XXII. OBSERVATION.

UN Boutonnier avoit une gonorrhée virulente. Ce malade n'a cessé de boire, de manger, de courir, de s'échauffer. Deux bouteilles de solution l'ont tiré d'affaire. Il en est de même d'un garçon Tailleur, & d'une foule d'autres qui, avec une plus ou moins grande quantité de solution, ont guéri de ces accidens, malgré l'irrégularité de leur conduite.



XXIII. O B S E R V A T I O N.

UN homme avoit le visage couvert de boutons, qu'une jeunesse passée dans la débauche, me faisoit soupçonner être le fruit du libertinage. En conséquence je lui donnai une pinte de solution à douze grains. Quoique je lui eusse prescrit de n'en prendre par jour que deux cuillerées, impatient de se voir dans cet état, & croyant que sa guérison s'opéreroit en raison de la quantité du remède dont il faisoit usage; le malade, en moins d'un semaine, but sans m'en prévenir toute cette quantité de solution. Son estomac n'en reçut aucune atteinte, & je ne fus pas peu surpris de le voir revenir sans boutons : à peine en restoit-il quelques traces; chacune de ces pustules avoit jetté une goutte d'eau rougeâtre. Toutes avoient seché & tombé par écailles.



XXIV. OBSERVATION.

UN jeune Avocat avoit eu autrefois une gonorrhée dont le traitement mal conduit, dura plus de six mois. Il lui en étoit resté une toux sèche, la difficulté de respirer, & la fièvre lente. Ses gencives saignoient, il avoit des taches sur ses jambes, & le fond du gosier étoit enflammé. A peine pouvoit-il articuler quelques paroles, tant la poitrine & la gorge étoient embarrassées. Dans un mois de temps le traitement mixte l'a tiré d'affaire; & quoique le sublimé ait fait partie des remèdes employés, sa poitrine n'en est pas moins bien revenue. On me dispensera de rapporter ici la foule d'Observations de ce genre que je pourrois joindre à cette dernière; il me paroît inutile d'étayer sur de nouveaux faits un traitement qui les réunit tous, dont par conséquent on ne sauroit ne pas reconnoître les avantages.

XXV. OBSERVATION.

UN Ingénieur ayant une gonorrhée virulente, tombée dans les bourses, je lui administrai la solution de sublimé, à huit grains

fur pinte; il en avoit pris deux pintes, & se trouvoit bien, lorsqu'il s'apperçut qu'il rendoit du sang avec les urines. Cette hémorrhagie fut suivie d'un second écoulement gonorrhœique, & d'un nouvel engorgement des testicules, que je combattis par les mêmes remèdes, mais qui cette fois dura plus long-tems. Le malade voyoit des femmes; l'hémorrhagie & le retour de l'écoulement ne dépendoient que de cette cause. J'en prévienx ceux qui traitent de maux vénériens, afin qu'ils s'assurent mieux de la régularité de la conduite des sujets qui se confient à leurs soins, & qu'ils préviennent ainsi le reproche de lenteur dans le traitement, que ces mêmes malades, peu véridiques, & trop souvent injustes, ne manquent point alors de faire. Enfin l'écoulement cessa, & le testicule droit reprit son volume ordinaire. Il n'en fut pas de même du gauche. D'abord le cordon spermatique grossit & devint douloureux : ensuite la douleur s'accrut dans le testicule, dont le volume augmenta d'une manière surprenante. Etonné d'un événement si peu attendu, je me disposois à combattre le virus vénérien par d'autres moyens, lorsqu'ayant examiné le mal de plus près, & soupçonnant par cette nou-

172 *Traitement des Malad. Vénér.*

velle inspection la chute de l'intestin dans la gaine vaginale, j'en tentai la réduction par le taxis. Le gargouillement & la disposition subite de la tumeur changerent mes soupçons en certitude : le malade fut guéri, à un bandage près qu'il est obligé de porter.





PREMIER COROLLAIRE.

LA premiere Observation, & une foule d'autres semblables, qu'il feroit facile de recueillir dans les différens Auteurs, confirment ce que j'ai dit contre les bols trop purgatifs. De même on sent de plus en plus le danger & l'insuffisance des frictions par extinction comme on a coutume de les donner, & plus encore par salivation.

II. COROLLAIRE.

DANS presque tous les malades traités par le sublimé, le mercure a poussé par les sueurs; un seul a éprouvé une salivation peu considérable & de peu de durée. Tous, excepté les deux du traitement mixte, ont sorti & vaqué à leurs affaires pendant l'usage des mercuriaux; plusieurs n'ont gardé aucune sorte de ménagement. Les traitemens intérieurs, autres

que ceux des fels mercuriels, avec excès d'acide, n'ont pas aussi bien réussi; ce qui prouve la supériorité du premier traitement sur les autres dans le cas où le mixte ne fauroit avoir lieu.

III. COROLLAIRE.

Lorsqu'on réfléchit sur la multitude des guérisons opérées par le sublimé, sur leur rapidité, sur leur certitude, on ne peut manquer d'être dans le plus grand étonnement. Si l'on ne voit pas des succès aussi prompts, aussi marqués dans le traitement par bols, comme je l'ai déjà observé, c'est qu'on n'obtient pas si facilement des sucs gastriques la solution du sel mercuriel contenu dans les pilules; que les purgatifs, que ces bols renferment presque toujours, entraînent trop facilement le mercure, qui, n'étant pas assez dissous, & par conséquent ne pouvant enfler les vaisseaux inhalans des intestins, n'en est que plus disposé à se précipiter par les selles, presque toujours sous la même forme qu'il conservoit avant d'être avalé.



IV. COROLLAIRE.

HUIT grains de sublimé ont guéri des véroles assez considérables ; voilà qui prouve que ce n'est pas toujours par la gravité des accidens qu'il faut juger de l'opiniâtreté du virus vénérien. A voir la facilité avec laquelle ce virus cede dans les uns, les difficultés qu'on éprouve en le combattant dans les autres, & l'impossibilité où sont quelquefois les malades de guérir, même après avoir essayé de tous les traitemens, il est évident qu'il y a différens degrés de vérole, qu'elles sont plus ou moins difficiles à combattre ; que leur différence dans la maniere de céder aux mercuriaux dépend sur-tout du tempérament du sujet, de sa constitution, & de la complication de cette maladie avec d'autres virus non moins dangereux. La vérole, je l'ai dit, n'est jamais plus opiniâtre, que lorsque le scorbut se met de la partie ; on manque tous les jours les vérolés, lorsqu'on n'a pas la précaution de faire précéder le mercure par les antiscorbutiques, ou de les combiner ensemble quand les symptômes vénériens sont trop pressans. Je puis assurer encore que rien n'est plus opiniâtre

que le mal vénérien sur un sujet écrouelleux ; il faut cependant convenir qu'on réussit mieux sur ces derniers malades que sur les scorbutiques, & que par le seul traitement antivénérien il n'est pas rare de guérir à la fois les écrouelles & la vérole.

V. COROLLAIRE.

SOUVENT lorsque la violence des symptômes est diminuée, on voit ces mêmes symptômes s'opiniâtrer, & les malades ne point guérir ; on diroit que le corps accoutumé à l'action du traitement qu'on emploie, après la première impression faite par le remède, est incapable d'en recevoir de nouvelle : & cela n'est pas hors de vraisemblance, puisqu'en variant ce traitement, ou en en employant un tout opposé, les malades ne tardent pas à recouvrer leur santé.

Quoiqu'il paroisse d'abord difficile de rendre raison de ce phénomène, voici ce que l'observation laisse entrevoir. Jamais on n'éprouve de succès plus marqué du changement de méthode, que lorsque du traitement par friction on passe au traitement par digestion,

&

& réciproquement. De même ce dernier traitement n'est jamais plus efficace, que lorsqu'aux pilules antivénériennes inutilement employées, on substitue le traitement par voie humide. Il paroît donc qu'il est peut-être des circonstances où les remèdes intérieurs, après avoir pénétré dans le sang, se déchargent malgré cela plus abondamment vers les intestins, ou par les urines. Dans ce cas la peau n'éprouvant pas si fortement leur action, guérit avec peine des vices dont elle est affectée. On diroit que le premier effort de la distribution du mercure s'est fait dans les parties les plus intérieures, dans les viscères sur-tout, & que ce qui s'est porté vers la peau, n'a pas été suffisant pour produire par-tout une action uniforme. Dans ce cas si on emploie les frictions, on suppléera au défaut de la première méthode, on portera vers la circonférence une quantité de mercure égale à celles qu'avoient absorbé les parties situées au centre du corps, & de cette sage précaution résulteront les changemens merveilleux que cette pratique opère.

Par la raison du contraire, en se bornant à attaquer par les frictions les douleurs des os, les exostoses, la carie, on n'obtient souvent

qu'un mince avantage ; mais si après avoir donné le nombre ordinaire de frictions, on administre intérieurement le mercure, alors les douleurs cessent, les exostoses disparoissent, & les os cariés s'exfolient avec une promptitude, une rapidité au delà de toute espérance. De même, lorsqu'on ne fait aucun progrès par le traitement pilulaire, ce qui arrive assez souvent, on doit chercher des changemens plus sensibles dans l'usage de quelque liqueur mercurielle, ou enfin dans les frictions même, s'il arrivoit jamais que le corps se fût accoutumé à l'impression de ce dernier secours.

VI. COROLLAIRE.

UNE cause assez certaine du retour de la vérole, c'est la négligence où l'on est de combattre le vice extérieur par des topiques. Il est telles affections cutanées qu'on ne faudroit guérir sans les poursuivre jusque dans leur racine. Pour peu qu'on en néglige la trace, on voit bientôt le mal qu'on croyoit guéri, reparoître, & les symptômes palliés se renouveler. Cela prouve qu'il faut nécessairement détruire ces symptômes externes, & que de ces

seuls endroits comme de tout autant de retranchemens, le virus cantonné, une fois l'action des mercuriaux passée, peut se répandre dans la machine & l'infecter de nouveau.

VII. COROLLAIRE.

Quoiqu'il soit prudent d'affoiblir la causticité de l'acide dans la préparation des liqueurs mercurielles, il faut cependant prendre garde en suivant ce procédé, d'émousser entièrement l'impression du mercure en en diminuant trop la dose. S'en tenir à quelques changemens passagers, ce seroit perdre un tems précieux. On est sûr de guérir un malade lorsque le remede opere vigoureusement dans les premiers jours : ce qu'on connoît à la prompte diminution ou à la disparition des symptomes. L'absence de ce signe indique qu'il faut multiplier les cuillerées de la solution ; sans cela on seroit trois, quatre, & même cinq mois à pallier des accidens qui, quinze jours après reparoîtroient avec plus de force.



VIII. COROLLAIRE.

UN autre Corollaire à déduire de ces Observations , c'est que dans l'administration de la liqueur mercurielle l'estomac s'accommode du mélange de l'acide avec le lait. Ce phénomène auquel il paroît qu'on n'a point fait assez d'attention , justifie la pratique d'un Médecin célèbre qui donnoit de la limonade pendant l'usage du lait ; il démontre la vérité des expériences de M. Pringle sur la digestion , & fait sentir l'absurdité de refuser aux malades de manger des fruits frais avec le laitage.

IX. COROLLAIRE.

La facilité avec laquelle le mercure sublimé pousse les sueurs & les regles , prouve de plus en plus combien ce remède peut être efficace dans une infinité de circonstances. M. Raymond , Médecin de Marseille , le mêle aux tiffanes sudorifiques ; & c'est certainement le meilleur & le plus puissant diaphorétique minéral. Je pense qu'il pourroit réussir contre la goutte. De même il seroit possible de l'administrer contre les fluxions de poitrine catar-

reuses, les douleurs rhumatismales venant d'une transpiration arrêtée, les laits répandus, & les fleurs-blanches causées par la diminution du flux mensuel.

X. COROLLAIRE.

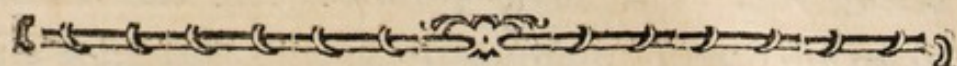
AUTANT les malades s'accommodent de l'air libre dans la belle saison, autant il convient de les en garantir dans les froids cuisans de l'hiver. Il eut été inutile de rapporter les Observations qui m'ont conduit à ce Corollaire, elles me sont communes avec tous ceux qui traitent des maladies vénériennes; mais ce qui est essentiel de remarquer, c'est qu'en général quelque part que l'on tienne les malades lorsque le thermometre est au dessous du degré de la congelation, les remedes antivénériens semblent avoir moins d'effet, le traitement devient plus difficile & n'est quelquefois que palliarif.

XI. COROLLAIRE.

ENFIN l'accident de l'Ingénieur fournit un dernier Corollaire, non moins essentiel. Ceux qui traitent des maux vénériens doivent séparer exactement les maris de leurs femmes, & les amans de leurs maitresses, ou plutôt s'as-

sur de leurs sujets avant de les traiter. Sans cela , je le répète , ils courroient risque de n'en jamais venir à bout. L'illusion que la descente me fit pour le quart-d'heure , pourroit devenir de conséquence , si elle duroit plus long-tems. Inutilement on insisteroit alors sur l'application des topiques contre une tumeur que la réduction seule ou l'opération peuvent faire disparoître ; on tomberoit alors dans l'erreur de certains ignorans qu'on a vu traiter long-tems des bubonocèles pour des poulains. Cette même descente prouve la nécessité d'éviter tout effort , & de porter un suspensoire lorsqu'on a la chaude-pisse , sur-tout lorsque l'écoulement est tombé dans les bourses. Sans cette précaution la tunique vaginale du cordon relâchée , court risque en se dégorgeant de prêter passage à l'épiploon , ou à l'intestin , qui cherchent continuellement à s'échapper.

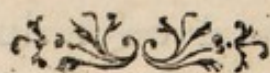




CHAPITRE XI.

De la nature du Virus Vénérien.

APRÈS avoir fait précéder tout ce qui regarde le traitement des maladies vénériennes, je dois m'arrêter un instant à la théorie de ces maladies. Ce que je vais en dire n'est fondé que sur des faits de pratique. Au reste je ne prétends point ici développer la nature du virus vérolique ; mon but est seulement de ramener à l'expérience ceux que l'amour des systèmes auroit pu en écarter, en leur faisant sentir le faux des opinions les plus reçues. Si je me permets quelques conjectures, je ne les donne que pour ce qu'elles sont, des idées que l'observation a fait naître, mais auxquelles je renonce d'avance pour peu qu'elles puissent tenir de l'hypothèse.



§. I.

*Sentiment des Auteurs sur la nature du Virus
Vénérien.*

QUELQUES Médecins, cherchant à dévoiler les causes de la vérole, ont cru en voir les premiers effets dans l'épaississement de la lymphe; M. Astruc, adoptant ce système, a fait dépendre cet épaississement d'un acide coagulant. De là vient qu'on a voulu que le mercure atténuat les concrétions lymphatiques par la pesanteur de ses molécules; qu'on a même prétendu que la guérison dépendoit de la combinaison du mercure avec cet acide; & c'est de semblables hypothèses qu'on n'a pas balancé de déduire l'explication des symptômes du mal vénérien.

Avant d'admettre cette prétendue division des molécules lymphatiques, examinons si la lymphe est susceptible de l'épaississement qu'on lui suppose.

Cette portion du sang, soumise à l'action du feu, ne se coagule qu'à un degré de chaleur très-supérieur à celui du corps humain, même dans l'état de fièvre; les alkalis la condensent aussi-bien que les acides, & ces der-

niers fels ne produisent cet effet que quand ils sont concentrés. Comment donc concevoir que l'activité du virus vénérien puisse coaguler la lymphe ? En supposant même , contre toute vraisemblance , que le virus vénérien agît par un acide parvenu à ce degré de concentration , on est encore en droit de demander la preuve de l'existence de cet acide. » Cela vient, dit on , de ce que la semence & les autres humeurs féminales étant d'une nature acide , peuvent par-là contracter plus facilement , au moyen du virus vénérien , un acide qui en altere la nature (a). « Voilà donc l'acidité du virus vénérien fondée sur une hypothèse physiologique ; & quelle hypothèse ! L'analyse chimique ne fauroit y avoir donné lieu ; il n'est aucun de nos fluides qui , traité chimiquement , ne fournisse quelque indice d'un sel acide : les chairs réduites en gelée ne se corrompent jamais sans contracter un goût d'aigre ; c'est même le propre des substances animales de ne se putréfier qu'après avoir passé au moins pour un instant par le premier

(a) Traité des Maladies Vénériennes , Tom II , Edit. Franc.

dégré d'acescence ; d'ailleurs la sémence n'exhale jamais une odeur acide , elle répand plutôt une odeur forte , pénétrante & c'est de toutes les humeurs celle qui donne le plus promptement des signes de putréfaction.

Que penser enfin de cette hypothese , si , réfléchissant mieux sur la maniere dont le virus se propage , on découvre que la lymphe n'est pas le siege principal de cette maladie ? En effet personne ne sauroit disconvenir que de tous les sécrétaires , ceux des glandes sebacées sont le plus particulièrement affectés ; or , ces glandes loin de séparer une humeur lymphatique exprime plutôt une humeur mucoso-graisseuse , *sebum*. Les accidens les plus fâcheux & les plus communs après ceux des parties génitales , sont sur-tout les douleurs profondes , les exostoses , les caries , tous symptomes qui supposent moins un vice de la lymphe qu'une altération de la substance huileuse & muqueuse du sang. Le chapelet vérolique est formé de glandes imprégnées d'une humeur analogue , & c'est vraisemblablement pour cette raison que le cuir chevelu est le premier affecté de ce symptome. A l'égard de l'engorgement des glandes du reste du corps , cet

accident paroît moins dépendre de la vérole, que de l'épuisement dans lequel se jettent ordinairement les malades ; & d'ailleurs, quand même cela viendrait de la même cause, on dir chaque jour que les glandes sont le réservoir de la lymphe ; qui l'a prouvé ? Personne encore. Cette assertion, comme tant d'autres, a passé de bouche en bouche ; on se l'est transmise par écrit ; & depuis long-tems on accuse l'humeur lymphatique, sans qu'on soit bien sûr de sa présence dans les organes affectés.

§. II.

Incertitude sur la nature du Virus Vénérien & sur la manière d'agir du Mercure.

IL est donc vrai qu'on n'a rien de certain encore, je dirai même de probable, sur la nature de la vérole ; cette maladie se communique comme la rage, la galle, le venin de la vipère, &c. Mais comment se fait cette communication ? On n'est pas plus instruit de la cause de ce phénomène que de celle des précédens. Seulement, s'il faut en juger par analogie, lorsque la plaie de la rage se rouvre, c'est-à-dire lorsque le venin hydropho-

bique fait effet , quand celui de la vipere ~~e~~ enflammé la partie , quand la galle , la lepre ont donné des signes de leur présence , vainement on combattroit ces maladies par des seuls topiques , il faut plutôt en attaquer la cause , elle a déjà pris possession du corps animal ; de même quand la vérole donne des signes de son existence , il ne faut point la regarder comme une maladie purement locale ; elle n'agit ainsi à l'extérieur qu'après que le venin qui la constitue a été travaillé dans la partie même , & qu'il en est passé dans le sang. Si quelque fois on a vu guérir des vices locaux sans un traitement méthodique , & sans aucune suite pour les malades , ces exemples ne prouvent rien , puisqu'on peut en fournir d'autres par lesquels il conste que des personnes ont gardé long-tems la vérole sans le moindre indice de ce mal. Mais à ces observations ne pourroit-on pas en opposer de contraires ? Combien de gens qui se croient ainsi guéris , qui n'ont été que palliés ! Combien qui ont rechuté de la maniere la plus fâcheuse & la plus terrible ! Combien enfin , qui , par excès de confiance en ce traitement palliatif , ont transmis à des enfans malheureux le levain

funeste du virus dont ils étoient infectés !

Affuré, comme on l'est aujourd'hui, de l'efficacité du sublimé & de la dissolution du mercure par l'esprit de nitre, comment soutiendra-t-on encore que le virus vénérien est d'une nature acide ? Comment pourra-t-on croire qu'un sel neutre, avec excès d'acide minéral, toujours plus fort & plus puissant que l'acide animal, puisse détruire ce dernier ? Comment enfin se persuadera-t-on, avec quelques Auteurs, que le mercure se combine dans le corps humain avec cet acide, & que son succès dépend de cette combinaison ?

La pesanteur des molécules, supposée par le Docteur Cheyne, ne fut pas plus heureusement imaginée. S'il étoit permis de considérer le corps humain, comme une simple machine hydraulique, de n'avoir égard qu'au poids du mercure, au frottement des solides & des fluides, &c., il est évident que le traitement intérieur ne devroit jamais avoir de succès ; les préparations mercurielles se précipiteroient sans cesse ; jamais elles n'enfileroient les vaisseaux lactés, & l'on devroit moins attendre encore du mercure coulant qu'on fait avaler. Cependant dans tous ces cas le mercure enfile plus ou

moins la route des tuyaux chyliferes , il remonte contre son propre poids , il pénètre dans nos vaisseaux , il parcourt les tuyaux les plus fins , les plus déliés , les capillaires dans lesquels mille & mille fois il devroit être arrêté : enfin il est alors dans un degré d'atténuation qui doit le rendre pour le moins aussi subtil que la panacée. Que faut-il de plus pour renverser l'hypothese de Cheyne ? je ne parle point ici de l'action des vaisseaux , qui , mieux considérée , n'est pas tout-à-fait celle que nous en ont appris les Mécaniciens. Il y auroit beaucoup à dire la-dessus , & toujours contre ce faux système.

§. III.

De la cause de la salivation.

Ces réflexions conduisent nécessairement à l'examen de la cause de la salivation. Pendant long-tems on l'a cherchée dans la disposition des carotides. Les Mécaniciens , toujours curieux de trouver dans l'organisation de nos vaisseaux de quoi rendre raison de tous les phénomènes , n'ont pas manqué de regarder la crosse de l'aorte comme un arc , les carotides comme des tangentes ; & d'après cette bril-

lante découverte , ils ont expliqué sans peine comment le mercure , ce minéral si pésant , cherchant sans cesse à s'échapper par la tangente supposée , enfiloit les vaisseaux , & caufoit la salivation. Il suffiroit de dire que d'autres physiciens ont cherché depuis à rendre raison de ce phénomène par l'affinité des gravités spécifiques , entre le mercure & les carotides , pour faire sentir l'insuffisance de cette explication ; mais comme on trouve encore aujourd'hui des partisans de la premiere hypothese , essayons , s'il se peut , d'en démontrer le faux.

C'est gratuitement qu'on assure que les carotides sont disposées en tangentes. Pour peu qu'on veuille les examiner sans préjugé , on verra qu'elles approchent plutôt de la perpendiculaire. En supposant même qu'elles eussent encore plus d'obliquité , les angles qu'elles forment ne pourroient jamais être comparés à celui de la tangente.

Mais quand cette théorie paroîtroit aussi vraisemblable qu'elle est fausse , toujours resteroit-il à prouver pourquoi , dans la salivation vénérienne , le larynx & le fond du gosier sont plus engorgés que la bouche , les yeux , le nez , les oreilles , &c. ? On voudroit savoir

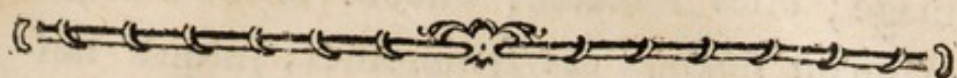
pourquoi les mercuriaux , administrés intérieurement sans purgatifs , sont rarement saliver ? pourquoi les remèdes externes ont souvent le même avantage lorsque l'usage en est dirigé par une main prudente ? pourquoi bien des personnes usent du mercure sans précaution & ne salivent pas , enfin pourquoi ceux qui administrent les frictions , & qui certainement reçoivent une grande quantité de mercure , salivent rarement , tandis que ceux qui ne respirent que la partie la plus subtile de ce minéral , dans les Hôpitaux vénériens , sont pour l'ordinaire plus sujets à saliver ? La quantité de mercure qu'on introduit , quoique graduée , n'en est pas moins considérable , elle n'en doit pas moins suivre les loix du mouvement , obéir en un mot à cette force centrifuge qui la porte toujours à s'échapper par la tangente. Il faut donc convenir que tous ces beaux raisonnemens sont illusoires , & d'autant plus faux , qu'ils paroissent le plus s'éloigner de l'observation.

La même cause qui fait que dans les anciennes véroles le fond du gosier s'ulcère plutôt que toute autre partie de la bouche , est sans doute celle qui dirige plus particulièrement

ment le mercure vers les parties; & cette première ne paroît pas différer de celle qui donne la raucité & la voix mâle, lorsque les organes de la génération se développent pour la première fois. Le rapport intime entre le larynx, le pharynx, & les parties génitales, est incontestable: il a été observé dans tous les temps, & l'on ne l'auroit pas méconnu de nos jours, si l'on n'eût si fort abusé de la disposition anatomique de nos organes. J'ai vu un homme, qui, après un engorgement violent des piliers postérieurs du palais, des amigdales, & de tout le fond du gosier, qui dura quinze jours, ne fut délivré de cet accident que pour éprouver un écoulement gonorrhéique des plus opiniâtres. Le déplacement de cette humeur virulente n'est point quelque chose de nouveau, puisqu'on la voit se porter aux yeux & vers d'autres parties. D'où il résulte que par une propriété particulière au spécifique antivénérien, les changemens & les mouvemens qu'il excite dans les parties génitales pourront s'exciter de même dans la bouche; delà sans doute la cause de la salivation mercurielle. D'ailleurs, s'il est vrai que dans cette affection la portion muqueuse

du sang soit de toutes la plus viciée, la vérole entrera pour lors dans la classe des maladies du tissu cellulaire qui, par la disposition de cet organe, ou par toute autre cause encore inconnue, sont plus portées à affecter les parties supérieures de notre corps. Alors on ne sera plus surpris de voir le spécifique suivre la marche du virus; & la facilité avec laquelle cedent des vieilles véroles plutôt que des véroles récentes, permettra peut-être de soupçonner encore que le corps muqueux altéré par la maladie, doit éprouver un changement gradué avant de revenir à son premier état; en un mot que la vérole guérit par la coction & par la crise.





CHAPITRE XII.

Du Traitement des Symptomes vénériens.

ON a vu dans le premier Chapitre l'énumération des principaux symptomes qui pouvoient caractériser le mal vénérien. Le Lecteur me dispensera sans doute d'en parler ici d'une manière plus étendue; loin de faire mention de tous les symptomes qui se déclarent avec la vérole, je ne traiterai que de ceux qui caractérisent seuls cette maladie; tout autre détail seroit inutile & superflu.

Ces accidens, dont on a grossi le nombre, peuvent se réduire à deux classes; ce sont ou des tumeurs, ou des ulceres, & quelquefois des tumeurs ulcérées; qui se manifestent dans les parties molles & dans les parties dures. Celles qui attaquent les parties dures ne viennent qu'à la suite d'une vérole négligée: celles qui attaquent les parties molles se déclarent sur-tout dans les organes de la génération, ou au voi-

sinage; elles infectent encore la bouche; & lorsqu'on néglige ces symptomes, jusqu'à laisser altérer la masse entière des humeurs, qu'on joint à cela la mal-propreté de porter les mains imprégnées du virus, sur quelque autre partie du corps, alors il se forme dans ces endroits des inflammations, des boutons, & des ulceres d'autant plus difficiles à combattre, qu'ils sont entretenus par la présence d'un vice interne.



§ I.

*Des poireaux, des Fics, des Verrues, des
Condylomes, &c.*

LA différence du siege & de la figure des symptômes extérieurs du mal vénérien, leur a fait donner des dénominations particulières : delà font venus les noms de fics, de verrues, de poireaux, &c. &c. Comme le diagnostic de ces accidens est aujourd'hui très connu, & que le traitement se réduit à très peu de chose, je ne m'étendrai pas beaucoup sur les moyens de les combattre. En général si ces symptômes sont caractérisés par des excroissances charnues, il faut en faire au plutôt l'extraction par la ligature, qui est la voie la plus sûre & la plus facile ; lorsque cette chair superflue est détachée, on applique par dessus la pierre infernale. Après la séparation de l'escarre, on a recours à un digestif ordinaire, qu'on anime de tems en tems par l'addition de quelque léger rongeur, afin d'empêcher les chairs baveuses de pulluler, & pour amener une cicatrice ferme & durable.

Dans les cas où les poireaux, ou toute autre excroissance n'excédroient pas ou presque pas

le niveau de la peau, il est évident que l'extirpation deviendrait inutile. Il suffit alors de cautériser cette partie avec la pierre infernale, de la faire suppurer, & de l'amener ensuite à cicatrice.

La pierre infernale ne suffit pas toujours pour détruire les excroissances vénériennes; son opération quelquefois trop superficielle, exige un caustique plus actif. On est alors forcé de recourir à l'eau mercurielle, ou à quelque autre escharotique liquide, qu'on a la précaution de n'appliquer qu'à la superficie du mal, & dont on répète l'application autant de fois qu'il est nécessaire pour le détruire jusque dans sa racine.

§. II.

Des Poulains ou Bubons vénériens.

LES tumeurs qui sont susceptibles d'inflammation, telles que les poulains, ne doivent point être négligées. Si la suppuration n'est point établie, il faut en tenter la résolution par l'administration intérieure du mercure, par des fumigations mercurielles lo-

cales, ou bien en appliquant plusieurs fois le jour sur la tumeur, des compresses imbibées d'eau de-vie camphrée, dans chopine de laquelle on aura fait dissoudre huit ou dix grains de mercure sublimé.

L'usage des emplastiques, dans la vue de résoudre, n'est d'accord ni avec le raisonnement, ni avec l'expérience. En effet il est évident qu'en obturant les pores de la tumeur par un topique inviscant, on interceptera la transpiration de la partie, qu'on en augmentera l'engorgement, qu'enfin par cet engorgement on excitera dans cette même partie une chaleur qui précipitera la suppuration du bubon, ce qu'il importe d'éviter. Mais au moindre signe de la présence du pus, on doit insister sur les maturatifs, faciliter par l'incision l'issue de la matière purulente, déterger le foyer de la tumeur par les topiques appropriés & connus, jusqu'à ce que la qualité de cette matière, le fond, & les bords de la plaie permettent de la faire cicatrifier.

Quelques Auteurs conseillent de bien laisser établir la suppuration de la tumeur avant d'en faire l'ouverture. Sur quoi il est préalablement nécessaire de s'assurer si le poulain est causé par

une ancienne vérole, ou s'il n'est que l'effet d'un virus récemment contracté. Dans le premier cas il convient de suivre cette méthode. Il faut au contraire s'en écarter dans le second. Ce précepte est dicté par l'Observation. En effet le bubon vénérien n'est jamais produit par une seule glande. Dans le nombre de celles qui occupent l'aîne, il en est une, il est vrai, toujours plus affectée que les autres; mais à mesure que cette dernière prend de l'accroissement, les glandes collatérales se développent, & l'engorgement gagnant de proche en proche, ce groupe glanduleux forme enfin une tumeur oblongue, occupant le pli de l'aîne, avec une pointe principale, qui toujours suppure la première, & quelquefois plusieurs autres dont la suppuration est plus lente.

Lorsque le poulain est l'effet d'un virus ancien, il est évident que toutes ces glandes, sans en excepter aucune, en sont plus ou moins infectées. C'est alors le cas de combattre la vérole par des remèdes internes, & d'employer extérieurement tout ce qui peut hâter la suppuration entière de ces glandes. Cette fonte, sans laquelle le paquet glanduleux auroit peine à se dégorger, ménage une

issue plus prompte à la virulence, & en assure de plus en plus la destruction. Les résolutifs au contraire, souvent dangereux, feroient presque toujours inutiles. Peut-être pourroit-on, en multipliant les saignées, & faisant garder le repos au malade, arrêter les progrès de l'inflammation; mais à coup sûr la résolution en deviendrait toujours difficile: le poulain inutilement fatigué par l'abus de tous les répercussifs, ne diminueroit presque pas de son volume, & le noyau glanduleux, qui resteroit dur alors & presque pierreux, ne pourroit plus se résoudre.

Cette mauvaise manœuvre produiroit encore les poulains skirreux & cancéreux qu'on observe rarement lorsque les malades sont bien traités.

Mais quand la cause du poulain n'est qu'externe, c'est-à-dire que le malade ne doit son mal qu'à la fréquentation récente d'une femme mal-saine, alors il est manifeste que la masse du sang n'a pu être encore assez corrompue pour occasionner tout d'un coup l'engorgement de tant de glandes. Les superficielles, celles qui ont été le plus soumises au contact du virus vénérien, sont presque les seules affectées. C'est-là que ce même virus produit l'engorgement,

l'inflammation & la suppuration. Le gonflement des glandes voisines, toujours secondaire alors, doit être moins regardé comme l'effet de la virulence, que de l'irritation de la première glande.

De ces deux causes vient la différence des poulains, qui ne peuvent guérir sans la suppuration presque entière de la tumeur, & des poulains qui, la glande la plus extérieure une fois suppurée, diminuent insensiblement à tel point qu'on voit enfin le pus resorbé, la tumeur applatie, & le bubon résout.

Cette espèce de poulain se termine encore d'une manière bien simple, la glande suppurée aboutit quelquefois d'elle-même par une petite ouverture, d'où suinte pendant quelque tems une humeur séreuse purulente. Souvent il n'est pas nécessaire de panser la plaie autrement qu'avec le maturatif appliqué d'abord. Le même topique en commence & en acheve la guérison.



§. III.

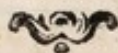
*Des Chancres, des Rhagades, & des autres Ulceres
vénériens.*

LE traitement des chancres vénériens n'est pas plus compliqué que celui des accidens précédens. On calme la cuisson des ulceres, en les étuvant avec des décoctions émollientes; l'application du caustique en détruit les callosités; & lorsqu'une fois une suppuration louable s'est établie, on emploie les moyens connus pour amener la cicatrice. De tous les suppuratifs l'onguent mercuriel est, à mon avis, le meilleur; il faut en continuer l'usage jusqu'au moment où les bords de la plaie sont unis, que le fond se remplit de bonnes chairs, que cette chair n'est ni trop sensible, ni trop douloureuse, qu'enfin le pus qui s'y forme a les qualités requises pour annoncer une cicatrice prochaine.

Ce que je dis des chancres doit s'entendre des autres ulceres vénériens qui, la plupart, ne varient que par la figure, & dont la marche & la curation sont les mêmes lorsqu'une fois la suppuration a commencé.

Par la même raison il ne faut dans aucun traitement mépriser les frictions sur les parties affectées ; le grand art est d'extirper d'abord par le caustique jusqu'aux moindres traces des symptômes extérieurs, d'exciter au plutôt une suppuration louable, & de l'entretenir ensuite autant par les remèdes externes que par les internes.

Je n'entrerai pas dans un plus long détail sur le traitement de tous les accidens, on voit assez qu'il est par-tout le même. Je ne dirai rien des dartres véroliques, qu'aucun topique ne sauroit guérir, & qui ne cedent qu'aux remèdes internes. Je ne parlerai pas non plus des inflammations, des fistules, des exostoses, de la carie des os : les secours chirurgicaux, indiqués dans ces circonstances, sont très connus, & j'ai fait voir de quelle maniere il falloit s'y prendre pour les combattre par le traitement intérieur. Il en est de même de mille autres symptômes, non plus essentiels à la vérole qu'à beaucoup d'autres maladies, dont la longue histoire & le traitement plus long encore se trouvent répétés dans presque tous les Auteurs.



§. I V.

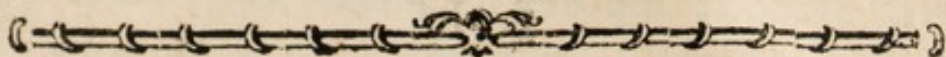
Accident particulier aux Femmes.

DE ce nombre il en est un seulement auquel je crois devoir donner quelque attention. Beaucoup de femmes qui ont la vérole, & la plupart de celles qui, l'ayant eue, n'ont pas été bien guéries, éprouvent une sensibilité singulière dans le col de la matrice qui va souvent jusqu'à la douleur : elles s'apperçoivent sur-tout de cet accident à l'approche de leurs mois, lorsqu'elles voient des hommes, ou que l'on introduit le doigt trop avant dans les parties. Il est très difficile de déterminer la cause de ce phénomène. Son existence est des plus certaines; on en a la preuve dans sa disparition, lorsque les femmes ont été bien guéries. Cette affection auroit-elle quelque rapport avec celles qu'on remarque à l'extérieur du corps des vérolés, ou bien dépendroit-elle plutôt d'un engorgement particulier du col de la matrice ? On ne peut, je crois, avoir là-dessus que des conjectures.

Quoi qu'il en soit, la disposition douloureuse de ce col paroît être une des causes des

fausses couches auxquelles les femmes vérolées sont sujettes dans leur grossesse ; car puisqu'il est aujourd'hui démontré que l'accouchement est déterminé par l'entier développement des fibres du col de la matrice, si ce col est si sensible, si douloureux, les fibres céderont avec peine, difficilement elles se prêteront à leur développement, & de là naîtront des douleurs, des irritations suivies de contractions vives de la matrice, très capables de déterminer l'avortement.

Outre les remèdes intérieurs, seuls connus jusqu'aujourd'hui contre cet accident, il en est encore dont l'application extérieure peut être utile. C'est le mercure en fumigation. Une pincée de cinabre artificiel, avec autant de safran répandu sur les charbons, suffira pour remplir ces vues. Plusieurs femmes en ont éprouvé du soulagement, & ce secours qui, seul, seroit très mince, employé chaque jour une fois pendant tout le tems du traitement, sert à en assurer le succès. Il est autorisé par l'utilité des fumigations pratiquées dans tous les tems contre les affections de la matrice & conseillées même de nos jours par les Auteurs les plus estimés.



CHAPITRE XIII,

De la Gonorrhée.

CET accident, de tous le plus grave, & pour l'instant auquel il se fait sentir, & pour les suites qu'il peut avoir, m'a paru exiger une attention particuliere. On ne manque pas de Dissertations sur ce sujet : mais à voir les préjugés dans lesquels ont donné les premiers qui en ont écrit, & la maniere fervile de la plupart de ceux qui les ont copiés (a), il est évident que la matiere est neuve. Dans les vues que je propose, j'ai tâché d'oublier ce que les Écrivains divers en avoient dit, pour ne parler que d'après l'observation.

(a) J'en dois excepter ce qu'en a publié l'illustre M. Lieutaud dans son excellent Précis de Médecine Pratique.



§. I.

Commencement de la Gonorrhée. Ses progrès.

Accidens qui la compliquent.

UN prurit agréable, suivi de l'écoulement d'une matière jaunâtre, est le prélude de la gonorrhée. Environ ving-quatre heures après, les malades éprouvent un sentiment de chaleur dans l'urethre; ils ont des érection involontaires; les levres de l'embouchure du canal s'enflent, deviennent rouges, douloureuses. Bientôt la douleur gagne la fessette, les malades y sentent, avant de lâcher de l'eau, & plus encore après, une cuisson brûlante. Insensiblement tout le canal se gonfle, durcit, & la cuisson s'étend de proche en proche jusqu'au col de la vessie. Dans cet état la prostate se tuméfie, les malades, après avoir pissé, sentent une douleur dans le périnée, qui s'étend jusqu'à l'anus, & les fait souffrir cruellement.

Plus ils avancent, plus leur état devient fâcheux; quelquefois l'humeur gonorrhéïque fait élever des boutons à l'entour du gland, d'où naît successivement un gonflement plus considérable de cette partie, un resserrement du prépuce

prépuce ; un étranglement qui s'oppose à la sortie du gland , & qu'on connoît sous le nom de *phimosis*. Quelquefois même il survient un nouvel étranglement causé par la rétraction du même prépuce vers la racine du gland , c'est le *paraphimosis*. Enfin si l'on pousse plus loin encore la négligence , qu'on fasse des efforts violents , ou qu'on se livre à des excès de débauche ; que par l'effet de la même inconduite , ou par une disposition naturelle , les hémorroïdes se mettent de la partie , alors l'écoulement se supprime , l'urethre roidit & se corde , le malade ne rend ses urines que goutte à goutte & souffre des cuissens insupportables ; c'est ce qu'on connoît sous le nom de chaude-pisse sèche , de-là la *dysurie* , la *strangurie* & l'*ischurie*. Par une suite de cet accident , les cordons & les testicules augmentent de volume , ils deviennent douloureux ; les bourses se tuméfient , la douleur remonte dans les reins , occupe les aînes , & empêche le malade de marcher. On dit alors que la chaude-pisse est tombée dans les bourses.

Enfin si les malades sont assez imprudents pour vouloir redresser l'urethre recourbée , ce qu'on appelle faire sauter la corde ; ou si par

des efforts violents qu'ils font en rendant leurs urines , ils viennent à déchirer quelque vaisseau ; alors il se fait un écoulement sanguin qui aggrave toujours l'état présent du malade , & qui prépare souvent pour l'avenir une suppuration longue & difficile. Dans cet intervalle ils éprouvent des envies de pisser très-fréquentes , & des douleurs très-fortes qu'ils rapportent pour l'ordinaire au bout du gland.

Tels sont les différents états par lesquels passe une gonorrhée virulente , lorsqu'on n'a pas soin d'y apporter de prompts secours , & qu'à cette négligence on ajoute des excès dans tous les genres.

§. II.

*Ecoulement simple sans virulence. Fausse Gonorrhée.
Gonorrhée virulente.*

Cette maladie , comme on voit , est bien éloignée de celle qu'on connoît sous le nom d'écoulement simple. L'une & l'autre paroissent avoir le même siege , mais il regne une grande différence entre les deux causes. En effet l'écoulement simple est blanc , consistant , & ne cause qu'une légère ardeur ; c'est ce

qu'on appelle un échauffement ; il guérit de lui-même , ou par le seul usage de quelque liquide rafraîchissant , sur-tout par l'abstinence de la biere , lorsque cette boisson en est la cause , ou par une continence de plusieurs jours , quand c'est à l'excès des femmes qu'il faut l'attribuer. Il n'en est pas de même de la gonorrhée virulente ; dans quelque degré qu'elle soit , les accidents ne cedent point au seul régime , ou si quelquefois la chose arrive , des symptomes d'une vérole négligée font tôt ou tard repentir les malades de leur fausse sécurité.

La verge est encore sujette à une autre es-
pece d'écoulement qui tarit de lui-même ,
lorsqu'il n'est produit que par mal-propreté :
mais dont on ne guérit pas si facilement s'il est
vénérien. Je veux parler du suintement du
gland & du prépuce , qui , pour l'ordinaire ex-
cite un gonflement douloureux de cette enve-
loppe , & un prurit désagréable sur le gland.
L'humeur sebacée chez les mal-propres séjour-
nant trop long-temps dans cet espace , s'y cor-
rompt , au point quelquefois de corroder le
prépuce & d'excorier le gland. Cependant en
lavant ces parties , on vient facilement à bout

de dissiper cet accident , pris souvent mal-à-propos pour un symptôme de la vérole.

Il n'en est pas de même lorsque la cause est vénérienne ; l'humeur qui découle est ichoreuse , verdâtre , quelquefois sanguinolente , & l'excoriation qu'elle produit forme de véritables chancres , rebelles au traitement ordinaire ; le mercure seul peut les guérir.

Le rapport de ce dernier écoulement avec le gonorrhœique virulent est intime : j'ai vu plusieurs fois l'un cesser pour être remplacé par l'autre , & certainement je ne suis pas le seul qu'il l'aie observé. Qu'on se rappelle ici ce que j'ai dit en parlant des causes de la salivation ; je remarquois que l'écoulement virulent se fait quelquefois par les yeux , que d'autres fois il est remplacé par une espèce de salivation virulente ; j'ajoutois même qu'un engorgement des parois du fond de la gorge avoit été remplacé par un écoulement gonorrhœique vénérien. A toutes ces Observations si l'on ajoute que rien n'est plus commun que de voir l'écoulement se supprimer , les bourses se tuméfier , les cordons s'engorger , & les reins devenir douloureux , qui pourra s'empêcher de reconnoître que la scène se passe

dans le tissu cellulaire , & que ce n'est qu'à la faveur de ce merveilleux organe , particulier à tous les départements du corps , & si fort multiplié dans celui de la génération , qu'on peut expliquer tous ces phénomènes ? Ce qui se passe à la gorge , loin de s'opposer à cette conjecture lui sert d'appui. Il y a entre cette partie & celle de la génération , un rapport qu'on ne sauroit méconnoître ; on ne peut l'attribuer ni aux nerfs , ni aux vaisseaux , le corps muqueux seul peut en rendre raison. Peut-être sera-t-il difficile de bien déterminer. l'action de cette substance , & plus encore quelle en est la cause ; mais c'est beaucoup de pouvoir fixer sûrement nos vues sur elle , & de nous éviter de prêter à d'autres parties du corps une action & une puissance dont ils ne jouissent pas.



§ III.

Siege de la Gonorrhée virulente. Maniere dont elle se forme.

LE tissu cellulaire de la vessie , regardé comme spongieux dans l'urethre , par son épaisseur & par ses replis , paroît donc être le premier siege du mal vénérien. Le virus dans la copulation , pénètre plus ou moins avant dans ce canal , ou s'attache plus ou moins à l'intérieur des parties , selon la disposition du sujet qui le reçoit , la nature du virus dans celui qui le communique , & mille autres circonstances relatives au temps que dure le combat vénérien , & à la propreté de ceux qui s'y livrent. Il s'excite alors dans ce tissu ce que nous voyons se passer dans la membrane pituitaire , lorsqu'on est enrhumé du cerveau ; & ce qui se passe entre le gland & le prépuce dans les écoulements vénériens déjà remarqués. D'abord ce n'est qu'une phlogose , il s'écoule un liquide séreux qui , dans son passage , chatouille l'urethre ; delà vient qu'on éprouve dans le canal une titillation qui n'est pas désagréable , à peu près comme on voit ,

les premiers jours d'un catarrhe , le nez distiller une humeur aqueuse , & les narines éprouver un prurit qui porte sans cesse à éternuer , à se moucher , & qui jusque là n'est point sans une forte de soulagement. A mesure que la maladie continue , le nez devient douloureux , les aîles s'enflamment , le peu de liquide qui en découle , & qui se colle sur la levre supérieure , ou sur le bord inférieur des cartilages , irrite ces parties , les corrode , & fait quelquefois pousser des petits boutons : le liquide même le plus doux ne sauroit être reniflé sans douleur ; enfin ces accidents augmentent jusqu'à ce que le catarrhe soit cuit.

La même chose arrive dans l'urethre , avec cette différence que le séjour de l'humeur vénérienne qui suinte par les pores du tissu spongieux , & par des lacunes qui y sont en nombre , corrode les bords de ces mêmes lacunes , comme on a vu le même accident affecter le gland & le prépuce. Alors il se forme dans ce canal de véritables chancres , d'autant plus douloureux , d'autant plus opiniâtres , qu'ils sont produits par une virulence contagieuse , qu'ils sont continuellement irrités par le passage des urines , & qu'on ne sauroit porter

dans le conduit qui les cache , les topiques capables d'en diminuer la violence & d'en arrêter les progrès.

Ce parallele & le rapport intime qui regne entre le tissu spongieux de l'urethre & le tissu cellulaire des bourses , font voir manifestement pourquoi la suppression de l'écoulement est si promptement suivie du gonflement de ces parties. Pour peu qu'on réfléchisse sur la nature des abcès qui se forment dans la gaine muqueuse des arteres spermatiques , lorsqu'en faisant la castration on s'est obstiné à vouloir lier le cordon , on verra que ce n'est que par la suite de l'irritation des testicules que les lombes & les reins deviennent quelquefois si sensibles & si douloureux ; les dépôts qui se fixent dans ces dernieres parties , & dont les malades périssent pour l'ordinaire , ont sur-tout leur siege dans le tissu cellulaire qui entoure les arteres spermatiques.

L'expérience est toute en faveur de la théorie que je viens d'établir. Les ouvertures des cadavres de ceux qui ont été attaqués de chaude-pisse , ne présentent de délabrement de l'urethre , que depuis le commencement du canal jusqu'à la prostate ; & les meilleurs Praticiens

conviennent que cette glande est rarement affectée.

On cite il est vrai , des ouvertures de cadavres faites par M. Littre auxquelles il paroît impossible de se refuser : mais outre qu'on trouve dans des Auteurs plus récents des observations contraires , c'est qu'il peut se faire que la violence du mal ait une ou deux fois détruit toutes les parties de la génération , comme on voit quelquefois la verge tomber en gangrenne , sans qu'il soit permis pour cela de distinguer différens sieges de cette maladie. Prétendre guérir les organes de la génération , lorsqu'ils en sont venus au point de délabrement où M. Littre les a trouvés , c'est exiger l'impossible , c'est tomber dans la méprise de Boerhaave , qui ne s'écartant jamais de l'ordre & de la méthode , ne manque pas de prescrire un traitement suivi contre la gangrenne & le sphacele mortel des visceres.

Que penser après cela de ceux qui ont assigné différentes sources à l'humeur gonorrhéique vitulente , & fait dépendre de cette différence celle qu'ils établissoient entre telle & telle gonorrhée relativement au pronostic & à la curation. Comment concevoir avec eux que l'é-

coulement de l'humeur féminale puisse produire l'écoulement virulent dont il s'agit ? Pour se convaincre de la fausseté de cette assertion , il ne faut que jeter les yeux sur la matiere de la gonorrhée virulente. Cette matiere est la même que celle qui , produite par la même cause , se fait par le prépuce & par le gland : elle n'a ni la couleur , ni la consistance de la semence ; & s'il est vrai , comme on ne sauroit en douter , que dans ce cas les vésicules féminales soient intactes , il est également démontré que la formation & le séjour d'un fluide purulent vénérien dans ses vésicules , sont absolument supposés. D'ailleurs l'humeur de la semence est étrangere à la gonorrhœique ; l'une paroît si indépendante de l'autre , que l'on observe de fréquentes pollutions dans toutes les périodes de la gonorrhée , dans lesquelles il est facile de voir que la semence porte un caractère différent ; ces pollutions ne feroient pas si communes , si cette même semence fournissoit à l'écoulement vénérien. D'ailleurs y a-t-il des hommes plus portés pour les femmes , que ceux qui viennent d'avoir la chaude-pisse ?

Ce que j'ai dit de la communication du tissu cellulaire détruit la preuve que fournit aux

Partisans de cette opinion , l'engorgement du cordon & des bourses par la suppression de la gonorrhée. En effet s'il est vrai que le corps muqueux qui lie les circonvolutions dont est formé le testicule puisse s'engorger par la suppression de cet écoulement , pourquoi l'engorgement ne se communiquera-t-il pas de même au cordon qui n'est qu'une continuation de ces circonvolutions ? Pourquoi tout cela ne se fera-t-il pas sans supposer l'altération d'une humeur que tant de raisons ne permettent plus de confondre avec la gonorrhœique ?

Telle est , en raccourci , la marche la plus simple , la plus naturelle & la plus commune des chaude-pissés. Il en est pourtant une espèce qui paroît se former d'une manière un peu différente. Ces symptômes variés déroutent souvent ceux qui la traitent , & les secours les mieux administrés ne sauroient quelquefois empêcher qu'elle ne s'opiniâtre au point de lasser à la fois la constance du malade & du Médecin. Cette gonorrhée a son principal siège dans la fossette naviculaire de l'urethre.

Pour en prendre une juste idée , il faut se rappeler ce qui arrive dans certaines véroles récentes. Il n'est pas surprenant de voir trois

ou quatre jours après l'acte vénérien , paroître extérieurement sur la partie opposée à la fofsette , un ou deux gros boutons inflammatoires qui ne causent d'abord qu'un simple prurit , qui fuient ensuite & qui s'ulcerent enfin. Les progrès de ces chancres sont très rapides. J'en ai vu qui ont rongé la moitié du gland jusqu'à l'urethre qu'ils ont entamée. D'autres qui , ne se manifestant d'abord qu'aux deux côtés du frein , l'avoient ensuite percé de part en part , & rongé en entier jusqu'au prépuce. Ces chancres vraiment malins sont difficiles à combattre , ils rendent une humeur semblable à la gonorrhœique , & ne guérissent qu'avec peine. Or s'il arrive que ces ulcères , au lieu de se manifester au dehors , attaquent plutôt l'intérieur de la fosse naviculaire ; le malade éprouvera des douleurs cuisantes surtout en rendant ses urines , les levres du canal de l'urethre s'enflammeront , & cette maladie deviendra d'autant plus opiniâtre , qu'il sera difficile de porter tout de suite sur le mal les détersifs capables d'en arrêter les progrès. Aussi verra-t-on souvent la cuisson résister aux remèdes généraux employés contre l'inflammation , & l'écoulement céder d'abord aux premiers

effets du mercure , pour reparoître ensuite avec plus d'abondance , sans que le malade puisse se reprocher d'y avoir donné lieu. C'est-à-dire qu'on observera dans ce chancre interne , ce qu'on remarque dans les chancres malins extérieurs , lorsqu'on se contente de les combattre par un traitement général sans avoir recours aux topiques ; il s'y formera de tems en tems de fausses cicatrices dont les chairs , n'ayant point encore la fermeté requise , exprimeront un nouveau pus. C'est encore en réfléchissant sur l'opiniâtreté de ces derniers ulcères , & sur leur difficulté à cicatrifer , lors même qu'on est certain d'avoir détruit le vice vénérien , qu'on trouve une raison suffisante de la durée opiniâtre de certains écoulemens.

§. IV.

Traitement de la Gonorrhée. Période de cette Maladie.

Pour établir d'une manière sûre , le traitement de la gonorrhée , il faut auparavant distinguer trois périodes de cette maladie ; l'une de phlogose , l'autre de suppuration , & la troisième de dessication.

Dans la premiere période, l'inquiétude du malade, & l'inaction où il est forcé de rester, ajoutent à ses tourmens & à ses peines. Il souffre moins dans la seconde ; mais la rigoureuse observation du régime, les douleurs si sujettes à se renouveler, l'abondance & le dégoûtant de l'écoulement, tout conspire encore à rendre cet état très à charge. L'espoir de guérison, un mieux être marqué, & la diminution du flux gonorrhéique, rendent la troisieme période moins désagréable ; cependant le prurit qui s'excite dans les plaies lorsqu'elles tendent à cicatrice, les érections involontaires qu'il cause, & les déchiremens cuisans qui en sont la suite, tous ces accidens réunis poussent à bout la patience du malade, & le font souvent murmurer contre l'opiniâtreté de la maladie, & la lenteur apparente des secours qui lui sont administrés.

Dans l'état de phlogose, les Auteurs qui la regardent comme une véritable inflammation, sans égard pour l'engorgement catarrheux du tissu cellulaire de la verge, conseillent la seule saignée & les seuls antiphlogistiques : ils insistent beaucoup sur ces secours, & n'en discontinuent l'administration, que lorsque la

douleur est finie. Mais en considérant ce qui se passe alors, & ce qui arrive lorsqu'on n'emploie point les remèdes antiphlogistiques, il est aisé de voir que la plus part du tems ces moyens ne sont que secondaires ; en effet, quoi qu'on fasse, la douleur & la cuisson persistent au moins pendant huitaine, & quelque moyen qu'on emploie, l'écoulement s'étend à trente ou quarante jours, souvent plus loin encore.

Il ne faut donc point tant redouter l'inflammation ; c'est moins un embarras sanguin dans l'urethre qu'il faut craindre, qu'un engorgement catarrheux. On ne doit saigner que lorsque les douleurs sont portées à un certain degré de violence ; encore faut-il ne pas aller au-delà de deux saignées, d'autant mieux que peu de personnes, si toutefois il s'en trouve, meurent alors de la gangrene ; accident qui survient souvent à une véritable inflammation négligée. Dans ceux à qui j'ai vu prodiguer ces secours, il en est plusieurs qui, loin de voir diminuer leurs accidens, ont senti des ardeurs très-vives dans l'urethre, même longtemps après que la prétendue inflammation paroïssoit dissipée.

Je prescris les boissons adoucissantes & délayantes, telles que les émulsions, la tisanne avec la guimauve, la graine de lin, le nitre, le nenuphar : ma vue en administrant ces remèdes n'est pas de calmer l'inflammation qui doit avoir son cours malgré tous les relâchans, je me propose plutôt de faire parvenir à la vessie une liqueur mucilagineuse, afin de rendre l'urine moins piquante, & de diminuer ainsi la sensation douloureuse que, sans cela, son passage exciteroit dans l'urethre. Ce n'est que dans cette vue que j'ai conseillé le nymphaea, racine visqueuse & mucilagineuse. Il seroit aujourd'hui ridicule de compter sur la vertu antiaphodrisiaque de cette plante, encore moins sur celle du syrop lourd & dégoûtant qu'on en prépare.

Un moyen trop négligé dans ces circonstances, & que je crois très utile, c'est les bains tempérés ; non-seulement ils jettent dans le sang une quantité de liquide capable de diminuer l'acreté de l'urine, mais encore ils procurent un doux sommeil ; ils détendent la fibre, & calment singulièrement l'esprit de ceux que cet état rend ordinairement fort inquiets.

Le

Le même jour que je vois le malade, après l'avoir fait saigner, je lui fais avaler deux cuillerées de solution à huit grains, ou une pilule de Bairo, si la boisson l'incommode. J'augmente l'un & l'autre remède dans les proportions indiquées aux Chapitres précédens, dirigeant toujours cette marche à raison de la diminution de l'irritation.

La fréquence des érections me porte à recourir aux anodins, soit en bol, soit en liquide: mais, encore une fois, je m'abstiens de donner le syrop de nenuphar, sur l'efficacité duquel l'analyse & l'expérience ont appris qu'il ne falloit pas compter. Dans la même vue je conseille au malade les injections d'eau tiède, d'eau de guimauve, de graine de lin, ou autres semblables, depuis le jour qu'il s'apperçoit de l'éroulement, jusqu'au moment où sa maladie étant prête de guérir, d'autres injections doivent leur être substituées. Rien n'est plus naturel que de déterger & d'adoucir sans cesse un canal toujours arrosé par une humeur virulente, & par-là même continuellement irrité. Il ne faut pourtant point s'obstiner à pousser des injections lorsque le malade ne peut les soutenir, on feroit alors plus de mal que de bien,

dans ces cas, le plus prudent est de s'en abstenir.

§. V.

Raisons qui indiquent l'usage du Mercure contre la Gonorrhée virulente.

LES Auteurs qui prétendent que les mercuriels aigrissent la chaude-pisse, trouveront ce traitement extraordinaire ; peut-être penseront-ils autrement, lorsqu'ils auront pesé mes raisons. La première, c'est qu'en suivant cette méthode mes malades guérissent aussi promptement & sans contredit plus sûrement que les leurs. La seconde, c'est qu'ils administrent aussi les mercuriels à la fin des gonorrhées. La troisième enfin, c'est que je regarde la gonorrhée comme une véritable vérole. En effet, je ne fais trop où est-ce qu'on a pris que le mercure aigrissoit la chaude-pisse. J'ai tâché de l'observer dans les malades que j'ai traités, j'ai engagé des personnes de l'Art d'en faire l'essai dans leur pratique : je ne crois pas qu'aucun puisse avancer le contraire. Tous en ont éprouvé du succès : & comment auroient-ils pu s'en plaindre ? Peut-être, par ces reme-

des, augmentoient ils l'abondance du flux gonorrhéique; mais cela n'étoit point un mal; rien n'empêche d'exciter ce flux, lorsque la nature semble affecter cette évacuation; l'abondance de l'écoulement n'est point alors à craindre, elle augmente au contraire le dégorgement du tissu cellulaire, elle facilite la sortie du virus, & par conséquent elle promet une guérison prompte & permanente.

Il est bien plus extraordinaire de donner des bols, ou de faire des frictions mercurielles, lorsqu'une gonorrhée tend à sa fin; c'est alors qu'on doit craindre que l'action des mercuriels n'irrite la cicatrice naissante, ne la rouvre, & ne renouvelle l'écoulement; & c'est aussi ce qui n'est pas rare d'observer.

Examinons quel est le motif de ceux qui prescrivent ainsi des remèdes antivénériens sur la fin des chaude-pissés? Ce ne peut-être que la crainte où ils sont de laisser dans le sang quelques traces du virus vérolique : ils ne sont donc pas convaincus de la non existence de ce virus, & cette incertitude de leur part est un surcroît de preuves en faveur de mon opinion. Je dis donc que la gonorrhée est un symptôme de vérole, comme le sont les chancres ;

les poulains, les crêtes, les fics, les rhagades, &c. à moins qu'on ne prétende pas non plus regarder ces accidens comme entretenus par la présence d'un virus interne. J'ai déjà fait voir qu'il n'étoit gueres probable, que tandis que le venin de la rage, de la vipere, de la peste, de la petite vérole, se communiquoit si rapidement à nos humeurs, le virus vénérien sans contredit aussi contagieux, pût séjourner huit, dix, quinze jours, dans les parois de l'urethre, les ronger, les ulcérer, sans en pénétrer le tissu molasse & spongieux, & delà s'introduire dans la masse de nos fluides.

Or je demande au plus hardi s'il oseroit affurer la guérison parfaite d'un malade qui, étant attaqué de chancres, de poulains ou de tout autre symptôme moins grave que la chaude-pisse, n'auroit d'abord combattu ces maux que par des rafraîchissans, des délayans, des calmans, & si l'on ne tenteroit de les attaquer à l'intérieur que lorsqu'ils auroient passé par toutes les périodes? C'est pourtant ce qui arrive tous les jours dans le traitement de la chaude-pisse; & puisqu'on douterait encore de la santé d'un homme qu'on auroit traité de cette manière pour les autres accidens, pourquoi garantir

celle des malades qu'on traite ainsi de la gonorrhée ?

On est bien plus sûr de la guérison en faisant usage du sublimé ; ce remède ne sert pas seulement dans les deux premières périodes de la chaude-pisse , il est encore très utile dans la troisième , celle de la cicatrice ; dans la première il attaque directement la cause du mal que les antiphlogistiques ne pouvoient tout au plus que pallier. Dans la seconde il entretient l'écoulement du flux gonorrhéique nécessaire pour constater la guérison. Dans la troisième enfin , il assure la solidité de la cicatrice , parce qu'alors le corps étant accoutumé à l'effet des remèdes mercuriels , cette même cicatrice n'éprouve plus la première & trop vive impression de ces mêmes remèdes.

Lorsque les douleurs sont calmées , que la suppuration diminue , qu'on la voit blanchir , filer , s'épaissir , il faut s'attendre à la prochaine guérison de la gonorrhée. Un seul obstacle s'y oppose très souvent , & prolonge la période , la démangeaison que sentent les malades par la formation de la cicatrice : cette démangeaison excite des érections fréquentes , auxquelles ils se prêtent d'autant plus aisément , qu'ils ont gardé

long-tems la continence. Dans cet état violent, les brides des cicatrices se déchirent, la plaie se rouvre, & il n'est pas rare de voir pendant un ou deux jours de légères cuissens se faire sentir, l'écoulement augmenter, devenir même plus féreux & moins blanc. Les accidens dont ces symptomes sont la suite, en rendent suffisamment raison. Trois ou quatre jours après, les choses changent de face; la douleur est moins cuisante, & la plaie revient à son premier état.

S'il étoit donc possible alors d'injecter sans aucun risque une liqueur calmante & légèrement dessicative, on fortifieroit les chairs trop tendres, & on appaiseroit la douleur. Car vouloir empêcher les érections, c'est exiger l'impossible. Les Partisans du traitement que j'ai combattu, rejettent ces injections, & ce n'est pas sans raison, puisque dans leur méthode elles tendroient à cicatrifier un ulcere dans lequel l'administration qu'ils font alors des mercuriels, suppose encore quelque chose de vénérien : il faut en effet convenir qu'en user ainsi dans cette circonstance, ce seroit enfermer, comme on dit, le loup dans la bergerie, ce qui n'arrive que trop souvent. On ne reprochera point certainement cet inconvénient au

traitement que je propose ; il est impossible de soupçonner la vérole dans un malade qui, dès l'instant que la chaude-pisse s'est déclarée, jusqu'au vingtième & trentième jours de cet écoulement, a fait usage de la solution de sublimé ; & pour lors on peut injecter hardiment l'urethre avec une liqueur calmante & dessicative, sans appréhender le moindre accident. Par cette méthode assurée on a souvent la satisfaction de voir l'écoulement cesser en peu de jours : avantage qu'on obtient rarement dans le traitement ordinaire.

Il est possible de joindre encore aux injections l'usage intérieur des eaux de Passy : quelques Médecins rendent ces eaux plus stiptiques en y ajoutant de l'alun : d'autres enfin, & c'est le plus grand nombre, associent les absorbants, les détersifs, & les mercuriels, pour en former un opiat qu'ils administrent sur la fin des chaude-pisses, lorsqu'ils croient que le tems de les arrêter est arrivé. Telles sont les opiats composés avec les yeux d'écrevisse, le baume de copahu, la panacée de la cinquième sublimation, &c. ; comme si le mercure doux bien préparé n'égalait pas toutes ces panacées.

A l'égard des eaux de Passy, & de tous

autre eau martiale, naturelle, ou factice, ce n'est pas sans quelque avantage qu'on les prescrit sur la fin des chaude-pissés traitées par la méthode ordinaire. L'estomac fatigué par l'excès de boisson, trouve dans les molécules ferrugineuses un tonique qui le ranime. Je dois cependant observer que le fer donné dans ces momens où la cicatrice se forme, ne diminue pas toujours l'écoulement; il n'est pas rare de le voir augmenter avec le jeu des vaisseaux dont ce métal rend les oscillations plus fortes & plus fréquentes. Le même serrement de poitrine qu'éprouvent quelquefois les malades qui font usage du sublimé, se fait observer aussi en prenant les eaux ferrées. Cet effet, produit par l'impression vive du minéral sur l'épigastre, & qui n'est que passager, fait voir combien peu il faut s'effrayer d'un accident semblable dans l'administration intérieure du sublimé.

L'addition de l'alun rend les eaux plus stiptiques. Je préfère de donner l'alun seul dans l'eau distillée, lorsqu'après un ou deux jours d'expérience on a observé que ces eaux augmentoient l'écoulement.

Il en est de même des balzamiques, & surtout du fameux baume de copahu auquel on

à si souvent recours : qu'on suive exactement les malades à qui on le donne, & on verra que ce remède, & ses semblables, loin d'être des détersifs doux & de prompts cicatrisans, comme on le pense, irritent l'urethre, & augmentent presque toujours l'écoulement.

L'usage du mercure doit le provoquer encore, lorsque le corps n'y a pas été accoutumé dès le commencement même de la maladie; j'en ai détaillé les raisons.

Un remède auquel les ignorans ont recours, c'est les préparations de Saturne intérieurement administrées. Je vois avec douleur ce médicament, qui devoit être pros crit des formules internes, indiqué dans plusieurs Pharmacopées & conseillé par des Auteurs même d'un certain mérite. Sur leur témoignage il m'est arrivé de donner une seule fois le vinaigre de Saturne, en en faisant verser quelques gouttes dans une décoction légèrement astringente; deux onces de ce vinaigre, prises dans un long espace de tems n'ont pas arrêté l'écoulement, & le malade a souffert des douleurs dans les reins, dans l'épigastre, dans les bras, les jambes & la tête, avec une constipation, un abattement des forces, & une mollesse de poulx, qui caracté-

rifoient la colique des Peintres. Je ne l'ai tiré d'affaire que par l'émétique & par les forts purgatifs.

Enfin il est des personnes qui cherchent à tarir l'écoulement vénérien par des tisannes astringentes faites avec le sumac, l'ortie blanche, le pied de chat, la mille-feuille, la queue de cheval, & mille autres moyens qui peuvent avoir quelquefois leur avantage. Je n'ai point encore été dans la nécessité de l'éprouver (a). La seule chose que j'ai tentée, c'est de faire laver la verge avec la décoction de roses rouges dans du gros vin, lorsqu'il restoit un petit suintement de l'urethre, & cela m'a bien réussi. On peut donc, on doit même s'abstenir de tous ces moyens souvent inefficaces, & plus souvent encore capables d'aigrir le mal.

Il est cependant des circonstances où, malgré ce traitement, on voit le flux gonorrhœi-

(a) Je ne parle ici que des malades à qui j'ai d'abord administré le traitement que je viens d'indiquer; car pour ceux qui auroient été traités par une autre méthode, sur-tout par celle où l'on se contente de donner des boissons délayantes, il faut presque toujours employer de toutes les sortes de remèdes, & souvent sans aucun effet.

que s'opiniâtrer, & ne changer presque pas de nature; le malade même sent de tems à autre des ardeurs dans l'urethre, qui lui font désespérer de sa guérison. Ce cas se présente dans les sujets scorbutiques; il est sur-tout la suite de la gonorrhée, causée par le chancre de la fessette naviculaire. Lorsqu'il vient de complication de maladies, la première indication est de combiner les remèdes contre le scorbut avec le mercure; bientôt l'écoulement change de nature, & tarit. Que si cette opiniâtreté ne vient que d'un reste d'ulcère dans la fosse naviculaire, il faut alors porter dans cet endroit des tentes chargées d'onguent basilic, mêlé avec un peu de précipité rouge, l'injecter deux fois par jour avec une solution légère de sublimé corrosif; l'usage de ce détersif, continué pendant quelques tems, acheve de raffermir les chairs trop molles & trop faciles à s'abreuver.



§. VI.

*Du Phimosis , du Paraphimosis , de la
Castration.*

LES bornes que je me suis prescrites ne me permettent pas d'entrer dans un long détail sur les complications des gonorrhées, dans lesquelles il se présenteroit des accidens qui exigeroient l'opération, tels sont le phimosis, le paraphimosis, & la castration, à la suite de l'engorgement virulent des testicules. Le traitement intérieur ne change point dans ces circonstances; & dans le cas où il faudroit le varier, j'ai assez indiqué de quelle maniere il falloit s'y prendre. Il n'en est pas de même de l'engorgement des testicules. Cet accident qu'il faut toujours regarder comme vénérien, lorsqu'il vient à la suite d'une chaude-pisse, peut tellement empirer qu'il soit impossible d'attendre aucune résolution : alors ces glandes restent skirrheuses. Mais si les élancemens profonds réveillent l'indolence de la tumeur, si le poids du testicule & l'engorgement du cordon aggravent les symptomes; enfin si la tumeur de-

ient cancéreuse, & que toutes les indications réunies déterminent à en faire l'extirpation; alors loin de s'obstiner à ménager les bourses, & à lier le cordon spermatique, comme le pratiquent encore la plupart des opérateurs, il est plus sûr de suivre la méthode du célèbre M. Petit; elle consiste à emporter toute la portion des bourses qui recouvre le testicule, à couper ce même testicule, & à laisser le cordon sans ligature. (a).

Quant au phimosis & au paraphimosis, il n'est rien de si absurde que de déchiqueter le prépuce comme on a coutume de le faire. Lorsque dans l'un & dans l'autre cas on se permet

(a) Ayant pincé les tégumens un peu au-dessous de l'anneau des muscles du bas-ventre, ce savant Médecin commence à cet endroit l'incision, qu'il étend circulairement, d'abord à droite, ensuite à gauche, de façon que les deux arcs, tracés par cette incision, viennent se réunir dans la partie inférieure de la tumeur que forme alors le testicule avec le scrotum. C'est en suivant toujours ces mêmes incisions qu'il sépare à la fois le testicule & le scrotum du côté affecté d'avec le testicule voisin, la cloison des bourses, & le cordon qui le tenoit suspendu. Rarement il survient d'hémorrhagie trop forte : on la prévient toujours par l'application de l'aga-

d'opérer avec le bistouri ou avec la lancette ; ne voit-on pas qu'au lieu de débrider la partie on attire une nouvelle inflammation, dont la durée augmente nécessairement les accidens ? Le moyen d'obvier à tant d'inconvéniens, & de sauver aux malades le douloureux des mouchetures qu'on pratique, c'est de faire une forte décoction, une espece de pulpe avec la racine de guimauve, ou avec toute autre corps mucilagineux, & d'en envelopper la partie malade, ayant soin de renouveler souvent ce topique, & d'administrer d'ailleurs à l'intérieur les remèdes généraux contre l'inflammation, & contre la vérole.

ric, & le malade n'éprouve, dans cette opération, ni les tiraillemens du cordon, ni les étranglemens, ni l'inflammation, ni les abcès qui en sont la suite ; il est encore exempt de cette longue suppuration de la partie restante du scrotum, qui recouvroit le testicule emporté. Une seule opération suffit, tandis qu'il faut souvent y revenir dans la méthode ordinaire pour emporter ce débris inutile du scrotum, qui ne sauroit se reprendre & cicatrifer. On peut consulter là-dessus notre Dissertation ; intitulée : *An resciso testiculo, funiculum spermaticum ligaturâ constringere malum*, dans laquelle nous avons embrassé le sentiment de cet illustre Médecin.

§. VII.

*Carnosités de l'Urethre à la suite de la Gonorrhée;
Moyens d'y remédier.*

IL me reste à dire un mot de l'incommodité qui afflige la plupart de ceux qui ont eu des gonorrhées mal traitées : la difficulté d'uriner occasionnée par les embarras de l'urethre.

On a long-tems accusé les carnosités d'être la cause de cet inconvénient ; cependant l'uretre mieux examiné dans cet état, présente moins des élévations charnues, que des brides de cicatrices, telles qu'on les voit dans un visage couturé. C'est un fait dont on ne doute plus aujourd'hui. L'urine séjourne souvent dans le creux des cicatrices ; plus souvent encore les brides qui les distinguent s'irritent, se gonflent, & rétrécissent le canal. Telle est la vraie cause de la difficulté d'uriner qui vient à la suite des gonorrhées.

Dans cet état, constaté par tous les Observateurs, le premier moyen qu'on a coutume d'employer, est celui d'introduire des bougies ; à la vérité ce secours procure un sou-

lagement momentanée, mais remplit-il les indications curatives; & cette facilité de lâcher l'urine est-elle le présage d'une guérison radicale? C'est ce que l'expérience n'a jamais prouvé. La plupart du tems les malades, ou ceux qui cherchent à les soulager, introduisent des bougies sans précaution; quelquefois au lieu de bougies ils emploient une sonde de plomb; ou bien on met la sonde ordinaire pour débarrasser la vessie; & de ces manœuvres dont il ne résulte qu'un mince avantage, on a vu naître les accidens que cause une irritation vive du canal, ou une fausse route, ce qui est pire encore. Lorsqu'une fois ce dernier mal est arrivé, il devient incurable; car où les malades n'y survivent pas long-tems, ou bien il se forme une nouvelle cicatrice plus élevée que la première, qui augmente la difficulté d'uriner. Le moyen le plus prudent est de rejeter l'usage des sondes, & d'user de précaution en introduisant les bougies. Ces bougies ne doivent pas être trop dures, & n'avoir au plus qu'une légère vertu fondante. Sans cela elles déchireroient, il est vrai, les brides, mais il en résulteroit les inconvéniens de la sonde. D'ailleurs, la bou-

gie une fois retirée, croit-on que la cicatrice se fera d'une manière uniforme, qu'elle ne débordera pas de nouveau la surface du canal de l'uretre? Que si l'on cherche à contenir les chairs par l'introduction de nouvelles bougies, la compression peut & doit même alors rendre les cicatrices calleuses, d'où il résulte de nouveaux inconvéniens.

La qualité des bougies que j'indique n'a pas cet inconvénient, & leur effet est plus marqué lorsque les malades ont la sage précaution d'injecter une ou deux fois chaque jour leur uretre avec de l'eau tiède ou de l'eau de guimauve : d'ailleurs il est nécessaire d'avoir souvent recours à ces injections, de s'observer sur le régime, d'être fort sobre sur la boisson, & sur-tout de ne point trop différer de lâcher de l'eau lorsqu'on en sent le besoin. Cette dernière précaution devient d'autant plus essentielle, que dans l'état même de santé, on éprouve des difficultés d'uriner, lorsque, pressé par l'envie de soulager la vessie, on retient trop long-tems les urines.



§. VII.

De la gonorrhée dans les personnes du sexe.

Ce que j'ai dit de la gonorrhée dans les hommes peut aisément s'appliquer au même accident auquel les femmes sont aussi sujettes. Dans le sexe l'engorgement de la partie est plus considérable, parce que le tissu cellulaire qui est affecté a plus d'étendue; l'écoulement est plus abondant parce que les lacunes ulcérées qui le fournissent sont plus nombreuses; & les douleurs sont moins cuisantes, parce que l'urine n'a ni le tems de séjourner sur les parties malades ni assez d'espace affecté à parcourir pour y causer des douleurs.

Il est, je crois, inutile de combattre encore une fois l'erreur de ceux qui prétendent que les réservoirs de la semence sont le siège principal de cette maladie, puisque ces réservoirs ne paroissent pas plus affectés chez les femmes que dans les hommes, & que les raisons que j'ai donnés, §. III, Ch. XIII, contre cette opinion, conservent la même force dans le cas présent.

Quant au traitement, il n'est pas différent dans le principe. La gonorrhée qui parcourt

Les trois périodes chez les femmes comme chez les hommes , doit être traitée de même dans les uns comme dans les autres. L'indication palliative est de détendre & de relâcher par la saignée & par les antiphlogistiques; la curative est d'unir aux remèdes contre une inflammation le spécifique contre la cause de cette même inflammation , au premier moment de l'apparition de la maladie.

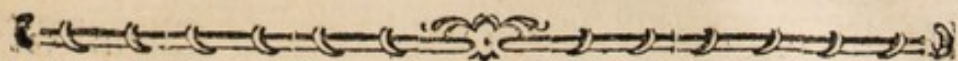
Parmi les mercuriels à employer , je n'en connois aucun qui réussisse mieux que le sublimé corrosif; il faut cependant en suspendre l'usage aux approches des mois , & même un ou deux jours après qu'ils ont cessé de couler. Le sublimé , comme puissant emménagogue , seroit dangereux dans les femmes sujettes aux pertes ; sans ces précautions il feroit encore durer trop long-tems le flux menstruel dans les personnes foibles & délicates , & c'est aussi pour ces raisons qu'il faut le bannir du traitement des femmes enceintes. Dans tous ces cas on peut lui substituer les pilules de Bairo , le mercure de M. Gervaise , ou si l'on aime mieux , le mercure gommeux.

Les bains & les injections doivent avoir lieu comme à l'ordinaire. Lorsqu'un chancre malin

est la premiere cause de la gonorrhée , comme la disposition des parties en rend le traitement plus facile il faut y obvier promptement par les topiques ; de même on obtient la dessiccation des ulceres & la cessation de l'écoulement par les moyens indiqués , Chap. XII.

Un secours très-utile , dont les hommes ne peuvent tirer qu'un foible avantage , c'est les fumigations. On combine le cinabre avec les calmans dans les premiers jours de la maladie , ou avec les détersifs dans la seconde période ; on l'associe aux dessicatifs dans la troisieme ; & de cette maniere , en répétant chaque jour , ou de deux jours l'un , les fumigations antivénériennes , on seconde puissamment l'effet des médicamens intérieurs.





CHAPITRE XIV.

Du Syrop Mercuriel.

ON distribue depuis peu dans Paris un Syrop antivénérien différent d'un autre remède de même nom, en ce que l'Auteur, de meilleure foi, avoue qu'il est préparé avec le mercure, mais un mercure, selon lui, extrêmement divisé, extrêmement atténué. Ce Syrop, à ce qu'on assure, peut être donné sans risque même aux petits enfans; dans les jeunes sujets & dans les adultes, il opère de bons effets contre la noueure & les écouelles; enfin c'est un spécifique contre la vérole. La composition de ce médicament est un secret dont l'Auteur, quoique Médecin, a cru devoir se réserver la connoissance.

Les Chymistes en ont fait plusieurs analyses. Un Apoticaire du Roi, interrogé sur la nature de ce remède par un homme de considération, a trouvé dans ce Syrop l'acide nitreux, le mer-

cure , l'esprit-de-vin , & le sucre qui constitue la partie syropeuse. Deux autres Chymistes , qui l'ont examiné depuis , ont reconnu les mêmes principes. Une bouteille de ce Syrop a été apporté à un quatrieme Chymiste par un domestique de la part d'un inconnu , pour qu'il en fît l'analyse ; c'est sans doute quelqu'un attaqué de maladie honteuse , qui , n'osant prendre le Syrop sans savoir de quoi il étoit composé , a suivi cette voie cachée , pour ménager sa délicatesse & rassurer ses appréhensions. Le remede , examiné en présence d'un Médecin célèbre de qui je tiens cette analyse , a donné l'odeur d'æther nitreux , odeur à laquelle les Chymistes ne se trompent gueres ; une piece d'or trempée dans le Syrop a blanchi : voilà ce qu'ils ont observé dans cet examen , que ces Savans n'ont pas cru devoir pousser plus loin , n'étant ni requis pour cet effet , ni curieux peut-être de perdre un tems précieux , à la recherche ultérieure d'une préparation dont la nature se manifestoit assez par ces premieres épreuves.

Quelque fût le poids de l'autorité des Observateurs dont j'ai indiqué les recherches , cependant comme ils ne vouloient point être nommés , leur témoignage ne suffisoit pas pour

manifeste la nature de ce remède. L'analyse exacte & suivie que vient d'en publier M. de Horne, Docteur en Médecine, ancien premier Médecin de l'Hôpital Royal & Militaire de Metz, en met enfin les principes dans le plus grand jour (a). Ses expériences donnent le même résultat que les précédentes, le mercure dissous par l'acide nitreux. Ce qui par conséquent n'est qu'une modification de l'eau mercurielle du codex, ou une imitation des gouttes du Général la Motte.

Le seul témoignage de l'inventeur de ce remède suffit, pour démontrer qu'on ne fau-
roit en faire usage sans danger. Il ne man-
que pas de prévenir ceux qui achèteront de
son Syrop, de bien se garder de prendre de la
liqueur *mere ou fondamentale pure*. C'est-à-dire
qu'il seroit dangereux d'employer ainsi cette
liqueur fondamentale; d'où vient ce dan-
ger, sinon de sa qualité corrosive? On la

(a) *Examen des principales Méthodes d'administrer le
Mercure, pour la guérison des Maladies Vénériennes.*
Dans cet Ouvrage nouvellement imprimé, l'Auteur pa-
roît s'être moins occupé de la pratique des maladies
vénériennes, que de la nature des remèdes employés
contre cette contagion.

voit en effet attaquer la cuillère dans laquelle on la verse , exhaler des fuliginosités , ronger le bouchon de la bouteille , avoir enfin un goût *metallico-stiptique* , insupportable & nauséux. Elle n'est potable que lorsqu'on l'a mêlée avec deux pintes de syrop de cassonade , parce qu'alors l'acide qui en faisoit tout le danger , affoibli par une grande quantité de solution , est de plus adouci par la substance syrupeuse avec laquelle on a eu la précaution de le mêler.

La plupart des observations faites dans les ports de mer , & quelques-unes du petit nombre de celles qui sont rapportées par d'autres Médecins , présentent des malades éprouvant des ardeurs d'estomac , des maux de tête , des anxiétés , & finissant presque tous par se rebuter du remède.

L'Auteur de la brochure en faveur du syrop mercuriel , auroit donc pu se dispenser d'accuser , comme il le fait , le sublimé corrosif des accidens qui résulteroient de l'usage de son Syrop ; le changement que pourroit produire la présence du sublimé , loin d'être nuisible seroit plutôt très utile. *Voyez le Cha. VIII.*

Quel que puisse être encore l'enthousiasme

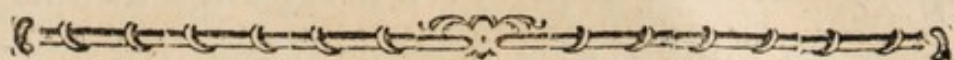
des partisans du Syrop mercuriel , s'il s'en trouve , deux choses le feront toujours bannir de la pratique ; l'une , c'est qu'il est à la fois plus dangereux que le sublimé , par la nature de son acide , & infiniment plus coûteux , puisqu'on peut préparer avec le sublimé & la cassonade un syrop semblable qui ne coûte au plus que 1 l. 4 s. la bouteille , tandis qu'on vend un louis celle de syrop mercuriel : l'autre , qu'il ne présente pas plus d'efficacité que le sublimé dans toutes les maladies contre lesquelles on l'administre.

On donne ce remède par cuillerées : on commence à petites doses , & on l'augmente de jour en jour ; on emploie les purgatifs , & on permet aux malades de sortir. Cette méthode , comme on voit , n'a rien de particulier sur celle que j'ai décrite en parlant du sublimé , que les Médecins de Paris suivoient depuis long - tems ; ce n'est qu'une imitation de celle qu'ont suivie , & que suivent encore les Médecins d'Europe qui administrent le sublimé corrosif.

Au reste , ce que j'ai dit du Syrop mercuriel , ne sauroit diminuer l'estime publique que l'Auteur a pu mériter d'ailleurs. On

lui saura toujours gré de s'être appliqué à la recherche de nouvelles méthodes de traiter le mal vénérien. Les succès de son remède contre les écouelles , la chartre , & les maladies de la peau , &c. , quoique bien inférieurs à ceux qu'on voit opérer tous les jours par le sublimé , prouvent de plus en plus l'énergie des sels mercuriels avec l'excès d'acide , & leur supériorité sur tous les autres moyens imaginés contre ces redoutables maladies.





CHAPITRE XV.

Du Mercure Gommeux,

Ce remede , qui n'est pas nouveau , a été remis en vogue par M. Pleinck : mais il n'a eu de crédit en France qu'après la Traduction de l'Ouvrage Latin de cet Auteur , dans laquelle on trouve l'Histoire de la composition & des succès de ce Médicament. Comme je n'en avois jamais essayé , qu'avant la publication de cette Traduction je n'en connoissois les effets que sur la foi d'autrui , je m'étois abstenu d'en parler dans mes Recherches. Aujourd'hui que ce traitement s'est multiplié dans Paris , ayant eu plusieurs fois occasion d'en suivre la marche , je vais dire ce que j'en pense.

On appelle mercure gommeux le mercure éteint dans la gomme adragant par la voie de trituration , & suspendu ensuite dans l'eau moyennant cette gomme. M. Pleinck , qui a donné le plus de crédit à cette maniere d'administrer le vif-argent , fait prendre jusqu'à deux

pintes de cette liqueur , à demi-once de mercure sur pinte , & à deux cuillerées par jour. De cette maniere il dit guérir radicalement les maladies vénériennes.

Les fausses craintes sur l'usage du sublimé corrosif , le désir de lui substituer une méthode qui écartât à la fois le délétère redouté de ce sel mercuriel , & les inconvéniens de la méthode des frictions , ont fait embrasser avidement ce dernier procédé. Le mercure gommeux fait moins d'impression sur l'épigastre que le mercure sublimé , il ne cause point tant de rougeur à la peau , ni de ces engorgemens douloureux qu'on observe dans l'usage des sels mercuriels avec excès d'acide : mais en revanche les malades sentent quelquefois des douleurs assez fortes dans les membres , les huit premiers jours de son usage ; ils ne suent presque point , sont presque aussi sujets aux hémorrhagies , éprouvent des engorgemens cutanés qui , pour n'être pas inflammatoires , n'en sont pas moins opiniâtres , enfin ils salivent avec la plus grande facilité. Je n'ai jamais donné plus de chopine de ce remède , sans les avoir vus se plaindre de chaleur dans la bouche , de maux de tête , & même éprouver

Un commencement de ptyalisme que la suspension du remède & les purgatifs répétés avoient peine à dissiper.

Quant à l'effet du mercure gommeux sur les symptômes vénériens, il m'a presque toujours paru très lent. souvent ce n'est qu'après en avoir pris plus d'une pinte, qu'il appaise leur violence. Les affections cutanées cedent difficilement à ce remède; plus difficilement encore il résout l'engorgement & l'obstruction des glandes. Il en est de même de l'exostose & de la carie des os. En général c'est un médicament d'une efficacité médiocre.

Tant de raisons ne laissent pas balancer à qui des deux, du mercure gommeux, ou des sels mercuriels avec excès d'acide, il convient de donner la préférence. Ce dernier moyen cause des accidens passagers qu'on peut aisément dissiper. Il est d'ailleurs plus actif, plus prompt & plus sûr; aussi ne faut-il pas balancer de l'administrer aux sujets robustes, contre les véroles anciennes, opiniâtres, & lorsqu'on est pressé d'en combattre les accidens. Le mercure gommeux, au contraire, peut être utile contre les véroles légères, dans les sujets délicats & sensibles, à qui il seroit im-

possible d'administrer, ni le sublimé, ni les dragées, ni les frictions. En suivant la progression établie sur la plus ou moins grande solubilité des préparations mercurielles, le mercure gommeux doit être la préparation la moins miscible. L'expérience confirme cette conjecture & la réalise.

Cependant il est possible de combiner le mercure gommeux avec le sublimé corrosif. On a pour lors une solution moins forte, il est vrai, que celle du sublimé seul, mais plus active que lorsqu'elle est simplement au mercure gommeux. Pour cet effet on prépare une pinte de ce dernier remède, & on y ajoute sept à huit onces d'eau pure, dans laquelle on a fait dissoudre quatre grains de mercure sublimé. Ces deux liqueurs se mêlent très-bien ensemble, & du mélange il résulte une mixture dont l'administration est la même que celle de la solution ordinaire du sublimé.

L'avantage d'obtenir un effet moyen entre celui des deux solutions séparées, est à proprement parler le seul qu'on puisse tirer de cette combinaison. Sans cela il est inutile de mêler pompeusement le vif-argent avec les gommes, & de perdre un tems précieux à

Eteindre ce minéral & à le tenir suspendu dans un fluide aqueux. Cette solution n'est que momentanée ; le mercure se précipite toujours sous la forme d'une poudre grise ; & s'il éprouve quelque solution , on la doit plutôt à l'action des suc digestifs , qu'au menstrue dans lequel on essaie de le dissoudre.

Au lieu donc de faire d'inutiles efforts pour n'obtenir qu'une solution passagere , il est bien plus simple d'employer une préparation extemporanée , telle que celle dont se sert M. Gervaise, Docteur-Régent de la faculté. Ce Médecin ayant mis dans une cuiller à bouche la quantité du mercure crud qu'il veut faire prendre chaque fois au malade , remplit la cuiller d'un syrop quelconque , & remuant ensuite le tout avec le doigt , par cette agitation momentanée , il réduit le vif-argent en molécules , pour le moins aussi fines qu'elles peuvent l'être dans le mercure gommeux. C'est sous cette forme qu'il le fait avaler tout de suite au malade.

C'est à peu près de la même manière que M. Nicole administre le mercure à ceux qu'il traite. Je veux bien croire qu'il n'emploie pas de sublimé corrosif , en quoi il n'en fait pas

mieux ; mais certainement il éteint le mercure dans de la pâte , & donne ce minéral en forme de biscuit ; procédé autant inférieur à celui où le vif argent est donné sous forme saline , qu'il paroît l'emporter sur le mercure gommeux. On a lieu de penser que ce minéral , mêlé avec des substances susceptibles d'une prompte fermentation par ce mouvement qui s'excite dans l'estomac , éprouve une atténuation assez forte pour pénétrer plus aisément dans l'intérieur , & que dans cette agitation intestinale , il prend une propriété saline qui le rend plus miscible à nos fluides.

Ce n'est pas autrement qu'agissent les pilules de Barberousse autrefois si vantées , dont celles de Belloste ne paroissent être qu'une imitation. Ces premières , qui eurent d'abord le plus grand crédit , ont opéré sous mes yeux des effets surprenans. Il n'y a qu'à méditer la manière dont on les prépare pour être convaincu de la qualité saline que le mercure acquiert dans cette préparation. On mêle du suc de limon avec la fleur de farine. Ce mélange produit une effervescence , & ensuite une véritable fermentation , pendant lesquelles ceux qui connoissent l'art de bien préparer ces pilules

pilules ne manquent pas de répandre le mercure en forme de pluie.

Ce mouvement de fermentation ajouteroit peut-être au mercure donné sous forme saline. On pourroit par exemple dissoudre huit grains de sublimé corrosif dans de l'eau distillée, mêler cette eau avec de la farine, & en faire une pâte de laquelle on prépareroit des biscuits qui seroient moins dangereux que les bols dans lesquels le mercure sublimé entre sous forme concrète, & qui certainement l'emporteroient sur le mercure crud préparé de la même manière, ou avec les gommes.

Il seroit possible encore de substituer au mercure gommeux une préparation salino-mercurelle dans laquelle l'acide entrât en moindre quantité que dans le sublimé. Telles seroient la panacée, le mercure doux, & plus encore le précipité blanc, & le turbith minéral. Tous ces sels unis à la gomme adragant s'étendroient mieux dans l'eau que le mercure crud; & comme leur solution est moins imparfaite, on a lieu de présumer que leur effet seroit plus certain.

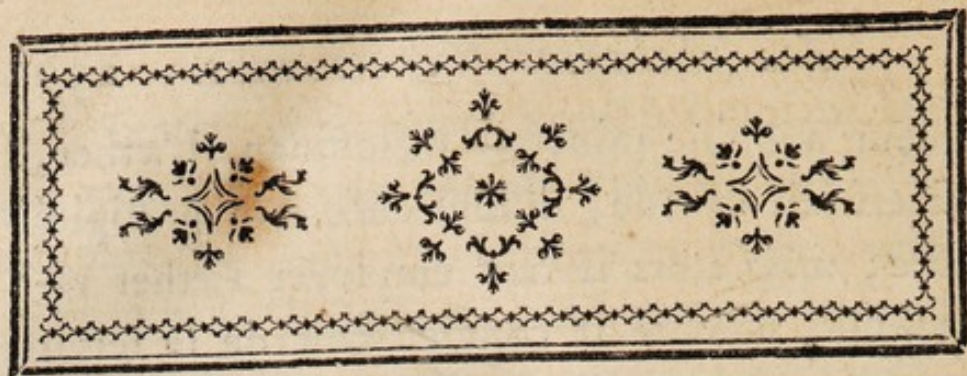
Le devoir & l'honnêteté, qui doivent distinguer le vrai Médecin, du Charlatan & de l'hom-

me à secret, m'engagent à publier un moyen plus prompt & plus sûr de dissoudre le mercure sublimé. On ne doit avoir rien de caché lorsqu'il y va de la santé publique. Ce moyen consiste à bien triturer ce sel mercuriel dans un mortier de porcelaine ou de verre, avec égale quantité de sel ammoniac. On savoit déjà que le sel marin, mêlé avec le tartre stibié, énerroit singulièrement la qualité vomitive de ce médicament. Les Praticiens n'ignorent pas que cette voie est la plus sûre pour faire passer l'émétique par les felles. Cela paroît venir de l'extrême atténuation que ces sels souffrent par le mélange d'un nouveau sel, & de ce que les sels marin & ammoniac, ayant plus d'affinité avec l'eau que le sublimé & le tartre stibié, servent à ces derniers de moyen proportionnel pour en faciliter la solution. Ce mélange du sublimé avec le sel ammoniac, fait la base d'une eau antivénérienne qu'on a débitée dans Paris. Depuis que cette préparation m'est parvenue, je l'ai substituée à celle que j'avois adoptée auparavant, & les succès ont répondu à mon attente.

Une autre maniere de dissoudre le mercure sublimé, feroit de verser par-dessus, de la

liqueur anodine minérale d'Hoffman. L'æther, qui en fait la base, dissout encore le précipité blanc ; mais alors il faut employer l'æther vitriolique, comme il conviendrait de se servir de l'æther marin pour dissoudre le sublimé, & comme peut-être quelques-uns ont eu recours à l'æther nitreux pour dissoudre le précipité rouge. Enfin on pourroit étendre les sels mercuriels dans le vin plutôt que dans l'eau, pour mieux couvrir encore l'acérbe du sublimé, dans le cas où on auroit besoin d'une solution un peu plus forte. Ces procédés ne présentent rien de dangereux, administrés toutefois avec les précautions que j'ai indiquées. Je les publie avec d'autant plus de plaisir, qu'ils pourroient être utiles dans les circonstances où il est nécessaire de varier le traitement.





ADMINISTRATION

PUBLIQUE ET GRATUITE

DE REMEDES ANTIVÉNÉRIENS.

IL est inutile de rappeler ici les dangers qu'on court en négligeant le mal vénérien; on a vu quel progrès ce mal pouvoit faire, & jusqu'où la contagion étoit capable de porter ses coups. Les personnes opulentes ne sont point exposées à ces malheurs, la facilité qu'elles ont de se procurer du secours, les leur fait chercher avec promptitude; mais le peuple en proie à toutes sortes de besoins, ne sauroit souvent se faire traiter. Les Hôpitaux où l'on guérit la vérole sont peu communs; le nombre des malades qu'on y traite y est toujours très circonscrit. Ceux à qui la porte de ces asyles est refusée, accablés par l'indigence &

par la douleur, se laissent consumer par le virus destructeur qui les infecte. Il en est qui, plus libertins, & point assez pressés par le mal pour recourir au remède, conservent toujours assez de virus pour le répandre : & c'est ainsi que par indigence ou faute de soins, la contagion vénérienne ne cesse de se communiquer.

Sera-t-il jamais possible de la détruire ? Les projets d'anéantir d'autres maladies ont fait si peu de fortune de nos jours, qu'il faut renoncer à de pareilles idées, & prendre presque le parti de vivre avec son ennemi. S'il étoit encore vrai, comme le prétendent quelques Médecins, que les traitemens même les mieux administrés ne fussent que palliatifs, il seroit inutile de tenter d'anéantir un virus dont la cause se renouvelleroit chaque jour, & dont peut-être la destruction radicale deviendrait impossible.

Mais s'il falloit renoncer à une pareille entreprise, ce qui est heureusement contredit par le plus grand nombre des Médecins, du moins est-il certain qu'on pourroit, dans ce système funeste, pallier la vérole à un tel point, qu'on ne s'apperçût presque plus de l'existence de ce mal. La multiplication des secours rendroit alors pu-

nissables ceux qui feroient surpris d'être infectés du virus par négligence, & l'opposition continue des moyens faciles & peu coûteux en arrêteroit enfin les progrès.

De tous les secours employés jusqu'à présent pour combattre le mal vénérien, il n'en est aucun qu'on puisse donner à plus grand marché que la solution simple de sublimé, elle ne coûte gueres plus de cinq à six sous: celle à l'eau distillée, N^o. I, coûte un peu plus du double; en mettant même la pinte de solution à vingt sous, il en coûtera un petit écu pour trois bouteilles, c'est-à-dire pour vingt-quatre ou trente-six grains de sublimé; dose plus que suffisante pour guérir les véroles récentes, telles qu'elles le deviendroient enfin, si les secours étant une fois multipliés, les malades ne laissoient plus aggraver les symptômes par la vétusté de la contagion.

Comme il est nécessaire d'avoir recours aux topiques pour combattre les accidens de la vérole, il faut compter encore cette dépense qui n'excede gueres trente sous. J'ajoute à-peu-près la même somme pour les purgations, en sorte qu'avec six francs on pourra par-tout guérir la vérole.

Que s'il se trouve des maladies qui exigent le concours simultanée des remèdes internes & des externes , ou que par un reste d'attachement pour les frictions , on ne veuille pas exclure du traitement l'onguent mercuriel , on peut employer six à huit onces de cet onguent , à moitié mercure , & les faire appliquer par le malade lui-même sur ses aînes & sur ses cuisses. Par cette méthode combinée , on obtiendra l'effet désiré.

Quant à ceux qui , malgré ce que j'ai pu dire en faveur du sublimé , s'obstineroient à crier contre ce sel , ils peuvent traiter les maladies vénériennes sans ce secours ; soit en suivant la méthode de M. Gervaise , soit en donnant les pilules de Bairo & les combinant avec les frictions.

Pour cet effet , ils donneront chaque matin & chaque soir au malade , dix à douze grains de mercure crud , suivant les préparations N°. III & IV , ou bien ils lui feront avaler matin & soir une pilule du N°. V , ou un verre de la tisane N°. X : huit jours après ils purgeront le malade avec la médecine N°. VI ; le lendemain ils doubleront la dose du remède. Ce procédé est celui qu'il faut tenir à l'égard des personnes ordi-

naires. Les foibles doivent être traitées à demi-dose : on ne les purgera qu'avec la purgation N°. VII; sur-tout il convient, autant qu'on peut, de faire observer un régime doux aux malades, de modérer leur exercice, d'examiner souvent leur bouche, de suspendre l'usage du mercure pour peu qu'elle devînt infecte & que les gencives se gonflassent, de les purger enfin une ou deux fois avant que de reprendre le traitement.

A tous ces secours on peut associer les frictions, depuis demi-gros jusqu'à un gros d'onguent mercuriel, ayant soin d'y accoutumer le corps par une petite dose, de ne l'augmenter que de huit en huit jours, & mettant un jour d'intervalle entre chaque friction, plusieurs jours même si le malade est trop porté à la salivation, ou si d'autres raisons autorisent cette lenteur.

De cette manière, en deux mois de tems, on guérira les véroles ordinaires; les opiniâtres feront trois mois, peut être iront-elles à quatre, parce que la disparition des accidens & la destruction du virus est toujours en raison de la vétusté du mal.

Ainsi en faisant par an trois traitemens généraux, l'un à la fin de l'hyver, l'autre dans

Le cœur de l'été, & le troisieme au commencement de l'automne, on aura la satisfaction de rendre à l'État un nombre considérable de Sujets. Ceux que la violence du mal mettroit en danger, pourront être traités dans tous les tems ; & s'il en est qui, par la force des symptomes, ne soient point en état de vaquer à leurs affaires, ni de fournir à leur entretien, il fera d'autant plus facile de leur accorder une place dans les Hôpitaux, que ces asyles charitables seront alors moins surchargés.

En comprenant tous les frais qui entrent dans l'un & dans l'autre traitement, à peine dépensera-t-on 9 livres, même contre la vérole la plus invétérée. Il en coûte autant aujourd'hui dans les Hôpitaux pour chaque boîte de dragées, souvent le traitement ne se borne pas à une seule, sans compter les purgations & les topiques auxquels on est quelquefois obligé d'avoir recours. La dépense n'est gueres moins considérable dans les autres Hôpitaux où la méthode des dragées n'a point encore été reçue.

Ce n'est pas autrement qu'on traitera les enfans à la mamelle. Une fois le Bureau public de distribution établi, le Médecin & le Chirurgien préposés pour exercer cette cha-

rité, ne recevront au traitement que les enfans qui ont passé le douzieme mois. Ils leur donneront d'abord à prendre chaque soir une cuillerée à café, de la solution N^o. II; huit jours après ils les purgeront avec la purgation N^o. VIII : ensuite ils doubleront le nombre de cuillerées, en en donnant une le matin, & l'autre le soir. La deuxieme semaine du traitement ils repurgeront le petit malade avec la même Médecine. De-là ils passeront à deux cuillerées à café de la solution N^o. I, & continueront de même jusqu'à la fin du traitement, n'oubliant jamais de purger l'enfant de huit en huit jours, & veillant attentivement à l'état de sa gorge.

Pour peu que le gosier parût enflé, que la déglutition fût gênée, sur-tout si la bouche regorgeoit de mucosités, il faudroit suspendre promptement l'usage du remede, purger le malade, & le laisser en repos jusqu'à ce que la gorge fût revenue dans son premier état. De même il faut user de la dernière prudence lorsqu'on a à traiter des enfans naturellement muqueux, ou de jeunes gens sujets aux écouelles. Sans ces précautions on courroit risque de voir le gosier se remplir, & les

malades étouffer, tant par le gonflement des amigdales, que par la quantité de glaires qui tomberoient dans leur bouche & découleroit dans leur œsophage.

Le moyen d'accélérer la guérison & de la rendre plus certaine, c'est d'attaquer vivement les symptômes par des topiques en suivant les procédés indiqués Chapitre XII.

Pour éviter jusqu'au moindre inconvénient que pourroit causer l'imprudence de ceux qu'on traite, sur-tout en leur donnant une solution un peu plus forte du mercure sublimé, il faut les assujettir à se représenter trois fois la semaine, & pour cet effet ne leur donner du remède que la quantité qu'ils doivent en prendre tous les deux jours.

Il est de la dernière conséquence que la vente du sublimé corrosif, en substance, soit rigoureusement défendue : c'est le seul abus qui pût résulter de l'administration du sublimé. Le danger de confondre ce sel avec l'arsenic, n'est point si fort à craindre : un bon Apothicaire n'y fera jamais exposé ; & quand même cela pourroit arriver, huit grains d'arsenic, dissous dans pinte d'eau, feroient-ils plus à redouter, que la même dose de sublimé ?



FORMULES

*Des Compositions Antivénériennes
qui entrent dans le Traitement
Populaire.*

N^o. I.

SOLUTION MAJEURE DE MERCURE
SUBLIMÉ.

*P*RENEZ douze grains de sublimé corrosif.
Autant de sel ammoniac.

Triturez ces deux sels ensemble dans un mortier de verre ou de porcelaine, jusqu'à ce qu'ils soient réduits en une poudre très fine. Alors versez insensiblement par dessus, cinq à six onces d'eau distillée. Passez cette solution à travers un filtre, allongez-la avec pinte de même eau, & l'édulcorez avec six onces de syrop de capillaire.

SOLUTION MERCURIELLE MINEURE.

Prenez huit grains de mercure sublimé corrosif.

Autant de sel ammoniac.

Triturez-les ensemble. Dissolvez-les dans pinte d'eau distillée, & filtrez-les comme dans la Formule précédente. Edulcorez ensuite la liqueur avec quatre onces de syrop de capillaire.

On a vu dans le Chapitre huitieme la maniere d'envelopper ces solutions, & les moyens de les rendre plus simples encore. Cependant il est plus prudent de préférer l'eau distillée à l'eau commune quand on veut garder la solution, autrement il se fait par le tems une espece de précipité qui la rend moins efficace, vraisemblablement parce que le sublimé se trouve en partie décomposé. L'expérience ayant aujourd'hui démontré que le camphre ne garantissoit pas de la salivation, j'ai cru qu'il étoit inutile de le faire entrer dans ces Formules; non-seulement parce qu'il a beaucoup de peine à se dissoudre mais encore par le goût amer & l'odeur désagréable qu'il cause quand il est employé à la dose à laquelle on a coutume de l'associer.

I I I.

MERCURE SYROPEUX.

*Prenez du mercure crud , révivifié du cinabre dix ,
à douze grains.*

Syrop de Capillaire une once.

Mêlez le tout ensemble dans une cuiller de faïence agitez-le avec le bout du doigt. Lorsque le mercure fera bien mêlé au syrop faites-le avaler au malade.

I V.

MERCURE MIELLEUX.

*Prenez du mercure crud , révivifié du cinabre , douze
grains.*

Miel de Narbonne liquide une once.

Mêlez le tout ensemble ; battez-le suivant le procédé de la Formule précédente.



V.

PILULES ANTIVÉNÉRIENNES.

Prenez de la farine de froment demi-once.

Scammonée trois gros.

Mercure vingt-cinq gros.

Mettez la farine dans un poëlon de terre vernissé, versez par-dessus suffisante quantité de fort vinaigre, remuez cette pâte avec une spatule d'ivoire; & lorsqu'elle bouillonnera, répandez par-dessus le mercure; continuez d'agiter le mélange jusqu'à ce que ce minéral soit éteint. Ensuite ajoutez la scammonée; réduisez cette masse en pilules, chacune de la grosseur d'un pois.

La préparation du mercure avec le syrop, appartient à M. Gervaise, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris. Quoiqu'on ait déterminé la dose de ce minéral, on peut cependant l'augmenter ou la diminuer suivant les circonstances. Le mercure mielleux est une simplification des pilules de Belloste, suivant la composition indiquée par M. Astruc; enfin les dernières pilules sont imitées de celles de Bairo, avec la différence qu'on en a sup-

primé la rhubarbe & l'ambre, drogues trop précieuses pour être administrées aux pauvres, & point assez essentielles pour ne pas s'en passer. Par la même raison, on a substitué le fort vinaigre au suc de limon. Pour peu qu'on veuille réfléchir sur la nature de ces trois préparations, il est évident qu'elles équivalent au mercure gommeux, avec cette différence essentielle qu'elles sont plutôt préparées, & qu'elles coûtent moins.

V I.

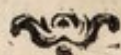
PURGATION MAJEURE.

Prenez racine de jalap en poudre . . vingt grains.

Fleurs de soufre demi-gros.

Scammonée d'Alep six grains.

Mêlez le tout ensemble, faites-en une poudre très fine que vous donnerez sous cette forme, dans un verre d'eau de guimauve, ou dont vous ferez un opiat avec suffisante quantité de syrop rosat solutif, suivant le goût du malade.



V I I.

PURGATION MINEURE.

Prenez racine de jalap en poudre, } de chacune ʒ℔.
& fleurs de soufre. . . . }

Mêlez-les bien ensemble, & réduisez-les en poudre très fine, à prendre de la même manière que la précédente.

V I I I.

PURGATION POUR LES PETITS ENFANS
DEPUIS UN AN JUSQU'A QUATRE.

Prenez deux onces de syrop de fleurs de pêcher.

Mêlez-y huit grains de poudre cornachine.

Il faut doubler la dose de cette poudre ; depuis quatre ans jusqu'à huit, & même dix. Le soufre, ajouté aux purgations des adultes, a la double propriété de lâcher le ventre, & de réprimer la salivation.



I X.

AUTRE PURGATION.

Prenez sucre blanc un quarteron.

Scammonée d'Alep un gros.

Triturez-les bien ensemble, & delayez ce mélange dans demi-septier de bonne eau-de-vie. Versez le tout dans un poëlon de terre neuf, vernissé. Mettez-y le feu, & laissez brûler l'eau-de-vie jusqu'à ce que l'ayant allumée à plusieurs reprises, elle ne puisse plus s'enflammer. Alors versez le liquide restant dans une bouteille, & gardez-le pour l'usage. Les adultes robustes peuvent en prendre jusqu'à deux cuillerées; il n'en faut qu'une pour les tempéramens ordinaires; on en donne une cuillerée à café aux enfans depuis un an jusqu'à quatre, & deux depuis quatre ans jusqu'à sept.



X.

TISANNE LAXATIVE ANTIVÉNÉRIENNE.

Prenez une livre de falsépareille , coupée en petits morceaux.

Deux gros de mercure doux.

Une once de fenné mondé.

Deux gros de semence de coriandre.

Demi-gros d'alun.

Mettez bouillir la falsépareille & le mercure doux dans quinze livres d'eau de fontaine , jusqu'à la réduction d'un tiers. Sur la fin de l'ébullition , ajoutez le fenné , la coriandre , & l'alun , ayant eu soin d'enfermer séparément ces dernières drogues dans un nouet. Coulez le tout & gardez-le pour l'usage.

Cette tisane , que le célèbre M. Lieutaud assure être celle de Calat , peut être utile dans une infinité de circonstances. On en prend environ un verre ordinaire deux fois , & même trois fois par jour , à une certaine distance du repas. Comme on ne sauroit douter qu'elle n'ait eu seule de grands succès , il est plus certain encore qu'en l'associant aux frictions administrées avec les précautions requises , on

en doit retirer de plus grands avantages. De même on peut ajouter au mercure doux, cinq ou six grains de mercure sublimé, cela fait un peu plus d'un grain, sur pinte. Ceux qui craindroient la décomposition du sublimé par l'alun, peuvent faire dissoudre séparément le sel mercuriel, dans cinq cuillerées d'eau distillée; & ajouter une cuillerée de cette solution sur chaque pinte de tisane, sous-diviser même, s'il le faut, cette cuillerée en tout autant de verres que contient la pinte, pour la mêler avec chaque verre de tisane, au moment même où on l'administrera.

La maniere dont Calat prépare son remede est assez analogue à la solution du sublimé par l'addition du sel ammoniac. Il est à présumer que par l'intermede de l'alun le mercure doux devient plus soluble. C'est-à-dire qu'un sel qui se mêle vivement avec l'eau, peut faciliter la solution d'un autre sel qui, sans cela, gagneroit le fond de la bouteille. Quant à la décomposition qui peut se faire d'un sel par le mélange d'un autre, pourvu qu'elle ne soit ni subite, ni entiere, il ne faut point tant la redouter dans la pratique; ce qui se précipite de mercure n'est jamais entièrement dépouillé

de la substance saline que ce minéral retenoit ; & le précipité est toujours dans un état d'at-ténuation très considérable : avec ces deux qualités , quoiqu'il agisse plus lentement , il ne manque pourtant pas de guérir.

X I.

INJECTION DÉTERSIVE.

Prenex sublimé corrosif trois grains.

dissolvez-les dans chopine d'eau distillée.

On fait usage de cette solution le matin & le soir. Elle pince ordinairement l'uretre : c'est pourquoi si le malade sent une chaleur trop grande dans le canal , après s'être injecté , il faut qu'il injecte tout de suite de l'eau tiède , & qu'il adoucisse la premiere injection avec parties égales d'eau de guimauve. De même pour peu qu'il éprouve de difficulté d'uriner , il doit en suspendre l'usage.



X I I.

SOLUTION DÉTERSIVE.

*Prenez sublimé corrosif . . } de chaque 12 grains.
Sel ammoniac. . . }*

Commencez par triturer le sublimé avec le sel ammoniac, dissolvez-les ensuite dans pinte d'eau-de-vie camphrée. (On prépare l'eau-de-vie camphrée avec une once de camphre sur pinte d'eau-de-vie). Cette solution anti-putride doit être appliquée sur la partie malade, soit dans les ulcères malins dont le fond est gangréneux ; soit dans les affections vénériennes qui portent un caractère de putridité tendante à la mortification ; soit enfin dans le cas où par négligence, où par la force du mal, la verge seroit prête à tomber en gangrene. On en étuve encore les poulains qu'on veut résoudre ; de même on applique des compresses imbibées de cette liqueur, tant sur les tumeurs naissantes, que dans le fond même des ulcères qu'elles forment, lorsqu'ayant abouti elles se remplissent de chairs baveuses.

X I I I.

POUDRE FUMIGATOIRE.

*Prenez cinabre artificiel. . . } de chaque une pincée.
Safran oriental . . . }*

Réduisez en poudre chacune de ces drogues, & mêlez-les ensemble pour une fumigation. On ajoute l'oliban ou le succin à la même dose pour les rendre détersives. On peut de même y joindre un peu de storax, pour corriger l'odeur désagréable du cinabre.

Pour se *fumiger* commodément, il faut mettre le réchaud dans une chaise percée, & exposer par-dessus la lunette, la partie sur laquelle on veut que les vapeurs se portent. De même on s'assied sur la chaise percée pour fumiger les parties de la génération. Il faut sur-tout ouvrir les fenêtres afin de respirer le moins qu'il est possible la vapeur du cinabre.



X I V.

ONGUENT CONTRE LA GALLE.

Prenez beurre frais
Céruse. } *de chaque une livre.*
Sublimé corrosif *un gros.*

Réduisez le sublimé en poudre avec la céruse ; mêlez bien ensemble ces deux substances. Ensuite incorporez les dans le beurre que vous aurez préalablement fait fondre.

On prépare de cette façon une pommade anti-psorique, dont il ne faut guere que deux onces pour guérir l'éruption de la galle. Les malades après avoir été saignés & purgés avec la médecine N°. IX, s'en frottent chaque soir en se couchant, pendant quatre jours consécutifs, à la dose d'un gros chaque fois : ils enveloppent leurs mains avec un linge doux. Le lendemain matin ils les lavent avec de l'eau tiède ; le cinquieme jour on les purge encore avec la même médecine, & ils continuent à se frotter pendant quatre autres jours ; après quoi on les repurge pour la troisieme & pour la dernière fois. Cette pommade peut servir encore

pour panfer les chancres & les autres ulceres
vénériens lorsqu'il est nécessaire de les déter-
ger puissamment.

XV.

BOUGIES CONTRE LES CARNOSITÉS DE
L'URETRE.

Prenez emplâtre diabolatum . . .
 Diachyllon
 cum gummis . . .
 de Vigo
 cum mercurio . . .
 De Melilot . . .

} de chaque ,
 } parties égales.

'Antimoine crud & réduit en poudre très
 fine , la sixieme partie.

Malaxez bien le tout, & faites-en un mélange dans lequel vous tremperez des toiles bien fines que vous roulerez ensuite en forme de bougies. Le moyen de rouler ces toiles & de donner aux bougies la minceur qu'elles ont dans l'une de leur extrémité, & l'épaisseur qu'elles présentent dans l'autre, c'est de couper la toile en triangle rectangle, & de commencer par rouler un des petits côtés du triangle. Ce procédé demande autant de pa-

282 *Traitement des Maladies Vénér.*

tience que d'adresse. En roulant ainsi d'une manière uniforme, le côté roulé, qui est le moyen, & qui sert d'axe à la bougie, & l'hypoténuse, ou le grand côté du triangle, se tourne en spirale autour de cet axe, en sorte que le petit côté, qui est l'inférieur, se roule entièrement sur lui-même. Comme la toile est imbibée, les différentes couches qui se forment en roulant, se colent les unes sur les autres, se confondent & ne font qu'une même masse.

Ces bougies qui ne sont ni trop molles, ni trop dures, fondent singulièrement les carnosités de l'uretre, & les brides occasionnées par cause vénérienne.



DIVERSES LETTRES

ÉCRITES A L'AUTEUR

SUR LE TRAITEMENT DES MALADIES

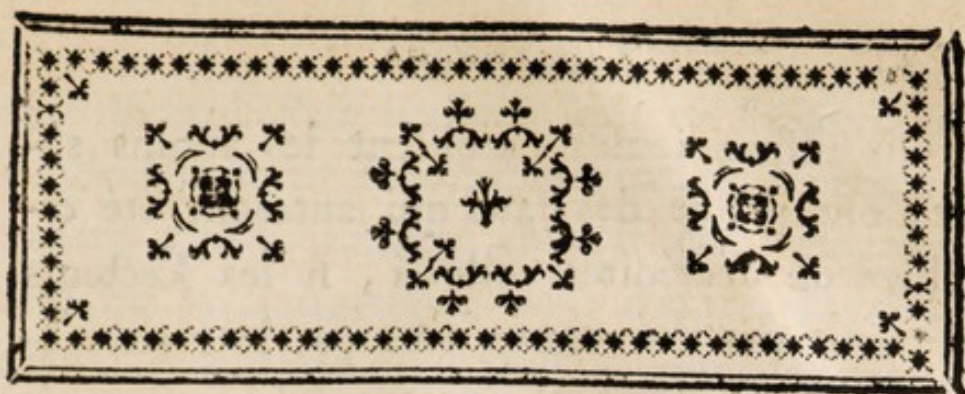
VÉNÉRIENNES.

DIVERSES LETTRES

ÉCRITES À L'AUTEUR

sur le traitement des maladies

VÉNÉRIENNES



L E T T R E

DE MONSIEUR

LE BEGUE DE PRESLE,

*Docteur-Régent de la Faculté de Médecine
de Paris.*

Vous me demandez, MONSIEUR ET CHER CONFRERE, si je continue à employer la dissolution du mercure sublimé corrosif & à en recommander l'usage pour guérir les maladies vénériennes; je puis vous assurer que depuis 1763, tems auquel j'ai cherché à rendre ce traitement plus commun en publiant un Mémoire sur le sublimé corrosif, je n'ai rien vu ni lu qui lui soit défavorable. Je n'ignore pas que des gens à qui les méthodes de guérir les

moins dispendieuses paroissent les moins sûres, ont publié des faits qui auroient été capables de décréditer celle-ci, si les Lecteurs n'eussent pas été convaincus par le récit même, que ces accidens avoient été occasionnés par l'impéritie de ceux qui avoient administré le remede, ou par l'imprudence des malades. Il me seroit facile de vous communiquer beaucoup de faits qui confirment les premiers succès de la dissolution du sublimé, & les éloges que lui ont donnés les Boerhaave, Van-Swieten, de Haen, Pringle, Storck, &c. Mais les autorités sur cette matiere me semblent devenues aussi superflues que le seroient de nouvelles observations destinées à prouver l'utilité du quinquina dans les fievres intermittentes & la gangrene. En effet il paroît par les Ouvrages imprimés depuis 1763, & par les nouvelles particulieres, que l'usage de la solution de sublimé corrosif pour la guérison des maladies vénériennes, est très commun en Angleterre, ainsi qu'en France; que ce remede est encore plus usité en Allemagne, & dans la plus grande partie du Nord de l'Europe; enfin qu'il réussit parfaitement en Amérique & en Asie entre les topiques. Une

multitude d'essais heureux faits en France, en Angleterre & en Allemagne, semble nous promettre que le sublimé corrosif étant employé seul ou conjointement avec d'autres médicamens, deviendra un excellent remède contre plusieurs maladies qu'on ne guérit point autrement, ou qui ne cedent qu'à des traitemens excessivement longs, pendant lesquels on ne peut être utile à la société, & qui souvent laissent le corps & l'esprit épuisés pour le reste de la vie. La dissolution de sublimé a guéri ou contribué à guérir des affections écrouelleuses, des dartres, des ophthalmies, des skirrhes, des cancers, des rachitis, & d'autres maux qui ne paroissent pas vénériens aux gens les plus expérimentés. Si l'expérience confirme ces succès, je publierai, dans un second Mémoire pour servir à l'Histoire du Mercure sublimé corrosif, depuis 1763, les Observations les plus authentiques dont j'aurai eu connoissance.

La prompte efficacité du traitement des maladies vénériennes par le sublimé corrosif, mais sur-tout la facilité de préparer le remède & la guérison de ceux qui l'ont pris dans des cas légers sans être conduits par des gens de l'Art, ont fait passer le Public de l'excessive répu-

gnance à une confiance extrême qui peut devenir préjudiciable. Les malades font usage de ce remède sans conseil, ou se mettent entre les mains de gens qui ignorent comment on peut, dans les différens cas, favoriser son action par une préparation préalable, ou par le régime durant le traitement, & dans quelles circonstances il devient utile ou nécessaire d'ajouter à l'usage du sublimé d'autres remèdes tant internes qu'externes; tels que les bains chauds ordinaires, les bains de vapeurs, d'autres mercuriaux, & même quelques frictions mercurielles légères, les onguens mercuriaux, les lavemens simples ou avec le sublimé, les boissons adoucissantes, diaphorétiques, sudorifiques, le lait, les purgarifs, &c. Je ne doute pas, MONSIEUR, que vous n'insistiez sur ces objets, & que vous ne perfectionniez une méthode, qui, malgré les critiques, est devenue la plus commune comme elle le mérite, étant la plus prompte & la plus douce.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre, &c.

Le 14 Août 1769.

LE BEGUE DE PRESLE.

LETTRE



LETTRE
DE M. BUCHOZ,
MÉDECIN DE Nanci.

MONSIEUR,

J'AI été charmé d'apprendre par la voix publique que vous travailliez à faire revivre le traitement des maladies vénériennes par le sublimé corrosif, principalement à l'égard des pauvres; ce projet est digne de votre zele. Combien de misérables ne meurent pas de ces maladies faute de moyens suffisans pour s'en garantir ! Vous obvierez à cela en leur prescrivant l'usage du sublimé corrosif. Ce remède est d'un vil prix, & ne produit aucun accident fâcheux, lorsqu'il est administré par des mains prudentes. Combien de fois n'en

avons-nous pas prescrit à Nanci dans les consultations que nous avons coutume de faire pour les pauvres dans cette Ville tous les Samedis de chaque semaine ! L'usage ordinaire est de délayer le sublimé corrosif dans l'esprit de froment. Nous l'avons conseillé plusieurs fois de cette maniere ; nous l'avons fait prendre à l'eau-de-vie ordinaire, & simplement à l'eau de pluie distillée. Il a pareillement procuré aux malades une cure aussi assurée, que préparé à l'esprit de froment. C'est ce qui nous a engagé de ne le plus prescrire dans la suite qu'à l'eau de pluie distillée ; autre sujet d'épargne, comme vous voyez, dans ce remede.

Nous n'avons jamais remarqué aucune mauvaise suite dans les sujets qui en ont pris. Ils ont vaqué à leurs affaires, comme s'ils n'eussent pris aucun remede. Je crois donc, Monsieur, qu'on ne peut assez en recommander l'usage. Mon dévouement au soulagement des Citoyens, l'empressement que j'ai toujours fait paroître tant par mes écrits que par mes actions, à rechercher tout ce qui tend au soulagement de l'humanité, sont des motifs qui m'ont déterminé à vous écrire pour vous prier au nom de tant de pauvres malheureux de

continuer à accréditer une méthode qui leur est si salutaire. Il est de l'intérêt public de leur procurer des secours, non-seulement pour eux-mêmes qui, quoique dans cet état d'indigence, ne sont pas moins membres de l'État, mais encore pour ceux auxquels ils pourroient communiquer leur maladie. Si nous pouvions un jour voir des établissemens fondés dans tous les Hôpitaux pour les maux vénériens, quelle satisfaction ne ressentiroit pas une âme bien née ! On en fonde tous les jours de nouveaux pour tous les genres de maladies, les maladies vénériennes, qui sont souvent si cruelles, seront-elles donc toujours oubliées ? Verra-t-on toujours de sang froid les malheureux souffrir sans les secourir ? Non, Monsieur, j'ose me flatter qu'un jour se formeront des établissemens si utiles. Nous en ferons sans doute redevables à vos Ecrits. Sur-tout lorsqu'on connoîtra mieux l'utilité du sublimé & les moyens faciles & peu dispendieux de le préparer pour la cure de ces maladies. Mais il faut, Monsieur, je ne peux assez le répéter, des mains prudentes pour l'administration d'un pareil remède. L'abus des meilleures choses, même des alimens exquis, est toujours très dange-

292 *Traitement des Maladies Vénér.*

reux; vous le savez, à plus forte raison doit-on craindre d'abuser d'un remède de l'espèce du sublimé corrosif. Dans la dernière guerre on ne traitoit à l'armée les Soldats qu'avec le sublimé corrosif, & presque tous guérissoient, ainsi que me l'ont assuré plusieurs Médecins & plusieurs Chirurgiens-Majors de Régimens.

J'attends, Monsieur, avec impatience le Traité que vous nous promettez sur ces maladies.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très humble, &c. BUCHOZ,
Médecin du feu Roi de Pologne,
& Aggrégé à la Faculté de
Lorraine.

Le 30 Avril 1768.



LETTRE

DE M. J**.

MONSIEUR,

Si la vérité ne doit jamais être cachée, c'est principalement lorsqu'il s'agit de la vie des hommes. Vous m'avez fait l'honneur de me demander des éclaircissemens sur ce que j'ai pu observer dans ma pratique par rapport aux effets que produit sur la bouche le remede de M. N***. Quoique l'Auteur assure publiquement qu'il n'entre point de mercure dans son remede ; cependant si l'on en doit croire les effets, il y a lieu de présumer que M. N***. tient mal sa promesse ; plusieurs faits vont le confirmer.

En 1767 je fus mandé rue de Grenelle Saint-

Honoré, en face de la rue des deux Ecus, pour visiter la bouche d'une malade dont l'état me fit appercevoir que l'on avoit usé du mercure. La confiance dans laquelle la personne étoit que M. N***. ne lui avoit pas administré ce minéral, l'engagea à me dire que je me trompois. Trop convaincu de ce fait, j'insistai, & je lui demandai depuis quand & comment les dents s'étoient ébranlées les gencives gonflées, les conduits salivaires dilatés & ulcérés, ainsi que l'intérieur des joues; en un mot, pourquoi elle avoit toujours la bouche pleine de salive. Ce fut alors que la malade me dit que tout cela avoit paru au bout de huit jours pour avoir mangé tous les jours un petit morceau d'un biscuit qu'elle me montra. Ce biscuit est de largeur d'un écu de 6 livres, & de l'épaisseur de trois à quatre. Il est bordé d'une espece de croûte de couleur de pain d'épice un peu cuit. Le milieu de ce biscuit est une masse noirâtre avec des yeux semblables à ceux que l'on observe à un pain mal pétri. Quant à son odeur, elle est d'abord très peu de chose; mais pour peu que l'on échauffe ce biscuit en le frottant avec les doigts, il les noircit, & leur laisse une odeur empireuma-

tique. Si l'on expose ce biscuit sur une pelle chaude, (comme j'ai fait) il s'élève sur le champ une fumée noirâtre & d'un goût métallique. Ce biscuit, ainsi échauffé & cassé, laisse appercevoir nombre de globules mercuriels. C'est sans doute plutôt à cet accessoire que M. N***. doit le succès de certaines prétendues guérisons, qu'à une poudre qu'il donne pour former une tisanne, ou qu'à un syrop qu'il fait prendre à d'autres.

Outre la malade ci dessus, je puis encore vous citer deux faits qui semblent prouver que le remede de M. N***. contient du mercure. Le premier de ces faits est un homme qui, depuis près de trois mois, avoit été guéri, mais dont la bouche étoit dans un état affreux, avec une salivation des plus copieuses.

Le second fait est sur une personne qui avoit une fistule à la partie latérale gauche de la langue, ce qui fit croire qu'elle avoit la vérole, & qu'il étoit nécessaire de recourir au remede de M. N***. Mais au bout de huit jours la langue s'épaissit tellement, & la salivation fut si considérable que le malade fut obligé de quitter le remede, & de se purger avec quelques minoratifs. Les soupçons de vérole étoient faux.

car la dilatation de la fistule ayant été bien faite, le malade a guéri très promptement, & sans aucun retour depuis plus de trois ans.

Tels sont en peu de mots les matériaux que je puis vous fournir, Monsieur, pour mettre au jour l'imposture du Sieur N***. Je vous ferai cependant très obligé de ne me pas mettre trop à découvert. Vous connoissez les hommes aussi-bien & peut-être mieux que moi; chacun a ses partisans, & je n'aime point à me faire des ennemis.

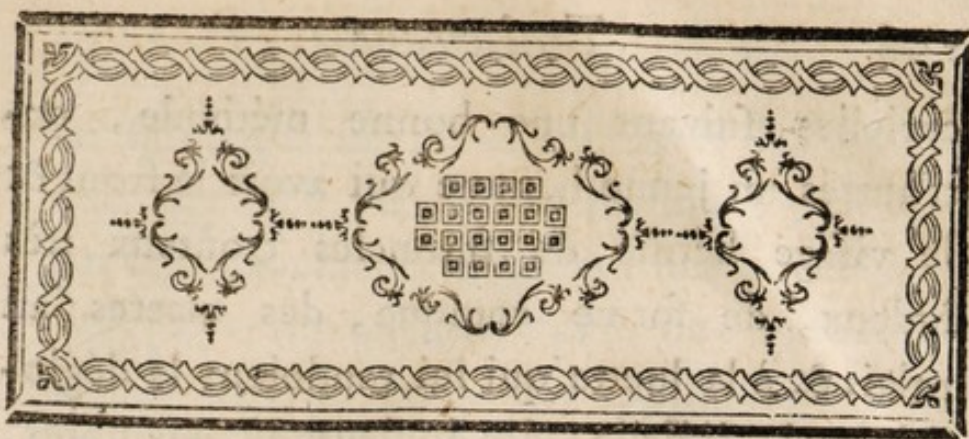
J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre, &c. J**.

Le 5 Décembre 1768.

(a) Je garantis la vérité de cette Lettre dont j'ai en main l'original, signé par la personne qui l'a écrite.



L E T T R E
D E M O N S I E U R
R A Y M O N D,
M É D E C I N D E M A R S E I L L E

M O N S I E U R,

Il y a près de dix ans que j'emploie le sublimé corrosif dans les maladies vénériennes & dans les écrouelles; il m'a toujours très bien réussi. J'ai guéri par ce remède des malades qui avoient subi les frictions mer-

curielles suivant une bonne méthode, entr'autres un jeune homme qui avoit le front & le visage hérissé de furoncles croûteux très hideux, de forme conique, des ulceres au palais & à la luette qui lui rendoient la déglutition très-difficile, des douleurs aux membres, enfin la fièvre. Au quinzieme jour de l'administration de ce remede, je joignis les décoctions sudorifiques. Il fut guéri dans quarante-cinq à cinquante jours. Ce remede demande infiniment moins de préparations, & échauffe beaucoup moins que les frictions; il use aussi bien moins le tempérament que celles-ci. Voilà l'expérience. La raison de ces avantages du sublimé corrosif est expliquée par cette proposition; savoir, que pour qu'un remede exerce la plus grande action sur les humeurs, il doit être miscible avec elles; c'est la prérogative du mercure uni avec un acide: aussi dix à douze grains de sublimé suffisent pour détruire le virus vénérien, & par une action qui n'incendie point, qui n'excite aucun fâcheux symptome; en un mot par une action bénigne: au lieu qu'il faut deux ou trois onces de mercure crud, par la voie des frictions, pour produire la même guérison, parce que le mercure

en substance ne se mêlant avec les humeurs que par une action mécanique, c'est-à-dire par le mouvement, il en faut une grande quantité, & cette quantité cause une grande altération dans le sang. Le sublimé est aujourd'hui généralement reçu en Angleterre.

Il est peut-être le meilleur moyen curatif pour les écouelles; c'est au moins celui qui m'a le mieux réussi. Extérieurement je l'emploie aussi pour laver la partie ulcérée dans ce cas, & je fais appliquer seulement une feuille de plantain. Par cette méthode j'évite les cicatrices difformes qui proviennent si ordinairement du pansement vulgaire.

Au reste, puisque le mercure uni avec un acide est si efficace dans les écouelles, tandis que le mercure crud ou administré en friction leur est contraire, c'est une autre preuve que le mercure par son union avec un acide, agit aussi plus puissamment & plus paisiblement sur le virus vénérien, & cela par la raison exposée; savoir, par sa miscibilité avec nos humeurs. Un autre induction à tirer de l'efficacité de ce remède dans ces deux maladies, c'est qu'elles ne sont pas d'une nature aussi différente qu'on le pense. Elles conviennent entr'elles d'ailleurs, & par

le siege qu'elles choisissent, & par bien des symptomes essentiels, &c. Et puisque les écrouelles sont un effet des causes physiques en Europe, la grosse vérole doit être aussi un effet des causes physiques, lorsqu'elles étoient au degré nécessaire pour la produire. C'est un autre argument à ajouter aux deux que j'ai apportés dans mon Histoire de l'Elephantiasis pour prouver que cette maladie a été engendrée en Europe avant la découverte du nouveau continent.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très humble & très
obéissant serviteur,

RAYMOND.

Le 8 Juin 1769.



EXTRAIT

D'UNE CONSULTATION

Faite par ordre de M. le Lieutenant-Général de Police, au sujet d'un Enfant mort de Maladie prétendue Vénérienne.

D'APRÈS le rapport fait par le Chirurgien de***, l'enfant de D***, confié à la veuve T***, Nourrice, est mort de la maladie vénérienne qu'il a communiqué à cette même veuve, & qui ne s'est déclarée chez cette femme que trois semaines après le décès du Nourrison.

Un Médecin consulté, n'a pas cru l'état de l'enfant suffisamment constaté par le Chirurgien, mais la situation de la mere lui a fait

penfer qu'elle étoit attaquée de la vérole : en conféquence il confeille de la faire frotter au plutôt avec la pommade mercurielle.

D'un autre côté le pere interrogé, a affuré qu'ayant été attaqué il y a vingt ans d'une chaude-piffé benigne, de laquelle il fut bien guéri, & s'étant marié deux fois dans cet intervalle, il avoit eu de fa premiere femme deux enfans très fains, encore envie & fe portant bien; & de la feconde trois autres enfans, dont le premier qui étoit chez lui fe portoit bien auffi; que le fecond, en nourrice, jouiffoit d'une fanté parfaite; que le troisieme, lorsqu'il le confia à la Nourrice, n'avoit aucun figne de la maladie dont on l'accufe aujourd'hui; qu'enfin la conduite de fes deux époufes a toujours été des plus régulières.

Sur cet expofé, il paroît impoffible que l'enfant foit mort de maladie vénérienne. Ces apparences fe réalifent lorsqu'on examine avec foin le rapport du Chirurgien & la consultation du Médecin à laquelle ce rapport a donné lieu.

En effet, le Chirurgien dit qu'après avoir vifité le cadavre de l'enfant, il remarqua que tout fon vifage, & particulièrement la bouche, étoient pleins de boutons violets & de taches

ulcérées; que le bas-ventre boursoufflé étoit d'ailleurs en bon état; qu'enfin les bourses, la verge & les cuisses paroissent en partie gangrénées. Cette visite fut faite le 2 Juin 1768, sept heures après la mort de l'enfant, qui ne pouvoit être malade au plus que depuis quinze jours, puisqu'un Inspecteur l'avoit trouvé alors aussi bien portant qu'il étoit possible pour un enfant de son âge: c'est-à-dire, que contre toute apparence, dans quinze jours seulement, cet enfant auroit éprouvé les symptômes les plus violens d'un mal, qui jusques-là ne s'étoit annoncé d'aucune manière; conséquence absurde qui, cependant, découle nécessairement de ces principes.

Les accidens du visage paroissent plutôt être une de ces éruptions boutonneuses fébriles, auxquelles les Nourrissons sont assez sujets lorsqu'ils prennent une mauvaise nourriture, qu'on les gorge de bouillie, & sur-tout dans les violentes maladies, telles que celles qui, dans quinze jours, a emporté celui dont il s'agit.

La gangrene des parties, des fesses, & des lombes n'est pas plus décisive. Ce n'est point par de pareils signes que la vérole a coutume de se manifester, ni dans les enfans, ni chez

les adultes. Il faut plutôt l'attribuer à la malpropreté du maillot, très commune dans les campagnes : le séjour des excréments & des urines, la chaleur même des parties emmaillotées excite dans les enfans, des rougeurs érysipélateuses & des écorchures auxquelles il ne faut pas sept heures de mort pour prendre un aspect gangréneux. Aussi le Médecin-Consultant n'a-t-il pas cru devoir fonder son opinion sur ce rapport.

Le seul état de la Nourrice l'a décidé. Il est dit que le jour de la mort de l'enfant, les mamelles de la Nourrice étoient très saines & pleines de lait de bonne qualité. Ce ne fut qu'au bout d'environ trois semaines que cette femme se plaignit d'avoir un ulcère près du mamelon gauche. Alors le Chirurgien ayant donné des remèdes antivénériens, de son aveu, loin d'avoir du succès, le visage, les bras & les jambes, se couvrirent de boutons, les extrémités devinrent douloureuses, la malade eut de la peine à avaler ; il survint des boutons dans sa gorge, & les amygdales parurent ulcérées. Comment après cela accuser cette maladie d'être vénérienne ? Si l'enfant avoit été infecté aussi fortement, aussi subitement de ce mal ;

mal, si l'affection qui occupoit toute la bouche d'une manière si particulière eut été vérolique, croit-on que trois semaines après la mort seulement, le sein auroit été infecté par un seul ulcère à côté du mamelon gauche? & n'est-il pas plus raisonnable de penser que le mamelon lui-même, cette partie si délicate, si susceptible d'irritation, dans l'une & dans l'autre mamelle, se seroit couvert de petits chancres vénériens, comme la chose arrive pour l'ordinaire? D'ailleurs les autres accidens loin de se manifester, auroient été d'autant plus éloignés de paroître, qu'ils sont moins l'effet d'une vérole récente, telle que celle qu'on suppose dans la Nourrice, que la suite d'une vérole confirmée, & que la cause qui devoit les produire étoit combattue au moment même où elle donnoit les premiers signes de son existence. A cela si l'on ajoute qu'il n'est rien de si trompeur que l'exulcération apparente des amygdales; que les personnes les plus expérimentées s'y méprennent quelquefois; qu'enfin tous ces symptômes ne sont point tellement essentiels à la vérole qu'ils ne puissent être produits par d'autres causes, ou par la salivation excitée par le

306 *Traitement des Maladies, &c.*

vif-argent imprudemment adminiftré, il fera démontré que cette maladie n'eft point vénérienne, &c. &c.

GARDANE.

F I N.



TABLE GÉNÉRALE DES MATIERES.

CHAPITRE PREMIER.

*D*ÉFINITION de la *Vérole*. Signes
qui la font reconnoître. page 1

§. I.

Diagnostic tiré de l'état des parties Génitales. 2

§. II.

Diagnostic tiré de l'état de l'Anus. 4

§. III.

Diagnostic tiré de l'état de la Tête. 5

§. IV.

Diagnostic tiré de l'état du Sein. 8

§. V.

Diagnostic tiré des Os. 9

§. VI.

Diagnostic tiré de l'état de la Peau. 10

C A A P I T R E I I.

*D*E l'origine du Mal Vénérien. 13

§. I.

Incertitude de l'époque de l'apparition du Mal Vénérien. ibid.

§. II.

Preuves de l'ancienneté du Mal Vénérien. 19

§. III.

Nouvelles preuves de l'ancienneté du Mal Vénérien 25

C H A P I T R E I I I.

*D*U Traitement de la Vérole en général, & particulièrement des Sudorifiques. 41

§. I.

Les accidens causés par le mercure ont fait recourir aux sudorifiques. Maniere d'administrer ce secours. 42

§. II.

Inutilité des Sudorifiques, même contre les autres Maladies. 45

CHAPITRE IV.

*D*U Mercure, de ses préparations, &
de leur usage. 51

§. I.

Fausses appréhensions sur l'usage du Mercure. 52

CHAPITRE V.

*D*U Traitement par Friction. 58

§. I.

Traitement par Salivation. 59

§. II.

Traitement par Extinction. 61

§ III.

*Inconvéniens du Traitement par Frictions dans
l'une & dans l'autre Méthode.* 65

§. IV.

*Inconvéniens particuliers au traitement par Ex-
tinction.* 70



CHAPITRE VI.

D*ES Fumigations.* 76

§. I.

Premiere Méthode d'administrer les Fumigations. 77

§. II.

Nouvelle Méthode d'administrer les Fumigations. 78

§. III.

Avantages & inconvéniens des Fumigations. 80

§. IV.

Traitement par Lotions. 83

CHAPITRE VII.

D*U Traitement par Digestion en général, & particulièrement du Traitement sous forme sèche.* 85

§. I.

Des différentes préparations mercurielles employées principalement sous forme sèche. 85

DES MATIERES. 311

§. II.

Avantage du traitement intérieur sur les Frictions. 88

§. III.

*L'efficacité du mercure dépend de sa solubilité.
Progression des différens sels à raison de cette
solubilité.* 90

CHAPITRE VIII.

*Du Mercure administré sous forme hu-
mide, ou du mercure en liqueur.* 97

§r I.

Sels mercuriels employés sous forme humide. ibid.

CHAPITRE IX.

Du Mercure sublimé corrosif. 101

§. I.

Histoire abrégée du sublimé corrosif. ibid.

§. II.

Maniere d'administrer le Mercure sublimé. 108

§. III.

Avantages & Inconvéniens résultans de cette Méthode.

117

§. IV.

Nouveaux avantages du Mercure sublimé. Son efficacité dans d'autres Maladies. Moyens de la rendre de plus en plus certaine.

134

§. V.

Traitement des Enfans à la mamelle.

136

§. VI.

Efficacité du sublimé contre les Véroles palliées. Phthysies véroliques. Pédérastes promptement guéris par l'usage de ce sel.

139

C H A P I T R E IX.

Du Traitement par lavemens.

142

§. I.

Avantages & inconvéniens de cette Méthode.

145

C H A P I T R E X.

Du Traitement Mixte.

146

§. I.

Manière d'administrer le Traitement Mixte. ibid.

DES MATIERES 313

§. II.

Supériorité du Traitement Mixte sur les autres.

Précautions qui doivent en assurer le succès. 150

Observations qui confirment ce qu'on a avancé dans les Chapitres précédens. 153

Corollaires déduits de ces Observations.

173

CHAPITRE XI.

DE la nature du *Virus Vénérien*. 183

§. I.

Sentiment des Auteurs sur la nature du Virus Vénérien.

184

§. II.

Incertitude sur la nature du Virus Vénérien, & sur la maniere d'agir du Mercure.

187

§. III.

De la cause de la salivation.

190



 CHAPITRE XII.

*D*U Traitement des Symptomes Véné-
riens. 195

§. I.

*Des Porreaux , des Fics , des Verrues , des con-
dilomes , &c.* 197

§. II.

Des Poulains ou Bubons vénériens. 198

§. III.

*Des Chancres , des Rhagades , & des autres Ul-
ceres vénériens.* 203

§. IV.

Accident particulier aux Femmes 205

CHAPITRE XIII.

*D*E la Gonorrhée. 207

§. I.

*Commencement de la Gonorrhée. Ses progrès.
Accidens qui la compliquent.* 208

§. II.

*Ecoulement simple sans virulence. Fausse Gonor-
rhée. Gonorrhée virulente.* 210

DES MATIERES 315

§. III.

Siege de la Gonorrhée virulente. 214

§. IV.

*Traitement de la Gonorrhée. Périodes de cette
Maladie.* 221

§. V.

*Raisons qui indiquent l'usage du Mercure contre
la Gonorrhée virulente.* 226

§. VI.

*Du Phimosis, du Paraphimosis, de la Castra-
tion.* 236

§. VII.

*Carnosités de l'Urethre à la suite de la Gonorrhée.
Moyens d'y remédier.* 239

§. VIII.

De la Gonorrhée dans les personnes du sexe. 242

CHAPITRE XIV.

Du Syrop Mercuriel. 245



CHAPITRE XV.

*D*u Mercure gommeux. 251

*Administration publique & gratuite de
Remedes Antivénériens.* 260

*Formules des Compositions Antivéné-
riennes qui entrent dans le Traitement
populaire.* 268

*Diverses Lettres écrites à l'Auteur sur les
Maladies Vénériennes.* 283

*Extrait d'une Consultation faite par
ordre de M. le Lieutenant-Général de
Police.* 301

Fin de la Table des Matieres.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit qui a pour titre : *Recherches pratiques sur les différentes manieres de traiter les Maladies Vénériennes*, par M. GARDANE, Docteur-Régent de la faculté de Médecine de Paris, &c. Je l'approuve pour être imprimé. A Paris, ce 14 Août 1769.

Signé, MALOUIN.

P R I V I L E G E D U R O I.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand'Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, S A L U T : Notre amé PIERRE-FRANÇOIS DIDOT, jeune, Libraire, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage intitulé : *Recherches pratiques sur les différentes manieres de traiter les Maladies Vénériennes*, par M. GARDANE, Docteur en Médecine, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de privilege pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'exposant, Nous lui avons permis

& permettons par ces Présentes , de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera , de le vendre , faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de six années consécutives , à compter du jour de la date des présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs , Libraires , & autres Personnes , de quelque qualité & condition qu'elles soient , d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance : comme aussi d'imprimer , ou faire imprimer , vendre , faire vendre , débiter , ni contrefaire ledit Ouvrage , ni d'en faire aucun Extrait sous quelque prétexte que ce puisse être , sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui , à peine de confiscation des exemplaires contrefaits , de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans , dont un tiers à nous , un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris , & l'autre tiers au dit exposant , ou à celui qui aura droit de lui & de tous dépens , dommages & intérêts ? A LA CHARGE que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris , dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression du dit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs , en beau papier & beaux caractères , conformément aux Reglemens de la Librairie , & notamment à celui du dix Avril mil sept cent vingt-cinq , à peine de déchéance du présent Privilege ; qu'avant de l'exposer en vente , le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage , sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée , ès mains de notre très-cher & féal Chevalier , Chancelier Garde des Sceaux de France , le Sieur DE MAUPEOU ; qu'il en sera

ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Chateau du Louvre, & un dans celle dudit Sieur DE MAUPEOU, le tout à peine de nullité des Présentes : DU CONTENU desquelles VOUS MANDONS & enjoignons de faire jouir ledit Exposé & ses ayant causes pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble & empêchement. VOULONS que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûment signifiée; & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers, Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. COMMAN-
DONS au premier notre Huissier, ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel est notre plaisir. DONNE' à Paris, le Mercredi treizieme jour du mois de Décembre l'an mil sept cent soixante-neuf, & de notre Règne le cinquante-cinquieme. Par le Roi en son Conseil.

Signé, L E B E G U E.

Registré sur le Registre XVIII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris N°. 361, Fol. 84, conformément au Reglement de 1723. A Paris, ce 22 Décembre 1769.

Signé, BRIASSON, Syndic.

De l'Imprimerie de FR. AMB. DIDOT, Rue Pavée.

Le Ministre de l'Intérieur, Monsieur le Ministre,
J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport
que vous m'avez demandé par votre lettre du 15 courant.
Ce rapport a été dressé par le Service des
Affaires indiennes et du Nord canadien, et
il vous sera utile de le consulter pour
avoir une idée de la situation des
affaires indiennes dans la province de
Saskatchewan. Je vous prie d'agréer,
Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute
et respectueuse considération.

Je suis, Monsieur le Ministre, avec
un profond respect,
Vostre dévoué,
J. A. B. C. U. E.

Le Ministre de l'Intérieur, Monsieur le Ministre,
J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport
que vous m'avez demandé par votre lettre du 15 courant.
Ce rapport a été dressé par le Service des
Affaires indiennes et du Nord canadien, et
il vous sera utile de le consulter pour
avoir une idée de la situation des
affaires indiennes dans la province de
Saskatchewan. Je vous prie d'agréer,
Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute
et respectueuse considération.







